

L'ARCHITECTURE DU CONFORT ET DU LUXE

Que signifie le concept d'"architecture du confort et du luxe" ? Confort et luxe se traduisent dans la résidence au premier chef par la mise en architecture de l'hygiène. Sans doute s'agit-il d'un des domaines les moins connus de l'habitat seigneurial ; pourtant E. VIOLLET-LE DUC en avait abordé l'étude en son temps, n'hésitant pas à faire de la prise en compte de cette fonction l'une des idées maîtresses quant à la supériorité de la culture médiévale sur la culture classique. Au-delà des analyses irremplaçables de l'architecte, je voudrais ici élargir l'étude aux éléments de l'hygiène que furent, entre les latrines, les étuves, et les lavabos ; mais confort et luxe ne se concevant pas sans lumière et sans mise en scène, on tentera de donner un éclairage sur ce que furent la mise en lumière grâce aux fenêtres, et la mise en décor, grâce à la peinture et la sculpture.

L'hygiène

LES LATRINES

Les latrines méritent, en soi, une analyse scrupuleuse. Moins que tout autre, cet élément de l'hygiène n'est évoqué par les sources narratives ; par ailleurs, les usages de la vie privée purent préférer à une expression monumentale, forcément extérieure, des formes plus adaptées reposant sur l'usage de mobiliers adaptés.

Le premier exemple bien identifié, et bien daté, de latrines dans un bâtiment féodal médiéval est peut-être celui de l'*aula* de Gand, datée du XI^e siècle, transformée plus d'un siècle après en la tour maîtresse imposante visible aujourd'hui. Les fouilles et l'analyse du monument ont prouvé, depuis une trentaine d'années, que cette tour maîtresse résultait en fait d'un surhaussement d'une *salle* rectangulaire, dotée d'au moins un niveau sur rez-de-

chaussée ; or ce niveau noble était pourvu de latrines desservies par des conduits dans l'épaisseur du mur, conduisant sans doute dans une fosse ménagée à la base de ce mur.

Pour autant, la présence de latrines dans les premières *salles* seigneuriales n'est pas fréquente : la première raison, très évidente, tient au nombre excessivement faible de tels édifices parvenus en élévation jusqu'à nos jours. La deuxième raison tient au caractère souvent très dénaturé des édifices qui nous sont parvenus : prenons-en pour exemple la *salle* du palais ducal de Caen, bâtie au début du XII^e siècle par Henri I^{er} d'Angleterre, trop restaurée par les siècles pour qu'il soit possible d'y reconnaître le moindre élément d'hygiène éventuel. Pas plus d'ailleurs que les palais récemment identifiés des ducs normands à Fécamp ou à Caen.

ÉLÉMENTS D'UNE TYPOLOGIE

On peut distinguer trois formes principales de latrines : les *latrines à fosse*, ménagées dans l'épaisseur du mur, dont le conduit donne sur une fosse elle-même réservée dans le mur ; les *latrines à conduit biais*, ménagées dans l'épaisseur du mur, dont le conduit biais débouche sur le parement extérieur, sans autre dispositif d'évacuation que gravitaire ; les *latrines en encorbellement*, placées sur un mur, ou à un angle entre tour et courtine, dont l'évacuation se fait gravitairement dans le fossé.

Latrines à fosse

Comme on l'a vu à propos de Gand, le type des *latrines à fosse* apparaît de façon très ancienne, et il se manifeste de façon privilégiée dans les tours-mâitresses. Parmi les exemples les plus manifestes de la présence de l'hygiène dans les *turres*, la tour royale d'Etampes, avec ses latrines ménagées à chaque étage, desservies comme à Gand par des conduits verticaux conduisant à une fosse, constitue une étape marquante. Elle confirme la présence de *latrines à fosse* dès la première moitié du siècle. Peu après, on trouve à la tour maîtresse d'Ambleny, bâtie vers 1140, un très intéressant ensemble constitué par une chambre seigneuriale reliée par un couloir intramural à une latrine, chambre et latrine prenant place chacune dans une tourelle circulaire flanquant le corps rectangulaire de la tour (t.I, fig. 127, 150). La latrine est ici du type *latrine à fosse*, encore que la fosse soit ici, tout simplement, le rez-de-chaussée de la tourelle, séparé par une simple cloison de l'intérieur de la tour, ce qui devait poser quelques problèmes d'hygiène, en matière d'odeurs au moins.

On citera également, au titre des *latrines à fosse*, le cas relativement atypique présenté par la tour maîtresse de Provins, bâtie dans le dernier tiers du XII^e siècle. Ici, les latrines des divers étages donnent dans une grande fosse dont la particularité remarquable est d'être ouverte sur l'extérieur par un grand arc brisé caché par la chemise de la tour (t.I, fig. 115). Les *latrines à fosse* qui garnissent la tour-maison bâtie dans les années 1160-70 sur l'enceinte de Gisors méritent également l'intérêt, de même, parmi d'autres, que les latrines ménagées au revers de la porte Saint-Jean de Château-Thierry, de la fin du XIII^e siècle (t.I, fig. 215, 223).

La fosse présentait l'inappréciable avantage

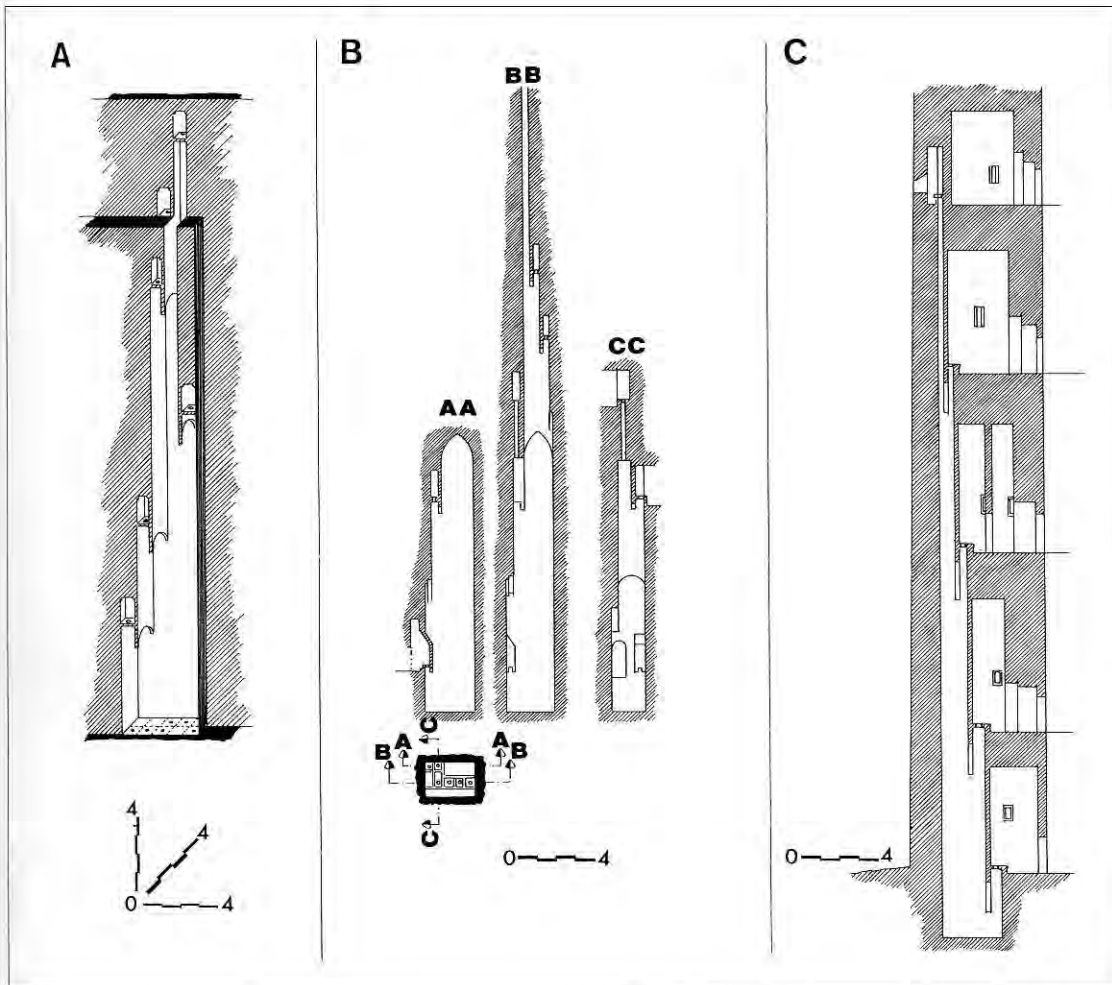
d'être fermée, évitant les odeurs à la base extérieure. Ces latrines pouvaient être ménagées dans l'épaisseur du mur de la construction : ce fut le cas, si l'on ne veut citer que les exemples les plus marquants, de la célèbre tour-maîtresse de Langoët-en-Elven, où la fosse et les conduits occupent la quasi-totalité d'une des faces de cet octogone. La superposition, à plusieurs niveaux, des sièges obligeait à de savantes combinaisons, d'autant plus complexes que le nombre d'étages était grand : ainsi le volume intérieur de la fosse était-il divisé en autant de sections de niveaux, séparées par des arcs diaphragmes décalés en hauteur les uns des autres. On retrouve cette complexité à Vincennes, qu'il s'agisse de la *tour maîtresse* ou des tours d'enceinte (fig. 186).

Latrines à conduit biais

Mais la *latrine à fosse* n'était en aucune façon la seule solution retenue par les architectes. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, la tour rectangulaire à contreforts de Chevreuse offrait des *latrines à conduit biais* desservant les deux niveaux de réception, le niveau public et le niveau noble (*aula*) : elles débouchaient sur le parement extérieur par deux jolies arcades romanes (fig. 187). Le même type exactement se rencontre à la tour maîtresse de Montrichard, récemment assimilée par M. DEYRES à une *aula*. Un exemple plus intéressant encore peut être mis en évidence à la tour maîtresse de Broue, elle aussi certainement *aula* puisqu'elle ne possède pas d'étage réservé à l'habitation : ici, les *latrines à conduit biais* sont ménagées derrière la cheminée, et accessibles depuis des portes prenant place de chaque côté de celle-ci (t.I, fig. 118, 119).

Malgré son caractère relativement fruste, ce type de latrines s'est maintenu, au moins dans la construction des tours maîtresses du XII^e, voire du XIII^e siècle. Voyons par exemple les latrines de la tour maîtresse de Chambois dans l'Orne (t.I, fig. 96), celles de la tour de Saint-Vérain (t.I, fig. 134), celles de Vouvant, de Commarque, ou encore celles des tours-beffrois alsaciennes telles que le Landsberg. A Cadéac, dans une région montagneuse des Pyrénées, la tour rectangulaire vernaculaire, qui pourrait aussi bien dater du XIII^e que du XIV^e siècle, offre le même type de dispositif.

Parfois, la *latrine à conduit biais*, par son emplacement, devient quasiment un conduit



186. Latrines complexes à fosse du XIV^e siècle. A: LARGOËT-EN-ELVEN, Axonométrie en écorché des latrines de la tour-résidence. B : VINCENNES, Tour du Village. Plans et coupes des latrines. C : VINCENNES, Tour-maîtresse. Coupe sur la tour des latrines.

186

vertical intramural avant de déboucher sur l'extérieur : on citera le cas de la latrine ménagée tout au long du contrefort de la tour maîtresse de Vire, au XII^e siècle ; de même, la tour maîtresse circulaire à contreforts de Maurepas, au XII^e siècle également, offrait un dispositif double de latrines transitant dans l'un des contreforts aboutissant à un dispositif de recueil à la base. Comment ne pas évoquer également ces latrines qui ont tant intrigué les archéologues dans les châteaux royaux des Corbières ? Qu'il s'agisse de Termes ou de Puylaurens, on trouve ici des conduits verticaux débouchant sur les abrupts, partant du niveau des chemins de ronde. Si certains les ont interprétés comme des assommoirs (!), il s'agissait en fait tout simplement de latrines.

Signalons aussi, dans un genre assez atypique, le cas de la latrine de la tour maîtresse de Châtillon-Coligny, tour construite dans les années 1180 : ici, le conduit biais débouche sur

187



187. CHEVREUSE (Essonne). Latrines à conduit biais, de la première moitié du XII^e siècle.



188. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Vue de la tour maîtresse des années 1180, avec la latrine s'intégrant dans un contrefort.

189. ALLUYES (Eure-et-Loir). Vue des latrines en encorbellement de la tour maîtresse des années 1240. On peut noter la facture particulièrement soignée de cette latrine, avec son arc brisé sur un encorbellement multiple.

188



189

l'extérieur par un encorbellement, sans pour autant que la latrine puisse être considérée comme une *latrine en encorbellement*. On reviendra sur cette latrine très particulière (fig. 188).

Assez peu pratiques, tant au plan architectural, puisqu'elles impliquaient l'existence de conduits dans les murs plus ou moins longs suivant que l'orifice se trouvait directement sous le siège, ou au contraire à la base de l'édifice, qu'au plan hygiénique, ce type de latrines a eu peu de succès. On citerait néanmoins, pour les siècles avancés du Moyen Âge, la tour maîtresse de Saint-Sauveur-le-Vicomte, bâtie dans le dernier tiers du XIV^e siècle, à vrai dire sur le modèle des tours romanes, avec des latrines ménagées dans un des contreforts ; ou encore, plus tardivement, la tour dite Gaston Fébus à Foix, en fait une tour maîtresse circulaire du milieu du XV^e siècle, l'un des derniers exemples de *tours-résidences* circulaires.

Latrines en encorbellement

En revanche, les *latrines en encorbellement* sont un type souvent difficile à mettre en évidence dans les édifices les plus anciens, en raison de

leur ruine relative, ou de la disparition de témoins archéologiques maçonnés. Néanmoins, il est facile de se rendre compte de l'existence de ce type de latrines dès la fin du XI^e siècle à la tour maîtresse de Nogent-le-Rotrou (t.I, fig. 130) : ici, une porte ouvrant sur les fossés desservait manifestement, à la hauteur de la salle noble, un édicule de bois en saillie formant latrine. Il en allait de même à la tour maîtresse de Falaise, datée des années 1123-1130, où l'on reconnaît facilement l'emplacement de la latrine originelle, desservie par un couloir coudé donnant sur la grande salle de la tour. Plus tard, cette *latrine en encorbellement* fut remplacée par une tour de latrines accolée à la tour maîtresse et à son appendice servant de *camera* ducale (t.I, fig. 124, 125, 133).

L'évolution de la typologie des latrines, au cours des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, fut marquée par la très forte supériorité, en nombre, des *latrines en encorbellement*. Ce type de latrines était, en effet, d'une grande facilité à mettre en œuvre, n'induisant quasiment aucune contrainte architecturale interne, offrant par ailleurs l'opportunité défensive de pouvoir éventuellement se transformer en bretèche pour le tir vertical.

À l'inverse, ce type de latrines avait deux inconvénients : le premier, sur le plan de l'hygiène, puisque les déjections aboutissaient dans les fossés, parfois même dans la cour, comme l'on y reviendra. Le second, sur le plan défensif, puisque ce type d'éléments de confort était inutilisable en tant que tel en cas de siège. Ceci explique que, dans la majorité des cas, le siège et l'orifice aient été protégés des tirs lointains par une retombée du mur frontal, ou par une arcade comme à Alluyes (fig. 189), ou une pierre comme à Coucy.

Les exemples en sont innombrables, marquant les murs verticaux de leur saillie rectangulaire, ou, plus rarement circulaire (Montpeyroux en Auvergne, Allasac et Jouillac en Limousin, Chambles en Forez, Combourg en Bretagne). Parfois très ouvragés, comme à Alluyes, ces édicules forment, lorsqu'ils desservent plusieurs étages, un bloc étagé en saillie, comme à Crouy-sur-Ourcq ou Vez, pour n'en citer que deux exemples marquants.

LES RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS DE LA RÉSIDENCE ET LES LATRINES

Par essence, la fonction des latrines exigeait qu'elles soient proches des espaces de vie et de résidence dans le château (ou dans l'enceinte, ce qui explique leur nombre au long des chemins de ronde d'enceintes urbaines).

Latrines et chambres

Aussi les trouve-t-on, de façon privilégiée, liées aux chambres. L'analyse des *tours-résidences*, en général mieux conservées que les logis, permet de mettre en évidence la relation quasi obligatoire entre chambre et latrine. Voyons ainsi, au XII^e siècle, la chambre de la tour d'Ambleny, reliée à la latrine à fosse par un long couloir intramural fermé par une porte. Les exemples de ce couplage presque évident demeurent dans la grande majorité des *tours-résidences*, que ce soit au XII^e, au XIII^e ou au XIV^e siècle. La *tour-résidence* qui flanque l'enceinte de Gisors, dans le dernier tiers du XII^e siècle, offre également une superbe connexion chambre-latrine : ici, en marge de la *salle* commune qui forme le corps de la tour, un appendice contient les chambres

voûtées, elles-mêmes flanquées de latrines à fosse.

On citera, parmi les plus beaux exemples de cette connexion entre latrines et *chambre*, le cas de la tour Jean-sans-Peur, à Paris, bâtie au début du XV^e siècle. La résidence de sécurité du duc de Bourgogne se constitue de deux appartements superposés, aux caractéristiques identiques : une garde-robe, la chambre, puis un cabinet de toilette doté d'une latrine à fosse. Le "minimum" d'hygiène est ici clairement exprimé, puisqu'il s'agissait d'un retrait destiné aux jours néfastes (fig. 184).

À Bassoues, dans le Gers, les chambres qui s'étagent sur l'élévation de la tour possèdent chacune deux latrines à fosse, ménagées dans deux des contreforts de la tour ; curiosité sur laquelle on reviendra, et qui prouve que le nombre des latrines pouvait être supérieur au nombre d'appartements (t.I, fig. 170).

Assez souvent, les chambres intérieures à la tour-résidence sont dotées de *latrines en encorbellement* qui permettent de dégager les volumes internes, sans rendre plus complexe l'architecture de l'ouvrage ; ainsi sont la presque totalité des tours maîtresses des petits châteaux, comme par exemple les châteaux gascons, qui accueillait les chambres privées seigneuriales.

À côté des *tours-résidences*, les comptes et documents d'archives prouvent sans le moindre doute que les résidences seigneuriales comprenaient de façon systématique, en annexe aux chambres privatives, des "retraits", "chambres coies", "chambres aisées", "aisements", "privées". Mais le caractère même des bâtisses, leur situation dans le périmètre castral, n'autorisait guère aux mêmes solutions que pour les tours maîtresses ; aussi ces chambres furent-elles, le plus souvent, dotées de chaises percées, voire de simples pots de chambre, de "vases" comme l'on disait alors.

Un exemple tel que le logis de Coucy, entièrement réaménagé vers 1385, prouve néanmoins la force de la relation entre *chambre* et latrine. En effet, le réaménagement du logis du XIII^e siècle eut pour effet de transférer l'espace résidentiel du second niveau au troisième niveau ; or celui-ci n'était pas doté, de construction, des facilités de latrines. Il fallut donc repercer les murs d'une tour voisinant la chambre seigneuriale pour permettre l'installation d'une latrine en encorbellement (fig. 148, fig. 177) ; pour autant, ceci n'empêchait pas la fabrication de chaises percées pour le duc...

190. THIERS-SUR-THÈVE (Oise). Vue des latrines en encorbellement, à l'extrémité de la grande salle.



190

191. MOLIÈRES (Dordogne). Vue des entrées des deux latrines jumelées de la salle.



191

192. MARTAILLY-LÈS-BRANCION (Saône-et-Loire) : Château de Brancion. Latrine double attenante à la grande salle du XV^e siècle.



192

Latrines et grandes salles

Les grandes salles pouvaient également être dotées de telles facilités. A vrai-dire, on hésite ici à effectuer toute généralisation ; car de la salle d'un appartement de tour maîtresse, à la grande salle d'un château princier, la marge est grande. On citera par exemple la grande salle de Thiers-sur-Thève, dans la seconde moitié du XIII^e siècle ; ici, l'on trouvait, à l'extrémité de l'immense salle d'honneur, une latrine en encorbellement à plusieurs sièges, desservant également la tour voisine par un couloir parti-

culier (fig. 190). Dans le petit château anglais de Molières en Périgord, il existait au niveau noble de la grande salle une latrine double à fosse dont chaque porte correspondait à l'une des deux salles cloisonnées qui la formaient (fig. 191). Au palais ducal bourguignon de Brancion, au XIV^e siècle, on trouvait à côté de la grande salle une spacieuse latrine à double siège qui servait apparemment au commun (fig. 192).

Latrines et espaces de veille militaire

Garnissant les espaces de vie, la latrine devait presque forcément se trouver placée de façon privilégiée dans les espaces où des garnisons étaient susceptibles de demeurer de façon prolongée. A commencer par les chemins de ronde des fortifications : on en trouve ainsi, de façon assez fréquente, aux angles entre tours et courtines dans les enceintes castrales et urbaines, où elles avaient l'avantage de permettre le flanquement vertical de ces raccords difficilement battus par les moyens classiques. On en remarque à Montaignillon et à Coucy, dans les années 1230 ; on les trouve également, de la même façon, à Aigues-Mortes à la fin du XIII^e siècle. A Ventadour, dans le Limousin, la latrine occupe une trompe d'angle, jouant un rôle analogue.

Mais la latrine de chemin de ronde put avoir un rôle plus autonome, sans référence à une défense éventuelle des abords de la forteresse. On s'en aperçoit par exemple au château de Beynac, où l'une des courtines externes du château, sans doute du XIII^e siècle, possède une latrine desservie par le chemin de ronde établi en encorbellement interne sur des poutres de bois ; cette latrine sans fonction défensive était une latrine à conduit biais.

Latrines et cachots

Notons enfin que les latrines étaient un accessoire quasi obligé des prisons, permettant d'ailleurs de départager entre les mythiques oubliettes décrites par les guides, et les vrais cachots, parfois basses-fosses, qui existèrent réellement. On citera ainsi les latrines qui garnissent le cachot inférieur de la tour de Provins, ou encore les latrines à fosse qui garnissent l'étage inférieur d'une tour de Najac, de Coucy, celles du château du Vivier, des tours de Pierrefonds, etc.

L'USAGE DES LATRINES CASTRALES

On peut assez facilement établir une gradation de confort visuel et olfactif entre les trois types principaux de latrines. La latrine à *conduit biais* était, de toutes, la plus pénalisante. Dans la mesure où le seul moyen de nettoyage était l'eau de pluie, on peut imaginer facilement l'impact visuel que représentait ce type de latrines, parfois à côté de la porte d'entrée comme à la tour de Peyre, dans le Languedoc. L'enluminure représentant le château de Saumur, dans les *Très riches heures du duc de Berry*, figure très nettement les traînées verticales sous les orifices de latrines...

La *latrine en encorbellement* concentrait la pollution en des points extérieurs trop bien identifiés. Les désavantages de ces types de latrines furent considérés tels, qu'en certains cas l'on corseta ces dernières à l'intérieur d'une tourelle pour les transformer en *latrines à fosse*. Ce fut le cas, au XVI^e siècle, au château de Fère-en-Tardenois, ainsi qu'à Villandraut (fig. 193).

On comprend dès lors qu'une tendance se soit manifestée vers les *latrines à fosse*, qu'elles soient internes aux édifices ou non. En effet, la fosse avait l'avantage de constituer un coffre fermé isolant les déchets de la vue et de l'odorat des passants extérieurs. On s'interrogera plus loin sur les conséquences que ceci pouvait avoir à l'intérieur. Mais, quels qu'ils soient, on peut noter que, par ailleurs, cette concentration dans des fosses permettait de recourir aux services de manœuvres externes pour le curage, à intervalles réguliers.

Cette question du curage mérite que l'on s'y attarde, car elle n'est pas évidente. Certes, l'on trouve dans les comptes médiévaux nombre de mentions de vidanges de fosses pleines ; malheureusement, ces comptes, trop dispersés, ne permettent pas de se faire une idée sur la fréquence du curage. Sans doute celle-ci dépendait-elle de l'usage des latrines : l'enquête faite à propos des prisons normandes au XIV^e siècle prouve que, lorsqu'il s'agissait de prisonniers, la fréquence de curage dépendait essentiellement du rythme de renouvellement des contingents de prisonniers, au point de transformer les geôles en mouiroirs... Ceci demande à être relativisé en fonction des circonstances ; les comptes royaux conservés de 1299 et 1305 mentionnent un nettoyage annuel des prisons de Corbeil et du Châtelet à Paris, de même que des latrines du château de Saint-Germain ou de celles de Château-Gaillard.



193

193. VILLANDRAUT (Gironde). Vue du front de l'entrée du château. On reconnaît, flanquant l'une des tours d'entrée, un massif rectangulaire formant l'enveloppe d'une latrine en encorbellement médiévale ; ce chemisage a été réalisé au XVI^e siècle.

Les fosses étaient curées depuis l'intérieur par des équipes de vidangeurs qui ne furent reconnues, en tant que corporation, qu'en 1729. En 1299, un compte royal mentionne les "ribauds" qui ont curé les latrines du vicomte. À Largoët, un escalier et une porte conduisaient, du rez-de-chaussée, à la fosse ; à Vincennes, les fosses étaient accessibles, depuis la base des escaliers. Dans le devis de reconstruction de Beaufort-en-Vallée, en 1346, il est précisé que la fosse doit avoir une "*bouche de taille bonne et forte par où les dictes chambres puissent estre curées et widiés quant métier sera*".

Dans ces cas où l'on est en mesure de reconnaître l'endroit où pénétraient les vidangeurs, l'on se rend compte du caractère assez éprouvant que pouvait avoir leur travail. Car, en dehors des conditions extrêmement pénibles de travail dans la fosse emplies de gaz délétères, s'ajoutait un travail de manutention à travers des escaliers peu propices à ce genre de manœuvres.

Mais on se rend compte également de l'impact que pouvait avoir une opération de vidange pour tout le bâtiment : ouverture des portes de la fosse, puis travail au pic dans celle-ci, transport des matières pour le moins odorantes. Il suffit de lire certains écrits sur la

vidange des fosses d'aisance dans le Paris urbain du XIX^e siècle, pour s'imaginer ce que pouvait être une opération similaire dans un château du Moyen Âge.

Il semble cependant que toutes les fosses n'aient pas été des fosses fermées, étanches vers l'extérieur ; bien qu'en ce domaine, il faille attendre des preuves archéologiques, on ne manquera pas de noter plusieurs occurrences. Ainsi, à Chinon, la tour rectangulaire la plus proche de la tour du Moulin, très certainement tour de latrines, était dotée à sa base d'un conduit biais permettant les écoulements (t.I, fig. 346) : on retrouve cette disposition à la tour de latrines de Charles V au Louvre. A Beynes, les tours de l'enceinte intérieure, transformées au XV^e siècle en fosses de latrines, avaient elles aussi des écoulements qui donnaient dans les galeries de contre-mine ajoutées à l'ancienne forteresse.

Un des modes de vidange des fosses a donc été, tout simplement, l'écoulement, libre ou imposé vers les fossés ou vers l'extérieur : libre, si l'écoulement était ouvert en permanence (auquel cas la latrine à fosse n'était, ni plus ni moins, qu'une latrine à conduit biais), imposé si une vanne permettait d'effectuer, avant que les excréments ne sèchent, la vidange. Ce genre

d'écoulements libres pouvait poser quelques problèmes au plan défensif : songeons ainsi à la tour de latrines de Château-Gaillard, dont selon toute vraisemblance, au vu des restes actuels, l'arc de vidange servait à l'entrée des soldats les plus audacieux de Philippe Auguste lors du siège de 1204 ! (fig. 194).

Mais il est certain également que beaucoup de fosses ont été de simples réceptacles sans fond, le constructeur espérant que l'évacuation s'effectuerait par filtrage des liquides, et séchage des solides en fond de cuve. Il n'est pas improbable que cela ait été une solution largement usitée, si l'on en juge par l'absence fréquente de dispositifs de curage : voyons ainsi le château de Septmonts, de la seconde moitié du XIV^e siècle, où la colonne de latrines ne possède pas la moindre ouverture propre à une opération de curage, ni même à une évacuation gravitaire.

Il fallait alors que la fosse soit non étanche, le fond étant constitué par le sol naturel, amélioré par un drain de sable. L'évacuation des liquides s'effectuait ensuite par simple filtration, alors que les solides pouvaient sécher. On sait que, dès lors qu'elles sont dépourvues d'élément liquide, les matières fécales durcissent rapidement, hors de tout processus de fermentation.

Afin d'éviter la diffusion des odeurs à l'intérieur des espaces résidentiels, les architectes étaient assez avisés pour ménager des soupiraux ou "ventilateurs" formant appel d'air, destinés à créer un courant d'air descendant, pour éviter la remontée des émanations. Ce n'était pas encore le temps des ventilateurs remontant au niveau des toitures, comme dans les fosses urbaines des XVIII^e et XIX^e siècles ; pour autant, on peut encore le vérifier aujourd'hui dans les latrines conservées, comme par exemple celle de Châtillon-Coligny, la ventilation et l'appel d'air créés par le "ventilateur" jouent encore leur rôle, évitant les remontées d'odeurs ou les remontées de courants d'air. Ici encore, le devis de reconstruction de Beaufort-en-Vallée, en 1346, témoigne de ce souci des constructeurs : "*et aura es tuyaux fenestres pour issir et widier le mauvais air des dictes chambres*".

La tour du Village, à Vincennes, offre un bel exemple de tels conduits de ventilation ; l'un, partant de la latrine du sous-sol, débouche au rez-de-chaussée, vers l'intérieur de la place. L'autre, au premier étage, forme cheminée au-dessus de la terrasse qui regarde l'intérieur. De

194. LES ANDELYS (Eure) : Château de Château-Gaillard. La tour des latrines à pans coupés, par laquelle s'introduisirent les soldats de Philippe Auguste. L'orifice de vidange des latrines n'apparaît pas sur cette vue, caché par la végétation.

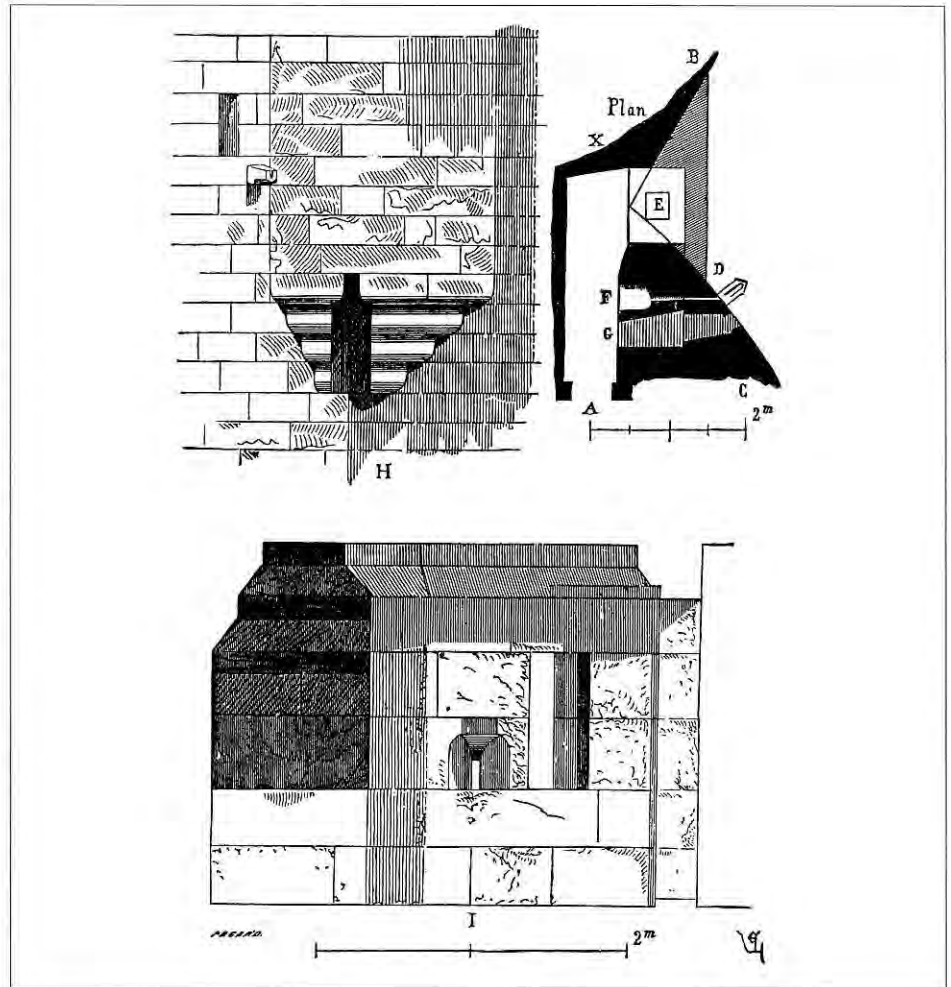
194



façon curieuse, ces deux ventilateurs donnaient à des niveaux, et sur des espaces certes extérieurs, mais relativement fréquentés (t.I, fig. 356).

Les latrines à fosse posaient également la question de la séparation des matières liquides et solides. Ce problème était important, tant au plan chimique qu'au plan spatial. Au plan chimique d'abord, on conçoit facilement que la coexistence dans les fosses des urines liquides et des matières fécales ne pouvait qu'augmenter la fermentation de l'ensemble ; au plan spatial, les liquides avaient pour effet d'accélérer le remplissage des fosses. Philibert Delorme, qui n'évoque pas les fosses d'aisance dans son traité d'architecture, n'en écrit pas moins que *"les urines et pissats (...) se doivent écouler et vider bien loin, en quelque rivière si faire se peut, ou bien dedans les fossés, si l'eau y court ordinairement, ou dedans les terres, qui de leur nature sont telles que sitôt qu'elles reçoivent quelque eau, elle est incontinent engloutie, bue et perdue"*.

Curieusement cependant, on ne distingue guère de dispositifs propres à isoler les liquides et les solides dans les latrines à fosse médiévales ; mieux encore, c'est dans une latrine en encorbellement, à Coucy, que VIOLLET-LE-DUC a mis en évidence un urinoir, orifice situé à côté du siège (fig. 195). Léo DROUYN avait, de la même façon, identifié un urinoir à la tour maîtresse de Brugnac ; mais ne s'agissait-il pas d'un évier ?



195

L'UTILISATION DES LATRINES CASTRALES

Quelle fut, en définitive, l'utilisation réelle de ces latrines ? À vrai dire, les fouilles les plus récentes, en particulier celles de Vincennes, mais aussi celles qui ont eu trait aux maisons du Grand Louvre, semblent prouver que les latrines eurent une fonction essentielle de dépotoir ; ou plus exactement que les volumes de déchets organiques furent nettement inférieurs à ceux des rejets de vaisselles, de résidus de nettoyage. Les éléments de vaisselles inventoriés dans le cadre de la fouille de la Tour du Diable à Vincennes sont représentatifs sur ce plan ; ils alternent avec les restes des "jonchées" qui garnissaient les chambres. Comme si les latrines avaient servi essentiellement, lorsqu'elles étaient proches des lieux de résidence, d'exutoire pour les fonctions secon-

dares (ménage, vaisselle). Ceci tendrait à confirmer que, au moins dans les résidences princières, les fonctions d'hygiène étaient assurées au premier chef par des meubles, la valetaille étant chargée de l'évacuation.

Prenons-en pour exemple le château de Coucy, bâti au XIII^e siècle, réaménagé à la fin du XIV^e siècle ; ici, les latrines ne manquaient pas, mais elles étaient cantonnées aux angles entre tours et courtines, assez loin des chambres et salles seigneuriales réaménagées. Nul étonnement donc si, en 1403, Louis, duc d'Orléans, fait commander six chaises percées à double fond : il s'agissait d'un accessoire tout à fait indispensable si l'on voulait éviter des accidents malheureux dus à la distance entre le lieu de séjour et les latrines (fig. 148, fig. 177). En 1390, le même Louis, duc de Touraine encore puisqu'il ne reçut l'Orléanais qu'en 1392, commandait une *"chaise percée pour servir quand*

195. COUCY-LE-CHÂTEAU (Aisne). Plans, coupe et élévation d'une latrine cornière, par Viollet-le-Duc.

il est devers Madame" ; preuve que, bien souvent, l'architecture de pierre ne pouvait remédier aux problèmes de distance...

On sait qu'au cours des siècles, ces accessoires se sophistiquèrent à souhait ; depuis la chaise d'Isabeau de Bavière, garnie de velours bleu, à celle de Louis XI à barres de fer, garnie de draps et d'un étui en cuir, avec un bassin "pour servir audit seigneur", on trouvait sans doute toute une gamme de chaises percées, que l'on plaçait dans la "chambre de retrait", ou "privée". Il restait ensuite aux serviteurs à procéder à l'évacuation, dans les fosses, ou dans les fossés. Un autre accessoire, celui-ci réservé aux hommes, était le pot à uriner ; lui aussi évitait de fastidieux déplacements, laissés bien sûr aux serviteurs. En 1418, les comptes de Bourgogne mentionnent l'achat d'un bac de plomb "pour l'aisement de Mgr de Charolois" ; est-ce le même que l'on retrouve en 1471, dans le "retrait à pissier" ?

Une dernière question posée à propos de l'utilisation des latrines est celle de la convivialité d'usage. La grande majorité des latrines étudiées est de type "latrine privées", c'est-à-dire que l'usage en est fait pour une personne seule. Encore faut-il noter que le concept de "personne seule" est sujet à discussion ; il semble que les personnages de haut rang, au moins ceux-là, aimaient à se faire accompagner d'un serviteur (ou d'une servante pour les dames), ne serait-ce que pour tenir le bougeoir, ou porter l'étaupe de lin, ou autres tissus nécessaires à la propreté.

La destination de ces latrines était évidemment liée à la fonction des espaces desservis ; aussi n'y avait-il de distinction entre hommes et femmes qu'au niveau des chambres. Une distinction soulignée par un compte de 1396, qui mentionne l'achat de douze barillets d'eau de Damas, et d'une fiole d'or garnie de pierrierie, pour le retrait de la reine ; preuve que l'on se souciait de déodoriser cet espace.

En fait, les latrines collectives furent, en général, réservées aux garnisons ou au service : on a déjà mentionné celle de Pierrefonds, et VIOLLET-LE-DUC citait également celle de Marcoussis, disparue. Au château de Villebois-Lavalette demeurent des latrines à triple siège ménagées dans la courtine. Le Krak des Chevaliers, en Syrie, conserve également un très bel exemple de latrines collectives, parfaitement en concordance avec le statut de moines-soldats qu'avaient les chevaliers de Saint-Jean.

Il n'en reste pas moins qu'on trouve, ici et

là, des exemples un peu divergents ; on a cité les latrines doubles de Brancion, qui desservaient la *grande salle*. Elles étaient, à vrai dire, au niveau inférieur qui devait être celui du commun. Citons aussi, en 1393, la commande de deux sièges pour les "chambres aisées de la chambre Mgr d'Ivry" au château de Gisors.

L'ISOLATION DES LATRINES

Le confort des salles intérieures exigeait, bien évidemment, l'"extériorisation" des latrines, ou au moins leur isolement. Dans les exemples les plus courants, cet isolement était réalisé à l'aide de couloirs coudés dans l'épaisseur du mur, et de solides portes de bois. Il est rare, mais le cas existe, que la latrine ait débouché directement dans la salle : ainsi à la petite tour-maîtresse de Cadéac, dans les Pyrénées. A l'inverse, lorsque la latrine se trouvait déborder vers l'intérieur de la salle, on pouvait, comme ce fut le cas à Châtillon-Coligny, la délimiter par un mur intérieur débordant, au point de créer un "cabinet" au sens moderne du terme (t.I, fig. 135).

Tourelles accolées

Un procédé couramment utilisé pour améliorer l'isolement des latrines, fut de les ménager dans des tourelles accolées à la construction principale, accueillant la fosse. Ainsi les latrines se trouvaient-elles indépendantes, ce qui facilitait au demeurant leur maintenance. On a vu que ceci fut le cas, assez tardivement, à la tour maîtresse de Falaise. On en trouvera un exemple très bien marqué au château de Mont-Saint-Jean, dans les années 1230 (fig. 70) ; à Roquetaillade, au début du XIV^e siècle, le procédé est également utilisé à l'une des tours du château, et l'on en trouverait très certainement d'autres exemples à l'époque. Mais les exemples en sont nombreux dès la seconde moitié du XIV^e siècle. Voyons par exemple la belle tour-maîtresse de Droizy, les tours de Blandy, Chevreuse, etc. Les plus beaux exemples en sont peut-être ceux des tours de Vincennes et de la Bastille Saint-Antoine, à Paris.

A la Tour de Vincennes, les latrines occupent une tourelle rectangulaire qui vient former une verrue sur l'une des tourelles circulaires flanquant la tour ; la curiosité est, dans cette

tour de latrines, l'existence au niveau de la chambre royale d'un appendice aux latrines, aménagé en semi-encorbellement, formant un des "cabinets" du roi. Un autre point intéressant est que, dans chacune des tours rectangulaires d'angle, comme dans les tours de la Bastille, on trouve une tourelle montant de fond, formant appendice à la tour flanquante, abritant les latrines.

On retrouverait la même inspiration à la tour maîtresse de Septmonts, bâtie dans les mêmes années. A Pierrefonds, une idée du même type est employée, mais avec une légère variante : le bâtiment des latrines desservant la *tour-salle* du château est appuyé au revers de la courtine qui la jouxte.

L'apparition de tours à latrines

Mais la recherche d'isolement put conduire à l'aménagement de tours affectées aux latrines. On réservera ce terme aux tours flanquantes dont l'intérieur fut destiné à cet usage : l'un des plus beaux exemples, non daté mais attribuable au XIV^e siècle, est la tour carrée de Pirou, dont les deux arcades donnant sur le fossé en eau cachent les latrines du château (fig. 196).

On trouve, à vrai dire, assez peu d'exemples de telles tours. Ceci s'explique assez facilement, puisque, en dehors de l'avantage d'isoler et d'éloigner la fonction latrines, cette structuration avait l'énorme inconvénient d'éloigner l'élément d'hygiène et de confort de la vie courante. Aussi les trouve-t-on essentiellement dans deux cas : en premier lieu lorsqu'elles peuvent être accolées immédiatement à un espace résidentiel, en second lieu lorsqu'elles se justifient par l'existence d'une fréquentation importante par visiteurs ou garnisons.

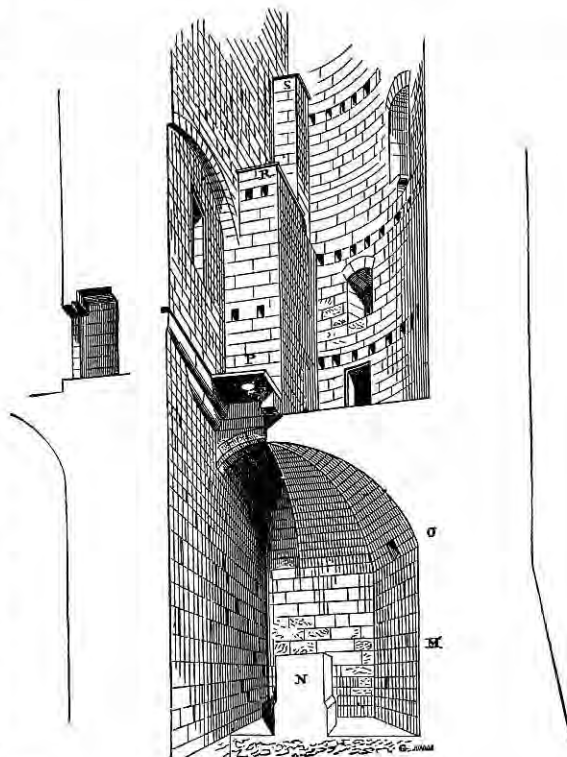
Dans le premier cas, on citerait par exemple la tour, triple de La Folie à Braine datant du XIII^e siècle. Mais on s'attachera surtout aux tours ajoutées à des édifices plus anciens, telles que la tour latrine du Louvre saillant hors de l'enceinte de Philippe Auguste et ajoutée sous Charles V, ou encore la tourelle ajoutée au château de Bazoches, dans l'Aisne, la même cause entraînant le même effet.

Dans le même ordre d'idées, la Tour des latrines du palais des papes d'Avignon est le signe que, dans de grands palais où devait graviter un nombre important de courtisanes, les maîtres d'ouvrage estimaient indispensable de



196

196. QUINEVILLE (Manche) : Château de Pirou. Vue de la tour des latrines, construite au XIV^e siècle.



197

197. PIERREFONDS (Oise). Perspective intérieure de la tour des latrines, par Viollet-le-Duc.

disposer d'une tour spécifique destinée à cet usage ; non sans que les appartements privés du Pape soient dotés de leurs propres latrines.

On se rapproche ainsi de la deuxième configuration : celle d'une fréquentation importante de l'édifice, que cette fréquentation soit civile ou militaire. De ce point de vue, la tour de latrines flanquant l'enceinte de Pierrefonds est exemplaire, et VIOLLET-LE-DUC n'avait pas manqué d'en souligner la particularité. Était-elle destinée à une garnison de l'édifice, ou, au contraire, comme en Avignon, à la cour du prince, la question reste posée ; quoi qu'il en soit, cette tour semi-circulaire entièrement affectée à l'usage des latrines prouve l'importance que pouvait avoir cette fonction dans le château princier médiéval (fig. 197).

L'UTILISATION DE L'EAU DANS LES LATRINES

Dès lors que l'on pouvait disposer d'un courant d'eau au sein même de l'édifice, son utilisation aux fins d'évacuation des déchets allait de soi. Les exemples en sont nombreux en architecture monastique, en raison de la présence nécessaire d'une eau courante pour le fonctionnement du monastère ; mais, à vrai dire, rares en furent les cas dans le domaine castral, si l'on excepte des cas très particuliers comme le château de Castel del Monte. En Avignon, un égoût commun aux cuisines et aux latrines passait sous la tour affectée à celles-ci, conduisant à un ruisseau chargé d'évacuer les déchets. A Chévenon, en Bourgogne, un filet d'eau courante passait sous la chute des latrines. A Pirou, déjà cité, la tour de latrines donne dans les fossés ; il semble que ce fut également l'eau des fossés qui alimentait l'évacuation des latrines du manoir de Launay en Anjou, bâti par le roi René. On trouve un système identique au château du Châtellier à Paulmy, en Berry, dans le logis du XVI^e siècle.

Le principe de la chasse était aussi éloigné que faire se peut, puisque l'eau était par définition une denrée rare aux étages des constructions. Il n'existe malheureusement pas de mentions de nettoyage des latrines privatives ; si les comptes royaux des XIII^e et XIV^e siècles signalent le nettoyage des latrines des prisons de Corbeil et du Châtelet par "inondation", il s'agissait là d'un nettoyage à grande eau qui laisse à penser sur l'état dans lequel devaient se trouver les installations en dehors de ces occasions.

Mais c'étaient là des latrines de prisons. Rien ne demeure quant au nettoyage quotidien, ou à l'usage de l'eau comme diluant. Il est vrai que, pour des raisons très simples, l'emploi de diluants ne s'imposait pas, si l'on voulait ne pas remplir trop rapidement les fosses d'aisance : il suffit de voir avec quelle constance les propriétaires de garnis parisiens au XIX^e siècle imposaient à leurs locataires de séparer liquide du solide, pour économiser les frais de vidange...

Citons, en ce domaine du nettoyage par l'eau, le cas très intéressant de Bridoré, où les latrines de l'un des moineaux sont sur l'écoulement de l'une des gouttières de l'ancien logis : une façon intéressante d'utiliser l'eau de pluie, que l'on retrouve, à la fin du XV^e siècle, d'une façon systématisée à Bonaguil. Ici, les gouttières alimentaient des conduits verticaux nettoyant les latrines, débouchant sur des petits canaux creusés dans la roche formant l'assise du château, pour se déverser au-delà de l'emprise.

LAVABOS ET ÉVIERS

Si l'on s'est attaché à décrire la fonction des latrines, largement passée sous silence, ne serait-ce que du fait du caractère second accordé aux fonctions corporelles dès la fin du Moyen Âge, une autre fonction, éminemment plus noble, celle de la purification, à commencer par celle des mains, a joué un rôle important. Innombrables sont, au travers de la littérature médiévale, les références au lavement de mains avant les repas. Cependant, les indices monumentaux de cet usage sont assez rares ; la raison en est toute simple : cette fonction était assurée essentiellement par des éléments de mobilier, comme on peut s'en rendre compte à la lecture des sources narratives anciennes. Cependant, le palais épiscopal d'Angers conserve un superbe bassin, situé à l'entrée de la *grande salle*, destiné aux ablutions des invités de l'évêque (fig. 198) ; on a vu plus haut qu'il portait une inscription. À Étampes, la tour Guinette, dans la première moitié du XII^e siècle, offre au droit du puits à l'étage noble un lavabo dans une petite arcade. Dès les années 1180, la tour maîtresse de Châtillon-Coligny présente une très bel ensemble, constitué par la juxtaposition d'une latrine fermée, et d'un lavabo à grande vasque.

Il ne fait pas le moindre doute que cet ensemble, placé au niveau noble, était destiné aux ablutions de la famille du comte de Sancerre, constructeur de la tour (t.I, fig. 135, t.II, fig. 199).

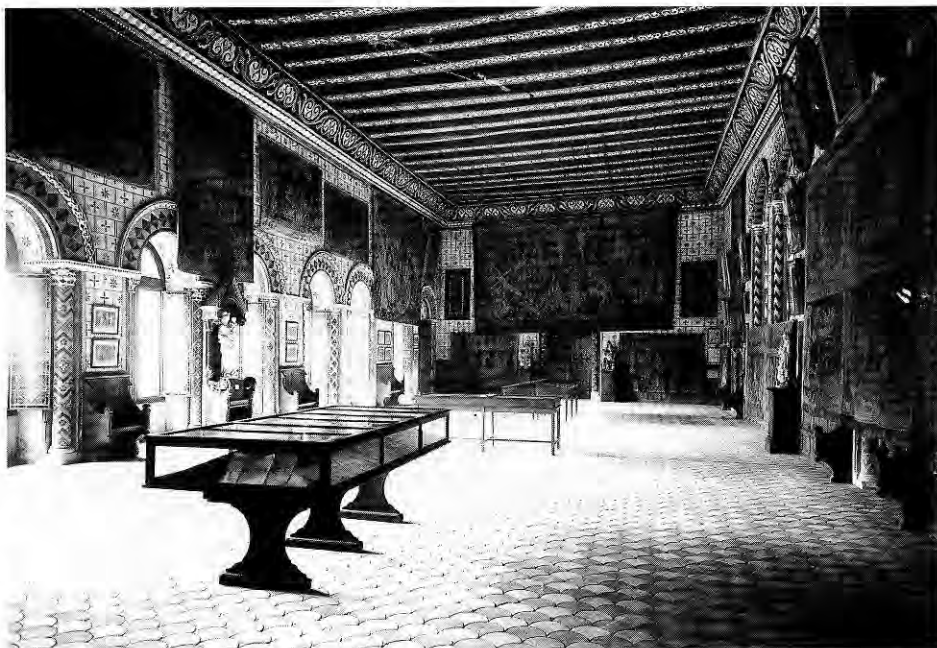
Il faut se garder de penser que ce genre d'aménagements resta limité aux grands féodaux. A Provins, dans la tour destinée ostensiblement à la fonction de prison comtale, le niveau 2 conserve un lavabo qui était alimenté par les eaux émanant du sommet, par l'intermédiaire de conduits internes à la maçonnerie, juste à côté des latrines.

Dans une tour très éloignée, à la fois géographiquement et sociologiquement, la tour d'Esplantas en Haute-Loire, on trouve un aménagement tout à fait similaire au début du XIII^e siècle. Ici, au niveau 3 qui est l'étage noble, on trouve tout à la fois une latrine desservant la salle, et, juste à côté, un lavabo placé dans une niche servant d'armoire ou de placard (t.I, fig. 136).

A Lamothe-Gondrin, dans le Gers, la tour maîtresse, qui était une *tour-chambres* accolée à une *salle*, contient à son niveau supérieur une pièce possédant une latrine en encorbellement, et un évier qui ne peut s'expliquer que comme un lavabo, le tout pour le seigneur du lieu. Il en va de même à la tour, du château de Thermes-d'Armagnac qui jouait le même rôle, ou encore au château ardéchois de La Tourette. À Bassouès, dans le dernier quart du XIV^e siècle, tous les étages sont dotés de lavabos au décor délicat (fig. 200).

La notion de toilettes est renforcée à la Tour de Vincennes, où à l'étage de la chambre du Roi ; comme à l'étage supérieur, on trouvait dans la tourelle des latrines, un lavabo séparé par une cloison, des sièges, le tout formant une spacieuse toilette au sens moderne du terme.

Il reste qu'en la majorité des cas, ces aménagements ont disparu. Ont-ils jamais existé hors des exemples qui viennent d'être cités ? En tout cas, la relative disparité des strates sociales représentées dans l'échantillon donné ici suffit à prouver que le lavabo n'était nullement un luxe que seuls pouvaient s'offrir les plus riches. Il y a donc fort à parier que les quelques exemples qui demeurent ne sont que des témoins imprimés dans la pierre, la majorité devant avoir consisté en de simples cuvettes, comme elles seront la règle aux XVIII^e et XIX^e siècles, accompagnées du broc d'eau traditionnel, ensemble qui se voyait encore en bien des endroits il y a à peine un demi-siècle.



198

198. ANGERS (Maine-et-Loire). Palais épiscopal. Vue intérieure de la *grande salle* romane : au fond, la porte principale, qui donnait sur la cathédrale, avec le bassin à inscription. (Cl.Arch.M.-H.-SPADEM).



199



200

199. CHATILLON-COLIGNY (Loiret). Vue du lavabo de l'étage noble. La vasque en a été cassée à une époque indéterminée.

200. BASSOUÈS (Gers). Vue d'un lavabo de la *tour maîtresse*.

ÉTUVES ET BAIGNOIRES

Il est peu de dire que, si les lavabos sont assez rarement conservés dans l'architecture castrale, il est plus rare encore de trouver des restes de ce que purent être les étuves, ce qui correspondrait aujourd'hui à nos salles de bains.

Il faut, en fait, bien clarifier ici les termes. En effet, le mot "étuves" peut désigner des entités bien différentes. Ainsi, lorsque l'on parle d'étuves urbaines, il s'agissait le plus souvent de maisons banalisées, dotées de baquets et de baignoires, de cheminées et de chaudrons en quantité suffisante pour permettre à un grand nombre de se baigner ; parfois, comme à Dijon au XV^e siècle, elles s'enrichissaient d'un bain de vapeur. En revanche, si l'on parle plus spécifiquement d'une salle d'étuve, alors il faut penser très explicitement à une salle chaude destinée au bain de vapeur.

Cette distinction de fonctions se retrouve à l'évidence dans le château ; aussi différenciera-t-on bains et salles de bains, qui étaient des espaces aménagés pour recevoir les cuiviers, des salles d'étuves ou "étuves". Prenons par exemple les comptes du duché de Bourgogne qui mentionnent la construction à Gand, en 1418, de "nouvelles étuves" joignant la

chambre de Madame, et d'une "chambre baignoire" joignant la chambre des demoiselles. À l'évidence, alors que la seconde est en fait une salle de bains au sens moderne du terme, la première est une salle particulière, une "salle d'étuves".

Cette distinction se retrouve de façon fréquente : en 1395-96, toujours à Gand, mais pour la chambre ducale cette fois, un "nouveau retrait en forme de grande tour" est construit, en particulier pour abriter une "chambre baignoire emprès les estuves".

CHAMBRES BAIGNOIRES ET CUVES BAIGNERESSES

La majorité des seigneurs se contenta très probablement de simples "cuves baigneresses", remplies d'eau chaude aux cheminées des cuisines. Même Louis XI, en 1478, s'en suffisait en son manoir de Plessis-les-Tours, où l'on commandait deux "chaudrons" destinés à chauffer l'eau pour se baigner, et où l'on "habillait ces cuves".

On peut imaginer que la majorité utilisaient de simples cuves de bois cerclées de fer. Les grands dignitaires aimaient à entourer leur

201. La cuve baigneresse dans la chambre. Miniature du XV^e siècle.

202. BRIDORÉ (Indre-et-Loire). Axonométrie des étuves de la seconde moitié du XV^e siècle.

203. BOURGES (Cher). Palais Jacques Coeur. Vue de la salle de chauffe, avec sa cheminée, et à gauche le bac de la fontaine chaude.

201



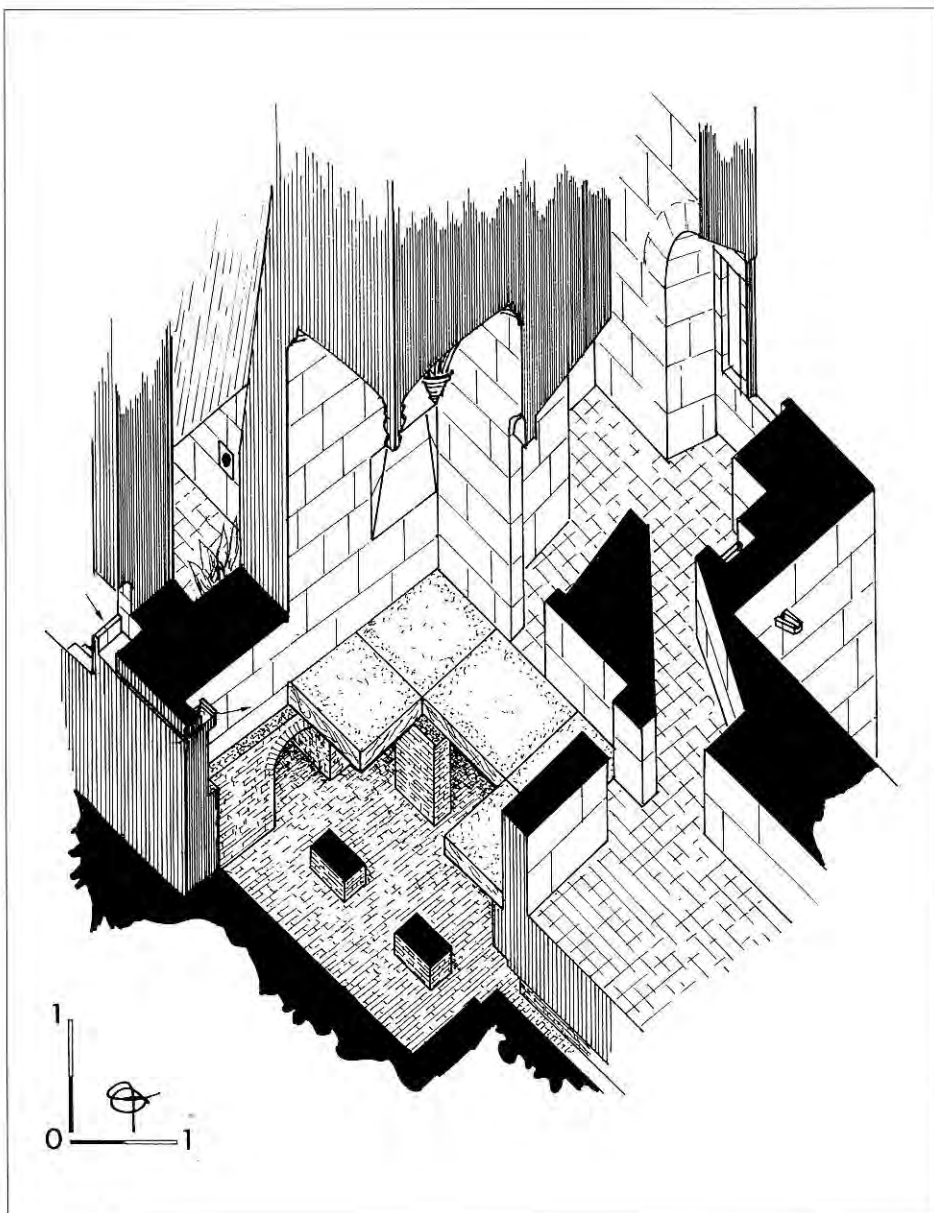
bain de plus de faste. En 1350, un compte royal mentionne deux couvertures à cuve, nommées baignoires, d'une écarlate rosée. En 1390, la duchesse de Touraine fait acheter dix aunes de drap de Mâlines pour couvrir sa cuve à baigner. Les exemples sont très nombreux de tels aménagements, dans les maisons du roi, ou des grands princes tels qu'Orléans ou Bourgogne : ces baignoires, "chapelles" ou "chapeaux" pouvaient être luxueux, à la mesure de la fortune du baigneur... Les parements avaient pour but tout autant de préserver l'intimité, que de former une sorte de mini-étuve conservant la vapeur chaude.

Les exemples sont très nombreux également, dans les grandes maisons, des parements intérieurs de la cuve, destinés à éviter au baigneur de se blesser avec le bois nu. Parfois, la baignoire, voire même la "chambre baignoire" ou chambre d'étuve, revêtait un luxe immodéré : on sait ainsi, depuis Sauval, que les salles de bains de l'hôtel royal de Saint-Pol à Paris étaient lambrissées de bois rare, et qu'en plus les baignoires elles-mêmes étaient de véritables œuvres de marqueterie (fig. 201).

LES SALLES D'ÉTUVES

Au-delà de la simple baignoire, qui pouvait, on l'a vu, être installée dans un local spécifique ou "chambre baignoire", les salles d'étuves proprement dites avaient pour principale fonction d'être des chambres chaudes.

Il s'agissait en général de salles de petites dimensions, pour éviter les déperditions de chaleur (4 m² à Montreuil-Bellay, 9 m² à Bridoré (fig. 202) ; les étuves de Gand, en 1399, avaient 17 m² de superficie ce qui constitue un maximum) ; leur usage était donc le plus souvent individuel. Elles étaient voûtées, pour assurer une étanchéité maximum, et éviter les dégradations que les vapeurs n'auraient pas manquer d'apporter au bois. À cette salle était attenante une salle de chauffe, dotée d'un foyer et d'une cheminée (fig. 203). Leur position était en général, indépendante des appartements : en effet, la nécessité de disposer facilement d'eau et de chaleur, la spécificité des techniques employées, justifiaient qu'elles soient disposées en rez-de-chaussée, souvent dans des bâtiments isolés (Montreuil-Bellay, Guéméné, Sully). Parmi celles qui existent encore, Suscinio offre le cas, rare, d'une étuve directement connectée



202



203



204

204. BRIDORÉ (Indre-et-Loire). Orifice d'entrée de l'hypocauste.

205. SARZEAU (Morbihan) : Château de Suscinio. Vue de l'étuve ducale. L'arc située au fond permettait, depuis la salle de chauffe, de faire circuler l'air chaud sous un plancher suspendu disparu ; on voit encore l'orifice d'évacuation des eaux de condensation sur la gauche.

206. BOURGES (Cher). Palais Jacques Cœur. Axonométrie du lavabo - ou fontaine - double approvisionnement depuis la salle de chauffe un robinet d'eau chaude et un robinet d'eau froide.



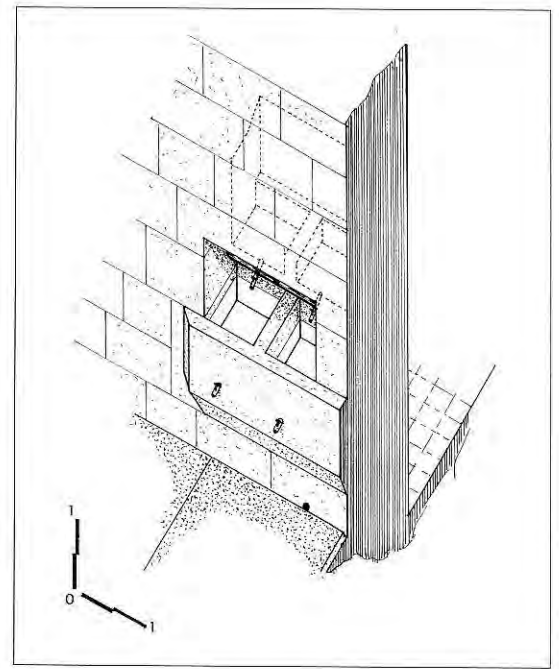
205

à la chambre seigneuriale, au deuxième étage du palais de Jean IV de Bretagne. Le mobilier intérieur a bien évidemment toujours disparu ; on y trouvait au moins un banc, parfois en pierre comme à Guéméné.

Étuves à paroi chaude

Le mode de chauffage le plus simple était la paroi chaude. On le trouve par exemple à Guéméné-sur-Scorff : ici, la cheminée de la salle de chauffe envoyait l'air chaud par deux conduits horizontaux dans un conduit vertical, séparé par une paroi mince de la salle d'étuve. L'air provenant du foyer chauffait ainsi la paroi et la salle d'étuve (fig. 204).

Un dispositif du même type, quoique plus sophistiqué, semble avoir été prévu au château de Gand, pour la duchesse de Bourgogne, en 1399 : ici, la paroi chaude était constituée par des tubes en terre cuite (les comptes les appellent "pots"). La même disposition se retrouvait au palais ducal de Bruges en 1446 ; mais il s'agissait d'une longue tradition flamande, puis que dès les années 1360-70, Marguerite de Flandres faisait aménager des étuves dans le palais ducal de Dijon. L'air chaud et les fumées du foyer étaient envoyés dans ces tubes. Il s'agit-là d'un système couramment employé à partir du I^{er} siècle dans les thermes romains.



206

Étuves à hypocauste

Plus proches encore des techniques romaines, les étuves à hypocauste nécessitaient un dispositif plus compliqué. La salle d'étuve était dotée d'un plancher suspendu en dalles de granit ou de grès, reposant sur des pilettes en briques, d'une hauteur de 70 à 90 cm. Le foyer de la salle de chauffe, établi à l'entrée de l'hypocauste, alimentait en braises ce dernier ; ainsi les dalles se trouvaient-elles portées à haute température par l'air chaud, qui s'échappait par des conduits latéraux. On trouve un tel dispositif dans les étuves conservées de Montmuran, de Montreuil-Bellay et de Bridoré. L'étuve de Suscinio fonctionnait certainement sur le même modèle, mais le plancher suspendu a disparu aujourd'hui (fig. 205).

Étuves sèches, étuves humides

Paroi chaude et hypocauste délivraient de la chaleur sèche. Or l'attrait de l'étuve n'était sans doute pas seulement d'offrir une salle chaude pour se baigner, mais aussi de permettre le bain de vapeur.

C'est pourquoi, dans toutes les étuves conservées, des dispositifs existent pour acheminer de l'eau à température proche du point de vapeur vers la salle d'étuve ; à Montmuran comme à l'hôtel Jacques Cœur de Bourges, à

Guéméné, une auge côté salle de chauffe est en communication avec une auge plus basse côté étuve. Dans ces trois cas, l'auge à eau chaude est d'ailleurs couplée avec une auge à eau froide qui permettait à l'occupant de l'étuve de se rafraîchir (fig. 206). À Bridoré, les orifices de sortie ont disparu, mais l'auge d'approvisionnement et le départ des canalisations demeurent ; il est possible que celles-ci aient entouré l'étuve, avec plusieurs orifices pour répartir la vapeur. Les textes anciens confirment cette disposition générale : à Gand, en 1399, c'étaient des réservoirs en plomb qui se trouvaient de part et d'autre du mur de séparation entre salle de chauffe et salle d'étuve.

Lorsque la salle était dotée d'un hypocauste, la création de vapeur était évidemment considérablement facilitée par la température des dalles sur lesquelles on jetait l'eau bouillante. À Montreuil-Bellay, la vapeur condensée dans la salle était évacuée par un tuyau ménagé dans une des dalles, percée ; on voit encore à Suscinio l'orifice d'évacuation, qui se trouvait dans un mur latéral.

LES ÉTUVES : UN ÉLÉMENT DE LUXE SUR LE TARD DU MOYEN ÂGE ?

La question de la fréquence même d'existence de ce type d'installations dans les édifices castraux se pose. Sans prétendre en aucun cas avoir recensé l'ensemble des étuves conservées sur le territoire, leur rareté est frappante. Plus encore, il est frappant de constater que celles qui sont conservées sont tardives, et dues à des seigneurs de haut rang. Le pape Benoît XII fit aménager une étuve dans la tour de la Garderobe, surélevée par son successeur ; dès 1342, on y installait une chaudière, puis, en 1346, une baignoire en plomb. La salle d'étuve de Suscinio appartient au logis de Jean IV de Bretagne, dans les années 1380. Les étuves du palais ducal de Dijon, construites entre 1383 et 1388, formaient un petit pavillon uni au palais par une galerie de bois ; celle de Guéméné-sur-Scorff est attribuable à Jean de Rohan à la fin du XIV^e siècle, celle de Montmuran a été bâtie par Guy XII de Vitré ou sa veuve Jeanne de Laval au début du XV^e siècle ; récemment, des fouilles ont permis d'identifier à Mehun-sur-Yèvre une étuve certainement attribuable à Jean de Berry. Celle de Montreuil-Bellay fut aménagée par Guillaume d'Harcourt au XV^e siècle, celle de

Bridoré est due au Maréchal de Boucicaut, ou à Imbert de Bastarnay au XV^e siècle également, celle de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges remonte à la fin du XV^e siècle. A Sully-sur-Loire, la construction des étuves, dues à la famille de Trémoille, est bien datée de 1460.

207

207. LE BAIN DANS LA VIE QUOTIDIENNE. Miniature du XV^e siècle figurant le seigneur et son épouse dans leur bain, dégustant quelques mets, alors que la servante se prépare à verser de l'eau chaude dans la cuve pour maintenir la température.



La présence de ces salles d'étuves dans le programme du château, princier ou royal, se poursuit au XVI^e siècle, plus exactement dans la première moitié de ce siècle. On citera, pour la France, les étuves de Nantouillet, mais surtout celles de Fontainebleau sous François I^{er}, avec la succession de trois salles, salle de sudation, salle de bains, salle de rafraîchissement, sans compter les salles de repos dotées de lits et de tables ; le tout superbement décoré de fresques associant les thèmes de l'eau et de l'érotisme tirés de la mythologie antique.

Certes, la majorité de ces étuves fut désaffectées moins d'un siècle après leur construction, ce qui explique que l'on n'en reconnaisse qu'un faible nombre : ainsi celle de Guéméné n'est-elle mentionnée que comme une buanderie dès le milieu du XVI^e siècle. Beaucoup durent disparaître à la faveur d'une restructuration ou d'une reconstruction : on en prendra pour exemple celles de Sully-sur-Loire, vraisemblablement désaffectées au XVI^e siècle, et remplacées sous le grand Sully par un simple logis. Celles de Fontainebleau, aménagées pour François I^{er}, furent restaurées sous Henri IV, puis désaffectées dès le milieu du XVII^e siècle.

LA NOTION DE BLOC SANITAIRE

Les étuves de Bridoré permettent de cerner une évolution complémentaire vers l'intégration des fonctions sanitaires en un même lieu. En effet, la salle d'étuve était accessible par une tour maintenant bien dénaturée, mais où l'on reconnaît les traces d'un lavabo et d'une latrine à fosse. Il y a donc très nettement ici un bloc sanitaire au sens moderne du terme.

L'existence de cette fonction triple intégrée latrine-lavabo-étuve n'est pas si fréquente qu'on ne la remarque : il resterait à trouver d'autres exemples d'une telle conjonction pour en déduire la présence même de cet impératif dans les mentalités médiévales. Mais n'est-ce pas justement la fonction du "nouveau retrait en forme de grande tour" construit à Gand, comprenant latrines, chambre baignoire et étuve ?

L'USAGE DES BAINS ET ÉTUVES

Quelle était la fréquence de recours au bain ? Il est quasi impossible de le savoir. Mais, contrairement à une image trop souvent répandue, on

peut imaginer que cette fréquence était élevée. On a souvent cité l'épisode où Lancelot fut accueilli dans un château par un bain administré par la propre fille du châtelain, dans le *Chevalier de la Charrette*. Restes de traditions ancestrales d'hospitalité, ceci traduisait également l'aspiration à l'hygiène corporelle comme un élément important de la vie sociale.

Le bain demeura, tout au long du Moyen Age, chose courante, de façon certes moins fréquente qu'aujourd'hui, pour de simples raisons de disponibilité de l'eau, d'une part, de coût du chauffage d'autre part. Selon toute vraisemblance, l'usage du bain n'était sans doute pas limité au seigneur ou à sa dame : la pratique de l'hygiène corporelle ne souffre guère, en général, la coexistence avec un manque d'hygiène, et les nobles du temps devaient exiger de leurs proches une hygiène au moins équivalente à la leur. Ainsi, dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, dans le troisième quart du XII^e siècle, la reine "fit estuves et baings chauffer à V' (cinq cents) cuves, s'i fist toz les vaslez entrer por baignier et por estuver" (f 207).

La pratique de la salle d'étuve semble, en revanche, autrement plus restreinte. D'abord par la rareté même de ce type d'installations ; et, en second lieu, par la nécessaire présence de moyens importants pour la faire fonctionner. Une salle d'étuve, pour être bain de vapeur, nécessitait, en effet, la présence d'un chauffeur à la cheminée ; le préchauffage de la cheminée et de l'eau, pour délivrer la vapeur suffisante à l'intérieur de la pièce ; enfin la fourniture d'un combustible important pour garantir la mise en ébullition de l'eau et le chauffage du sol ou des parois durant quelques dizaines de minutes. Doit-on, au vu de la rareté des vestiges attestés par l'archéologie ou la documentation, penser que la salle d'étuve fut un luxe réservé au seigneur lui-même, à son épouse, voire à la famille, aux invités de marque, ceci dans le cadre des châteaux princiers, sur le tard du Moyen Age ? C'est tentant ; et pourtant, l'on doit être très prudent à ce sujet. Dès le troisième quart du XII^e siècle, Chrétien de Troyes, encore lui, décrivait dans *Cligès* la tour merveilleuse construite par son maître d'œuvre Jean destinée à abriter les amours du héros avec l'impératrice Fénice : empruntant une vis, il descendait à un étage voûté, contenant des étuves alimentées en eau chaude fournie par une conduit souterrain. On se gardera donc d'une conclusion définitive, tant que l'archéologie n'aura pas apporté d'exemples concrets.

L'éclairage

L'étude des fenêtres (fig. 208) peut s'effectuer sous des angles assez divers : la structure, la stylistique et l'aspect, la pure fonctionnalité. On aimerait analyser ces trois axes comme s'ils jouaient indépendamment sur le produit final ; malheureusement, ils se combinent de façon complexe et ne peuvent se concevoir indépendamment. Ainsi une fenêtre haute non accessible ne fut pas traitée structurellement, voire stylistiquement, comme une fenêtre à coussièges ; à l'inverse, deux baies à même palette stylistique peuvent avoir une conception structurelle différente, ne serait-ce que par la présence, ou l'absence, d'arcs de décharge.

La chronologie joue également un rôle important, on s'en doute : cependant, on va voir que ce rôle fut certainement plus important en matière de stylistique et de fonctionnalités qu'il ne le fut en matière de structure. Et d'emblée s'impose, dès lors que l'on a examiné

un échantillon significatif de sites, une césure stylistique et fonctionnelle évidente : celle de la généralisation des croisillons horizontaux dans la baie, qui systématise la fenêtre à meneau et croisillon. De façon très schématique encore, on peut distinguer le temps des fenêtres sans croisillon horizontal, et celui des fenêtres à croisillon : postulat qui permet une première différenciation typologique dont on cherchera à déterminer la date ou l'époque frontière.

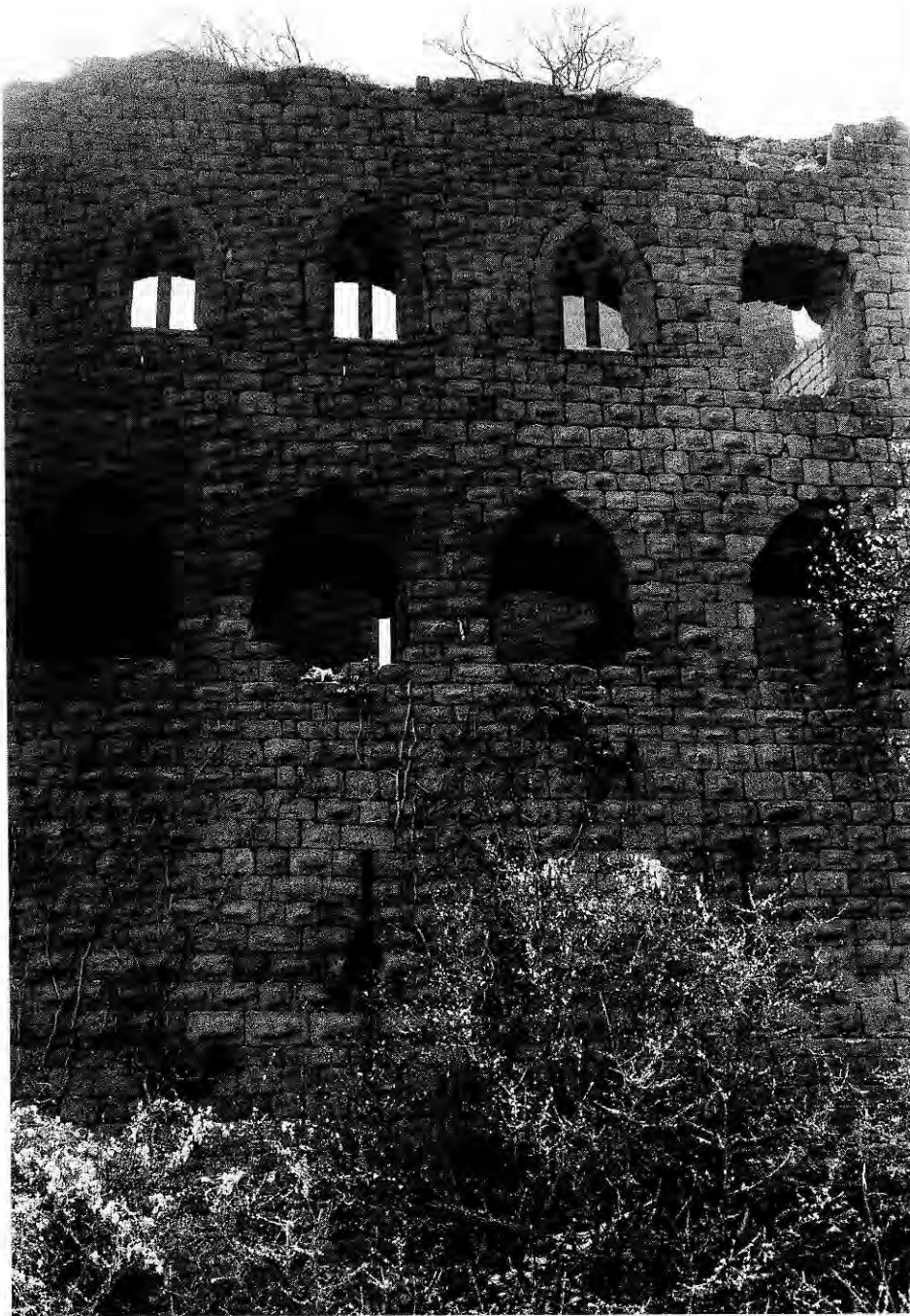
Au-delà de cette césure chronologique, on peut poser un second postulat, à partir de l'examen des monuments : les solutions structurelles n'ont pas varié de façon importante au cours du temps. Tout au plus leur mise en œuvre a-t-elle pu varier, en particulier au plan dimensionnel ; mais les fondements en sont les mêmes à toute époque. Aussi est-ce par cet aspect que l'on commencera cette analyse.

208



208. ANDLAU (Bas-Rhin). Fenêtres et cheminées du logis du XIV^e siècle.

LES STRUCTURES CONSTRUCTIVES DES FENÊTRES



209. ANDLAU (Bas-Rhin): Château de Spesbourg. Vue des fenêtres du logis du XIV^e siècle. Noter les faux arcs en tas de charge laissés en parement après l'arrachage des fenêtres, et, au revers, les voûtes segmentaires des embrasures.

209

Dès lors que l'on perce un mur, se pose le problème du report des charges des parties supérieures de part et d'autre de l'ouverture. Deux solutions pouvaient s'offrir dans la construction maçonnée : soit l'utilisation d'une voussure plate, constituée de dalles éventuellement amorties par des coussinets en limitant la portée ; soit l'utilisation d'une voûte.

La première solution fut évidemment limitée aux ouvertures les moins larges, archères et meurtrières, la pierre n'ayant pas des qualités mécaniques suffisantes pour résister aux flexions imposées par une portée large. On ne s'y attardera pas.

La seconde solution fut la plus fréquente ; on peut même dire qu'elle fut universelle, de la plus petite fente d'éclairage jusqu'à la plus grande fenêtre. Dès lors, elle s'est déclinée suivant les époques, les modes, et les portées à couvrir, du plein cintre à la plate-bande appareillée, en passant par les voussures en arc brisé, en arc segmentaire, voire, pour les époques les plus récentes, hors du champ de ce livre, en arc surbaissé.

Était-il nécessaire que cette disposition structurelle soit entièrement traversante par rapport au mur ; ou, en d'autres termes, devait-elle apparaître sur le parement externe ? Le mur mince fermant l'embrasure, ajouré par la fenêtre, put être considéré comme sollicité, ou non, par les charges du parement supérieur. Dès lors qu'il était ainsi considéré, sa constitution n'autorisait pas qu'on le laisse jouer un quelconque rôle dans la transmission des efforts : il fallait donc dévier ces efforts au droit de la baie, en prolongeant tout simplement la voussure de l'embrasure au-dessus de la baie en parement, ou en ménageant un arc de décharge spécifique dans ce dernier. Ainsi la presque totalité des efforts se transmettait-elle le long des parois de l'embrasure, en parement comme dans le cœur du mur.

Mais tous les constructeurs ne jugèrent pas cette précaution nécessaire : d'abord pour les baies de faible largeur et de faible hauteur, évitant peu le mur de parement, mais aussi pour des ouvertures plus importantes. En effet, le raisonnement utilisé plus haut néglige

l'importance de la cohérence des maçonneries, qui solidarise le parement au cœur de la maçonnerie du mur : on pourrait dire d'une certaine façon que, quelle que soit l'importance de l'ouverture, le parement supérieur est en partie "porté" par le cœur de la maçonnerie à son revers. Il était donc possible de s'affranchir d'un arc de décharge au-dessus de la baie, en pariant sur la cohérence du mur en tant que tel, et sur sa stabilité : d'ailleurs, les ruines de bien des monuments prouvent la validité de ce raisonnement, les fenêtres arrachées ne laissant que des ouvertures béantes dessinant des faux arcs en tas de charge dans le parement qui prolongent de facto la voussure de l'embrasure (fig. 209). Dans cette solution, le risque résidait essentiellement dans le fait que le mur clôturant l'embrasure, non protégé, était le premier atteint par d'éventuelles instabilités du mur, et donc par les fissurations ou la rupture.

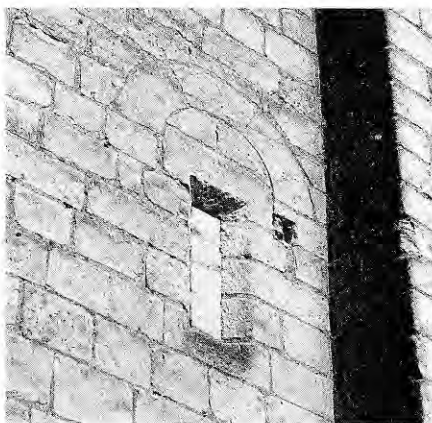
Ainsi se dessinent deux groupes structurellement différents pour la baie (fig. 291, séries A et B) : le groupe des baies dotées en parement externe d'arcs de décharge, et le groupe de celles qui n'en furent pas dotées. Mais, s'il est important conceptuellement, ce critère de distinction n'est intéressant qu'au plan des répercussions stylistiques qu'il put avoir ; or, dans la majeure partie des cas, l'arc de décharge vu aujourd'hui n'apparaissait vraisemblablement pas, masqué qu'il devait être par un enduit ou un crépi (fig. 210). Le plus souvent, le fait qu'il y ait eu ou non arc de décharge au-dessus de la baie n'a modifié en rien le dessin de celle-ci, qui se retrouve dans un cas ou dans l'autre.

DE L'ARC DE DÉCHARGE À L'ENCADREMENT PAR UNE VOUSSURE EXTERNE : L'UTILISATION DE LA STRUCTURE À DES FINS DÉCORATIVES

Le prolongement en parement de la voussure de l'embrasure est sans doute l'un des modes constructifs les plus ancrés dans la coutume, depuis que l'arc et la voûte sont connus. Les tours gallo-romaines qui demeurent dans les enceintes de la fin du III^e siècle sont toujours percées de grandes baies couvertes d'arcs en plein cintre aux voussoirs alternés : le plus souvent, la paroi de fermeture externe a disparu, laissant béante l'ouverture.



210



211

210. PROVINS (Seine-et-Marne). Palais comtal. Fenêtre de la *grande salle* ancienne, datable de la première moitié du XIII^e siècle. On note ici l'arc de décharge, certainement caché primitivement par un crépi. Remarquer également le tympan à deux trilobes, le meneau-colonnette, les impostes, celle de gauche étant soulignée d'un modillon en forme de tête humaine.

211. BEAULIEU-LES-LOCHES (Indre-et-Loire). Vue d'une fenêtre basse de la *tour-résidence*, édifiée probablement au XIV^e siècle. Noter l'arc de décharge parfaitement clavé.

Aussi ne s'étonne-t-on pas de trouver un tel mode constructif, à vocation tout autant structurelle que décorative, dans l'*aula* de Langeais (t.I, fig. 110) : ici, au tout début du XI^e siècle, le clavage alterné des arcs de décharge atteste d'une reprise de modes carolingiennes, elles-mêmes inspirées des modes gallo-romaines. Pourtant, les fenêtres rectangulaires et de petite taille, ne justifiaient pas en elles-mêmes ce luxe structurel et décoratif.

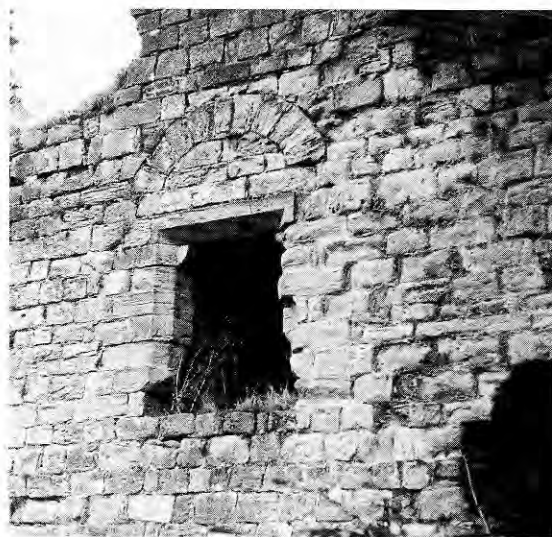
Moins ostentatoires étaient, quelques décennies plus tard, les arcs de décharge, parfaitement réguliers, pratiqués au-dessus des petites fenêtres de la *tour-résidence* de Loches (t.I, fig. 14), dont on retrouve un exemple à peu de distance, mais au XIV^e siècle, dans les fenêtres basses de celle de Beaulieu-les-Loches (fig. 201). Dans les deux cas, ces arcs n'étaient que la traduction en parement de la voussure interne propre à la fenêtre : ils ne se justifiaient pas au plan structurel.

212. MONTÉPILLOY (Oise); Vue de la tour-résidence du début du XIII^e siècle (?). Noter la porte d'entrée de la tour, avec son arc de décharge encadrant un tympan en retrait, et la fenêtre rectangulaire aux deux tiers de la hauteur, avec son linteau sous arc de décharge.



213. CHÂTEAUGIRON (Ille-et-Vilaine). Fenêtre de la tour-résidence de la fin du XIV^e siècle, avec son arc de décharge caractéristique de la mode bretonne. Noter la très curieuse grille métallique dotée d'un anneau pour l'usage des armes à feu.

213



214

214. LAGARDE (Ariège). Fenêtre du logis, percée sur courtine, datant du premier quart du XIV^e siècle. Noter l'arc de décharge, le tympan délardé et les piédroits chanfreinés, ainsi que les cousins.

Arcs de décharge sur de petites ouvertures

On verra plus loin que, dans la majorité des cas de faible ampleur, les constructeurs se dispensèrent d'arcs de décharge au-dessus de petites ouvertures, se contentant de linteaux. Néanmoins, on trouve, ici ou là, des exemples d'utilisation : ainsi à la tour maîtresse de Montépilloy, au début du XIII^e siècle, où les arcs plein cintre sont curieusement placés à deux ou trois assises au-dessus des linteaux des fenêtres (fig. 212). On citera aussi, parmi d'autres, la fenêtre identifiable dans une des tours de la maison-forte de Cramaille, dans l'Aisne, surmontée d'un arc de décharge brisé (fig. 236, G).

Mais la série la plus marquée, et la plus cohérente, de tels arcs de décharge soigneusement appareillés sur petites ouvertures, se trouve représentée dans l'architecture bretonne à partir du dernier quart du XIV^e siècle : on en trouve ainsi à Châteaubriant, à Châteaugiron (fig. 213), à Dinan, au Grand-Fougeray (fig. 258), à Saint-Malo, à la tour Solidor de Saint-Servan (t.I, fig. 252), à Suscinio, à Vitré (t.I, fig. 429).

Il est presque évident, compte-tenu de l'homogénéité géographique, que ces arcs de décharge bretons sont l'effet d'une mode décorative, liée peut-être à la mise en valeur de l'ouverture dans le crépi externe souvent pratiqué pour cacher la maçonnerie commune de schiste.

Arcs de décharge sur baies larges

Dès lors que les baies ouvertes dans les murs atteignaient des dimensions plus importantes, en particulier dès lors que les constructeurs se trouvaient obligés de les diviser verticalement par un meneau, la pratique de l'arc de décharge se justifiait plus. En effet, les charges verticales transitaient par ce meneau, risquant en théorie de l'exposer à des compressions trop importantes.

La solution consistant à ménager au-dessus du linteau deux arcs de décharge, un pour chaque demi-fenêtre, ne nous retiendra pas ici : en effet, elle ne contribuait nullement à décharger le meneau, puisque chacun des deux arcs retombait sur ce dernier. En revanche, l'arc de décharge couvrant l'ensemble de la fenêtre et reportant les charges de chaque côté ne pouvait que faire florès, compte-tenu des précédents en matière de fenêtres de petite taille. Les exemples en sont nombreux, comme

à Montbazou au XI^e siècle, à Châteaudun au siècle suivant, Yèvre-le-Châtel (fig. 60), Lagarde (fig. 214), Penne-d'Albigeois au XIII^e siècle. On ne s'y attardera pas non plus, car ce type de protection de la baie fut très ordinaire : le cas des fenêtres de la *grande salle* ancienne de Provins (fig. 210, 269, F) prouve sans aucun doute que ces arcs de décharge avaient le plus souvent pour vocation d'être cachés, tant ils sont mal appareillés et sans rapport avec la qualité du décor de la fenêtre elle-même.

Arcs de décharge prolongés en encadrement

Il est intéressant, en revanche, de s'intéresser à une structure décorative qui s'imposa très tôt, consistant à aménager la fenêtre et le mur de clôture de l'embrasure en léger retrait sur le parement externe, laissant ainsi se détacher l'arc de décharge prolongé vers le bas (fig. 291, série B). Ainsi, par un moyen tout simple, l'ouver-

ture donnait un relief et une animation à la façade. Le plus souvent, l'encadrement était limité vers le bas par l'appui externe de la fenêtre ; il pouvait être ou non solidaire des piédroits de la fenêtre. On devrait, en théorie structurelle, distinguer entre ces deux cas, puisque la solidarité entre l'encadrement et les piédroits annulait l'indépendance constructive entre la décharge et son remplissage ; cependant, je ne me livrerai pas à cette distinction ici, dans la mesure où le plus souvent, elle ne fut pas effective, confirmant la confusion entre structure et mise en forme.

On peut considérer cette disposition tout à la fois comme une filiation de l'arc de décharge, ou au contraire comme une application minimisée de la voussure externe encadrant la fenêtre. En effet, de longtemps en architecture religieuse, mais aussi en architecture palatiale, les voussures complexes à ressauts, s'étaient imposées : on songerait ainsi à leur application au XII^e siècle au palais de Girbaden (fig. 215),

215. MOLLKIRCH (Bas-Rhin) : Château de Girbaden. Fenêtre de la *grande salle* du château vieux, construite à l'extrême fin du XII^e siècle.





216

216. ARROU (Eure-et-Loir) : Château de Bois-Ruffin. Fenêtre de la tour-résidence (vers 1240 ?).

en Alsace, ou à celui de Beaumont-le-Richard (fig. 145). Selon les cas, selon la région, et suivant la qualité et l'abondance du décor, les deux filiations peuvent se justifier ; mais, à vrai dire, la distinction n'a de sens que formellement, la voussure complexe prenant naissance elle-même dans le concept d'arc de décharge.

La *tour-résidence* de Houdan offre un intéressant exemple : car l'on cerne bien ici la filiation de l'arc de décharge. Les fenêtres sont de

petites ouvertures rectangulaires jumelées (t.I, fig. 29) ; elles sont pratiquées dans un mur d'embrasure placé dans un encadrement en arc brisé sans saillie, dessinant tout simplement la trace de l'embrasure elle-même sur le parement extérieur. D'une autre façon, les fenêtres présentes à Nogent-le-Rotrou au XII^e siècle (fig. 278), à Ottrott-Ratsamhausen (t.I, fig. 113) au début du XIII^e siècle et à Bois-Ruffin (fig. 216) prouvent cette même filiation : ici, l'arc de décharge, très légèrement en avant du tympan, retombe en haut des piédroits de la fenêtre, son intrados étant au droit de ceux-ci. L'arc de décharge est donc affirmé dans ces exemples, sans pour autant qu'il se transforme en encadrement complet. Un dernier exemple est particulièrement instructif : celui de Castelnau-Bretenoux, où les fenêtres en claire-voie de la *tour-maison* sont ménagées, côté extérieur, sous de simples arcs de décharge, alors que du côté intérieur elles prennent place dans des encadrements formant voussure (fig. 217, 245).

Tout à la fois utilitaire et contribuant à la qualité de l'élévation, ce dispositif a eu un succès qui l'a fait se multiplier dans toutes régions et à toutes époques, avec des mises en valeur différentes. On le trouve dans les *tours-résidence* de Montrichard et de Montbazou dès

217



217. PRUDHOMAT (Lot) : Château de Castelnau-Bretenoux. Claire-voie sous arc de décharge de la tour-salle (début XIII^e siècle).

le début du XII^e siècle (t.I, fig. 112). Très souvent, il se limite à un encadrement à faible relief : il est en plein cintre au XII^e siècle et dans le début du XIII^e siècle, comme à Senonches (t.I, fig. 427), à Pontarmé (fig. 218), Laval (fig. 229), Montmélian (fig. 100) ou Mont-Saint-Jean au milieu du siècle encore (t.I, fig. 273 ; fig. 269, D). Il peut même se présenter pour de toutes petites ouvertures, comme à Panat de Clairvaux, dans l'Aveyron, où un encadrement plein cintre entoure un simple jour du XII^e siècle.

Dès la fin du XII^e siècle, l'encadrement en arc brisé fait son apparition, d'abord timide-ment, comme à Château-Gaillard (t.I, fig. 194), Crépy-en-Valois (t.I, fig. 95 ; fig. 236, B) au début du XIII^e siècle, ce dessin devenant quasiment de règle par la suite : on songe de ce point de vue à l'éblouissante série des fenêtres présentes dans les châteaux alsaciens du XIII^e siècle et du XIV^e siècle, qu'il s'agisse d'Ortenberg, d'Andlau (fig. 219), de Schöneck, de Kintzheim (fig. 239, C) ou de tant d'autres encore. En dehors de cette région, les exemples en sont nombreux : voyons par exemple les encadrements présents au château royal de Lillebonne, au palais de Senlis (fig. 19), à la *tour-maison* de Morancy (t.I, fig. 157), à Armentières (fig. 236, C), au château de Carcassonne à la fin du XIII^e siècle, etc.

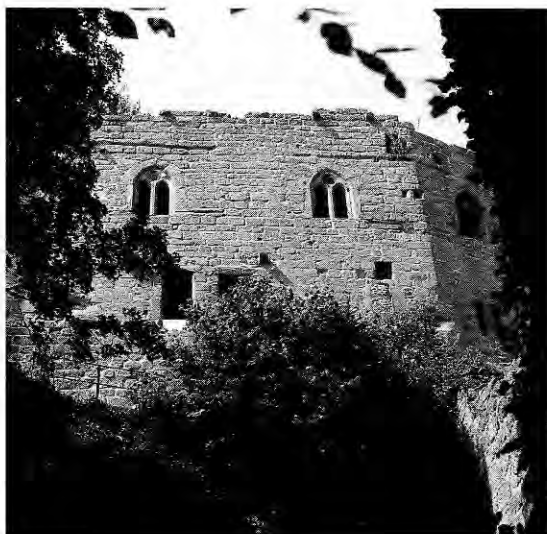
Pour le XIII^e siècle enfin, je n'ai relevé qu'un exemple où cet encadrement est coiffé par un arc segmentaire : celui de Provins, qui pourrait être daté, sous toutes réserves, du milieu du XIII^e siècle (fig. 210). En revanche, une telle mise en forme est plus fréquente à partir du dernier tiers du XIV^e siècle, comme à Beaugency, dans la *tour-résidence* où elles ont été ajoutées par Louis d'Orléans, au début du XV^e siècle, à Oudon (t.I, fig. 225), au palais ducal d'Argentan (fig. 220), aux palais royaux de Loches ou de Châtillon-sur-Indre, ou encore au château de Picquigny.

Arcs de décharge formant voussure ; archivoltes. Les fenêtres de prestige

Mais l'encadrement put prendre aussi une importance accrue par l'enfoncement de la fenêtre par rapport à l'arc de parement, par un décor particulier de l'arc, voire par les deux simultanément : on a vu que ceci peut s'assimiler, d'une certaine façon, à une simplification des voussures complexes présentes dans l'architecture palatiale issue de l'architecture carolingienne.



218. PONTARMÉ (Oise). Fenêtre de la tour-porte du château (XIII^e siècle ?).



219. ANDLAU (Bas-Rhin). Fenêtres à encadrement en arc brisé clavé, avec deux demi-fenêtres en arc brisé et rose, du début du XIV^e siècle.

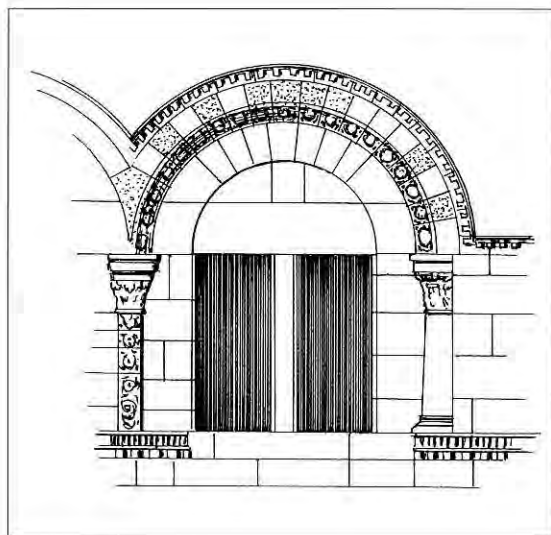
219

220. ARGENTAN (Orne). Palais comtal, construit dans le dernier tiers du XIV^e siècle par les comtes d'Alençon.



220

221. MONTÉLIMAR (Drôme). Élévation d'une fenêtre du palais (fin XII^e siècle).



221

Ce type se rencontre par exemple au palais de Montélimar (fig. 221), à la fin du XII^e siècle, où les fenêtres jumelées prennent place dans des encadrements plein cintre aux claveaux alternés, délicatement sculptés, et surmontés d'une archivolte ; dans la même région, la *tour-résidence* de Bourdeaux possède une superbe fenêtre dont l'encadrement plein cintre s'orne d'une archivolte ouvragée de la même époque (fig. 260). Peut-on voir dans ces exemples situés en terre d'Empire une influence marquée par les traditions germaniques palatiales, dont

222. NÉRY (Oise) : Tour-résidence de Sainte-Luce. Fenêtre de la tour-résidence priorale, du début du XIII^e siècle.



222

on voit l'effet à Girbaden, déjà cité (fig. 215) ? Ceci n'est pas à exclure, tant la décoration paraît ici en profusion ; mais l'absence de références dans les régions plus septentrionales ne saurait induire des conclusions trop rapides. Il suffit d'examiner la voussure et l'archivolte visible au pignon de la *grande salle* de Caen (fig. 224), sur laquelle on reviendra plus loin, pour s'apercevoir que les sources d'inspiration étaient fort voisines. Cependant cette salle appartient à une autre zone d'influence, anglo-normande : or il est patent que l'architecture anglo-normande insulaire fut plus prolifique en décorations que l'architecture de l'orbite française.

Un édifice tel que Crépy-en-Valois (fig. 236, B ; fig. 269, B), appartenant à l'un des comtes les plus proches de la couronne, pourrait indiquer que le décor des fenêtres n'était peut-être pas jugé comme aussi essentiel dans l'architecture d'orbite française que dans d'autres zones d'influence. La seule fenêtre qui nous soit parvenue du palais royal de Senlis, du XIII^e siècle, est tout à fait classiquement incluse dans un encadrement brisé sans profondeur et sans décor particulier si ce n'est les arcs brisés décaissés.

On pourrait aussi mettre en exergue la *maison-tour* urbaine dite du "palais d'Adélaïde", à Burlats, dotée de fenêtres superbes, aux larges archivoltes sculptées, pour insister le décalage entre l'apparent dénuement de la fenêtre romane septentrionale, et la profusion décorative du Sud (fig. 265) ; mais ce constat est à tempérer, lorsque l'on met en parallèle de Burlats la *tour-résidence* de la maison priorale de Sainte-Luce dans l'Oise, où l'encadrement est réalisé par un arc mouluré retombant sur des colonnettes (fig. 269, A ; fig. 222). Aussi faut-il, plus prudemment, prendre acte de la disparition d'un trop grand nombre d'édifices résidentiels de l'époque romane ou du début de l'époque gothique.

D'ailleurs, l'évolution au XIII^e siècle de l'encadrement, pour les fenêtres de prestige, est quasiment universel sur le territoire : la fenêtre est toujours située en retrait du parement, laissant la place à une voussure assez profonde animée parfois de ressauts d'ampleur limitée ; l'encadrement est souligné par une moulure torique retombant sur des colonnettes à chapiteaux formant ses piédroits. Ainsi aux fenêtres de la *grande salle* de Luchaux dans les années 1230, où la voussure comporte trois rouleaux toriques (fig. 122) ; Boulogne-sur-Mer, dans les mêmes années, offre un dessin un peu plus

simple, avec deux rouleaux plats (fig. 113) ; à la même période encore, les fenêtres de Montreuil-Bonnin présentent un seul rouleau torique (fig. 254). Plus tard, vraisemblablement à la fin de ce siècle, on trouve une formalisation plus discrète à Châluçet, comme à Bourdeilles, avec un encadrement profond sans ressauts, mais marqué d'un tore mince formant colonnette dans les piédroits (fig. 239, B) ; ces deux sites furent construits par le même maître d'ouvrage dans le dernier quart du XIII^e siècle.

Ce type de structure et de mise en décor de la fenêtre, perdura pendant toute la fin du Moyen Âge ; mais la diffusion massive de la fenêtre à meneau et croisillon, au XIV^e siècle, le cantonna progressivement aux fenêtres de prestige des espaces réservés au culte : on songerait ainsi aux exemples des *tours-résidences* de Dinan et de Largoët-en-Elven, contemporaines, où les fenêtres à encadrement ogival formant voussure externe sont réservées aux chapelles ou oratoires.

Cependant, il est bon de citer le dernier prolongement de cette mode des encadrements de prestige, manifeste dans une série de sites édifiés ou modifiés à partir du dernier tiers du XIV^e siècle, marqués par l'influence de chantiers royaux. Cette mise en œuvre est présente à Vincennes, où les fenêtres, en retrait du parement, sont ménagées dans de hauts encadrements en arc brisé, délimités par des baguettes toriques retombant sur des colonnettes à chapiteaux (fig. 250, A). De la même veine, mais modernisés par l'emploi de l'arc segmentaire, sont les encadrements déjà cités de Oudon : ils sont moulurés en deux rouleaux marqués de tores cylindriques à colonnettes. Et, dans cette famille, on citera encore les encadrements présents au logis royal de Loches, manifestement bâti à la fin du XIV^e siècle ou au début du siècle suivant, et ceux du palais d'Argentan contemporains (fig. 220).

LA STRUCTURE DES FENÊTRES SANS CROISILLONS HORIZONTAUX

Si l'on en vient maintenant à la structure de la fenêtre proprement dite, c'est-à-dire de l'ouverture, en faisant abstraction de son encadrement, force est de constater que la matière est rendue très difficile par les ambiguïtés même de la mise en forme que se plurent à mettre en œuvre les artisans et les architectes. On pour-

rait, en effet, distinguer en première approche les structures en poutre, c'est-à-dire les fenêtres couvertes d'un linteau, des structures en arcs, c'est-à-dire des fenêtres couvertes d'un ou de plusieurs arcs (fig. 291). Mais il faut alors immédiatement faire la part des falsifications structurelles volontaires que se plurent à imaginer les maçons : au premier chef, on pensera à la falsification qui consistait à évider un linteau d'un arc, donnant ainsi l'impression visuelle d'un fonctionnement en arc alors que la structure était celle d'une poutre, au demeurant fragilisée par l'absence de matière.

D'autres falsifications, ayant pour but, comme les premières, de donner l'impression visuelle de structures en arc, consistaient à dessiner des arcs sur les linteaux, en attendant des jeux d'ombre et de lumière qu'ils donnent l'illusion de ce fonctionnement.

Ainsi les classifications sont-elles difficiles, d'autant que point une dernière ambiguïté dans l'analyse typologique : elle est induite par la structure verticale des fenêtres, selon qu'elles étaient divisées, ou non, en deux par un meneau vertical. Ainsi telle ouverture couverte d'un arc en plein cintre, dès lors qu'elle est divisée en deux par un meneau, relève des fenêtres à encadrement ou à arc de décharge, alors que si elle est unitaire, elle relève des fenêtres en arc.

Subtilités assez intellectuelles sans doute ; au moins expliquent-elles la relative fluidité qui existe dans la classification typologique, et la facilité de passage d'une catégorie à une autre.

Fenêtres unitaires, sans partition verticale par un meneau

Ces fenêtres sont, d'une façon générale, couvertes de linteaux, dans la mesure où elles ont des dimensions faibles. Elles vont du simple jour en forme de meurtrière éclairant les niveaux bas, jusqu'aux fenêtres étroites, à un seul vantail. Les linteaux peuvent être pleins, ou ajourés de faux arcs.

Jours à voussures. Cependant, la structure à linteau n'est nullement universelle ; sans atteindre des dimensions importantes, nombre de jours sont ménagés au fond de voussures, comme à Druyes-les-belles-Fontaines, aux Aubelles, à Neaufles-Saint-Martin au XII^e siècle, à Bernstein (fig. 241) et à Mennetou-sur-



223

223. BAUX-DE-PROVENCE (LES) (Bouches-du-Rhône). Tour-résidence de la fin du XIII^e ou début XIV^e siècle. Noter les fenêtres trilobées à voussure au rez-de-chaussée, les fenêtres rectangulaires à meneau au premier étage.



224

224. CAEN (Calvados). Fenêtre de prestige sur le pignon de la *grande salle* de l'Echiquier, du premier quart du XII^e siècle.

Cher au XIII^e siècle (fig. 231), aux Baux de Provence (fig. 223) et à Bourbon-l'Archambault à la fin du XIV^e siècle (fig. 239, L).

Quelle était la raison structurelle de tels jours à voussures externes ? On peut facilement la comprendre, puisqu'il s'agissait d'optimiser l'éclairage, à ébrasement interne constant. En effet, pour un ébrasement interne donné, et pour une épaisseur de mur donnée, le fait de placer le jour au milieu de cette épaisseur permettait de disposer d'un véritable entonnoir de lumière avec un angle maximal, alors que le fait de le reporter en parement réduisait inéluctablement l'angle d'entrée des rayons solaires.

Par surcroît, ce type d'ouvertures, par le jeu des ombres, permettait d'animer la façade bien plus efficacement que de simples fentes externes.

Fenêtres en arc (fig. 291, a2). Dès que les dimensions augmentaient un tant soit peu, la tentation pouvait exister de ménager des ouvertures couvertes d'arcs, afin de mieux dévier les contraintes verticales. Pour reconnaître de telles fenêtres aujourd'hui, toute la difficulté réside dans l'impossibilité où l'on est le plus souvent de savoir si une baie couverte d'un arc vide n'était pas autrefois garnie d'un remplissage : souvent, en effet, ceux-ci ont disparu, ne laissant plus apparent que l'encadrement.

Il faut, en effet, distinguer soigneusement les fenêtres rectangulaires ménagées sous des arcs de décharge, ou à l'intérieur d'encadrements, des fenêtres en arc, pour des raisons de fonctionnalités internes : une fenêtre rectangulaire ne s'utilise pas de la même façon qu'une fenêtre en arc. Or, force est de constater que beaucoup de fenêtres sans meneau couvertes d'arcs possèdent des remplissages internes, qu'il s'agisse de tympan pleins ou ajourés : on pourrait citer ainsi les fenêtres du premier étage de la tour-maison de Montmélian (fig. 100), celles de la Tour ronde de Cluny, de la tour-résidence de Grasse, ou encore de la tour-résidence de Château-sur-Epte, toutes de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle. Il s'agissait donc bien, en conséquence, de fenêtres rectangulaires à encadrement ou à arc de décharge.

On peut, d'une façon assez schématique, remarquer l'emploi de l'arc simple, sans remplissage, dans les fenêtres non accessibles directement, tout en sachant que rien n'exclut la présence passée d'un réseau. Ainsi se présentent par exemple les fenêtres de la *grande salle* de Caen (fig. 224), celles de la *grande salle* de Bric-

quebec, au XII^e siècle (fig. 93) ; il semble, d'après les élévations anciennes, que les fenêtres hautes du palais comtal d'Angers (fig. 16) étaient également de ce type à la même époque.

Mais il serait absurde de penser que l'emploi en fut limité à cet usage. Il faut également citer d'autres cas, où la fenêtre en arc résulta sans doute d'impératifs de nature décorative ou architecturale. On citerait les fenêtres reconnaissables ici et là, comme celles de Vic-sur-Aisne au XII^e siècle, en plein cintre toujours, celles de Plazac, d'Albi, de Labastide-Villefranche, d'Huriel au XII^e siècle, celles de la *grande salle* d'Arlempdes et de la *tour-maison* de Porchères au même siècle, celles des *tour-résidences* de Règneville, de Turenne au XIV^e siècle, qu'elles soient en arc brisé voire en arc segmentaire, comme dans le dernier cas (fig. 225).

Malgré le nombre qui vient d'en être cité, ce type de fenêtres resta largement en retrait, au plan de la fréquence, par rapport aux fenêtres à linteaux, rectangulaires.

Fenêtres rectangulaires (fig. 291, a3). Parfaitement fonctionnelles au plan de leur usage interne, ces fenêtres sont, dès les premiers édifices maçonnés conservés, une évidence ; que l'on songe, par exemple, aux fenêtres de l'*aula* de Langeais, à celles des *tours-résidences* de Loches, et de Fréteval au XI^e siècle. On les trouve ensuite sans discontinuer, comme à Gallardon au XII^e siècle, à la tour du Brandon, ainsi que dans la majorité des tours maîtresses des châteaux philippiens.

Il s'agit, de fait, de la forme la plus courante de la fenêtre de petite taille, parfaitement adaptée à l'éclairage parcimonieux des salles des *tours-résidences*. On en a trop souvent négligé jusqu'à présent leur place, en se focalisant sur les fenêtres de prestige, cette négligence conduisant souvent à des interprétations trop rapides des fonctionnalités des fenêtres romanes.

Fenêtres rectangulaires à coussinets. Une variante, semi-constructive, semi-décorative, de la fenêtre rectangulaire simple, fut la réduction de la portée supérieure par la présence de coussinets (fig. 214). L'usage de cette variante se reconnaît essentiellement au XIII^e siècle ; il est particulièrement fréquent dans les constructions languedociennes de la fin du XIII^e siècle, comme à Viviourès, Puilaurens (fig. 226), dans les tours d'Aigues-Mortes, Allègre, Fressac



225

225. TURENNE (Corrèze). Fenêtre en arc brisé de la tour-résidence du XIV^e siècle.



226

226. LAPRADELLE-PUILAURENS (Aude) ;
Château de Puilaurens. Fenêtres du
logis (fin XIII^e siècle).

227. NEAUFLES-SAINT-MARTIN (Eure).
La tour-résidence du XII^e siècle, avec
ses fenêtres en jour à voussure au
premier étage, et ses oculi à l'étage noble.



227

(fig. 235) ; on en trouve également dans d'autres régions et à d'autres époques, ainsi à la maison-forte de Cramaille au XIII^e siècle (fig. 236, G), ou à la *tour-résidence* de Barbentane bâtie en 1365.

On aura l'occasion de revenir sur cette mode, très certainement d'origine constructive, qui avait pour second effet de "travestir" l'aspect extérieur de la fenêtre, en suggérant une forme ajourée du linteau.

Fenêtres à linteaux ajourés en faux arcs (fig. 291, a5). On pénètre, avec cette catégorie, dans un domaine d'une particulière ambiguïté, que l'on va retrouver à propos des fenêtres à meneau vertical, voire avec les fenêtres plus amples dotées de claires-voies. En effet, la fenêtre y prend la forme d'une baie en arc, qu'il soit en plein cintre, brisé ou trilobé ; mais la structure constructive est bien celle d'une fenêtre à linteau, ce dernier étant ajouré, ou surmontant un petit réseau, simple remplissage, jouant apparemment le rôle de l'arc. Cette catégorie est particulièrement représentée aux XIII^e et XIV^e siècles, et il est préférable de l'évoquer plus globalement en traitant des fenêtres à meneau, tant les similitudes sont évidentes.

Oculi. Pour finir sur cette évocation des fenêtres sans partition verticale, on ne peut éviter de mentionner une catégorie toute particulière, celles des *oculi* circulaires. On ne peut dire qu'il s'agisse d'une catégorie "pure", dans la mesure où ce genre de fenêtres avait essentiellement une vocation d'appoint, en raison de son évident manque de fonctionnalité. Appoint au plan de l'apport de lumière, mais aussi au plan décoratif : l'*oculus* circulaire s'apparente, en effet, à la rose, sa forme venant ponctuer une élévation de façon remarquable. Ainsi s'imposent deux sites au XII^e siècle : celui du Haut-Barr (fig. 280), où un *oculus* circulaire s'intercale entre deux baies à meneau, et surtout celui de Neufles-Saint-Martin (fig. 227). Dans ce second exemple, contrairement au premier, les *oculi* fournissent le seul éclairage de la salle supérieure de la tour-résidence, assurément la salle de prestige ; extérieurement, ces *oculi* sont supérieurement ouvragés.

Ce type de fenêtres est assurément marginal ; on le retrouve sous forme de rose haute dans la salle inférieure de la tour-résidence de Saint-Floret, bien plus tard puisqu'il s'agit ici d'une construction des années 1370 si l'on en croit la datation du décor peint.

Fenêtres à meneau vertical

On ne peut s'étonner de retrouver à peu près les mêmes catégories structurelles dans les fenêtres plus larges, dotées d'un meneau vertical pour assurer le passage des contraintes verticales, mais surtout pour permettre l'usage fonctionnel de vantaux manipulables de l'intérieur. Cependant, une catégorie disparaît quasiment d'elle-même : la première, celle des jours d'éclairage.

Fenêtres à arcs clavés (fig. 291, A2 et B2). On se limitera à évoquer ici les fenêtres surmontées de deux arcs, un par demi-baie, dans la mesure où les fenêtres à meneau couvertes d'un seul arc ont déjà été étudiées plus haut. À vrai dire, ce type de fenêtres ne s'impose pas par sa fréquence : en effet, la division de la baie en deux demi-baies par le meneau rendait le plus souvent possible le couvrement par un linteau, plein ou ajouré, surtout s'il existait au-dessus un arc de décharge ou un encadrement. Il se rencontre néanmoins, dès le XII^e siècle, par exemple à la *tour-résidence* de Montbazou, au XII^e siècle à celles de Falaise, de Beaugency, de Châteaudun (fig. 228), à la fin de ce siècle à Laval (fig. 229), à Nogent-le-Rotrou (fig. 278). On la citera aussi, sans souci d'exhaustivité, dans les fenêtres de la tour-porte de Manosque, au XIII^e siècle, à la tour maîtresse du château des Tourettes (fig. 266).

Dès lors qu'était cherché un effet décoratif particulier, ou la marque d'un soin ostentatoire, ce type de fenêtres surmontées de deux arcs clavés pouvait être utilisé : voyons par exemple les fenêtres de Montreuil-Bonnin (fig. 254). Mais, à partir du XIII^e siècle, c'est surtout dans l'architecture palatiale urbaine que se concentrent les fenêtres de ce genre, comme à la tour de Flaugnac (fig. 255), au bâtiment dit de la Commanderie à Puycelci, ou encore au palais Duèze de Cahors (t.I, fig. 211 et 214).

Est-ce, une fois encore, la disparition trop nombreuse de logis castraux contemporains qui fait la différence ? Certes, l'on ne peut faire l'erreur d'une trop rapide assimilation ; les fenêtres visibles dans la *grande salle* de Bruniquel (fig. 51) sont d'un type absolument similaire à celles de Flaugnac déjà citées, prouvant assurément que le luxe de la mise en œuvre n'était pas l'apanage de la bourgeoisie urbaine. De même, on trouve dans la *tour-résidence* de Roumegous, en Aveyron (dans une grange abbatiale), des fenêtres à deux arcs brisés. À Saint-Pierre-de-



228

228. CHATEAUDUN (Eure-et-Loir). Fenêtre de la tour-résidence, édifiée dans les années 1180.

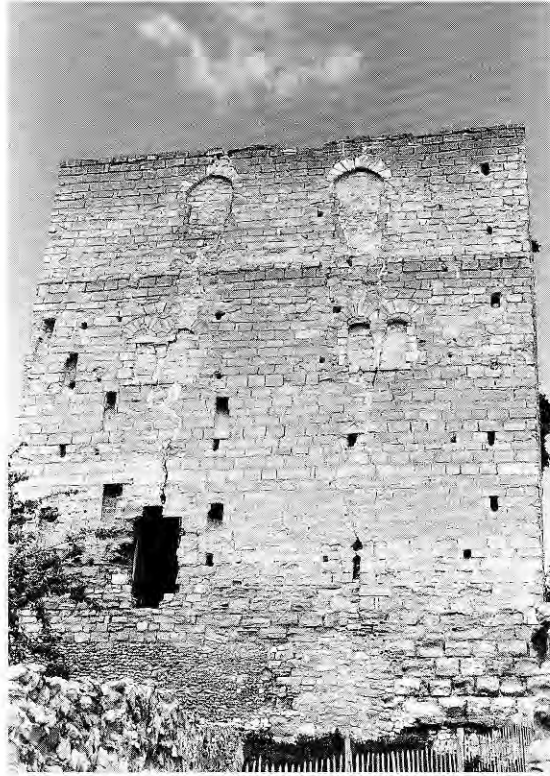


229

229. LAVAL (Mayenne). Fenêtres de la tour circulaire du début du XII^e siècle, et fenêtres du logis du XIII^e siècle. Les fenêtres de la tour sont à deux demi-fenêtres sous arcs clavés, avec encadrement plein cintre, alors que les fenêtres du logis sont à tympan sous encadrement brisé.

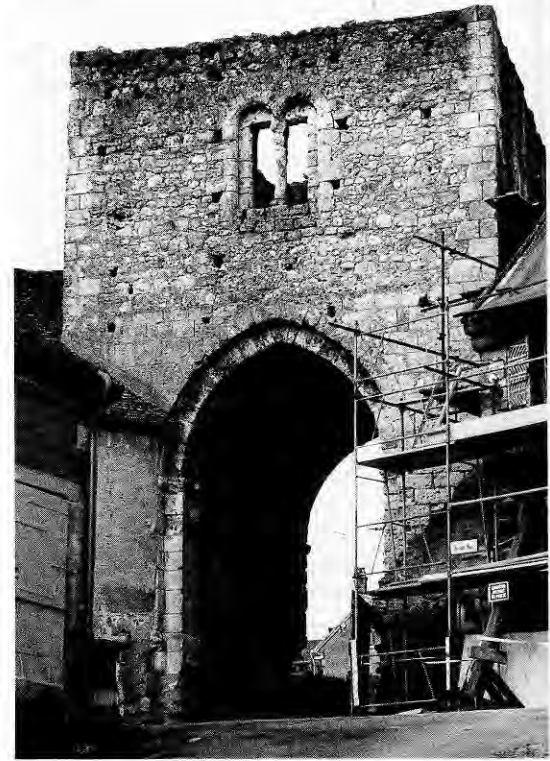
230

230. CONFLANS-SAINTE-HONORINE (Yvelines). Fenêtres de la tour-résidence du XII^e siècle.



231

231. MENNETOU-SUR-CHER (Loir-et-Cher). Fenêtre de l'une des tours-portes de la ville (premier quart du XIII^e siècle).



233

232. MONTOIRE (Loir-et-Cher). Vue intérieure de la tour-résidence du XII^e siècle. Jour d'éclairage au niveau bas, fenêtre rectangulaire à meneau-colonnette au premier, à côté de la porte d'entrée.

232



233. CLUNY (Saône-et-Loire). Tour du Moulin, de la première enceinte de l'abbaye. Édifice de la fin du XIII^e siècle.



Curtille en Savoie, au château d'Aymon le Pacifique, bâti vers 1300, le même type de fenêtres est utilisé.

Cependant, la différence mérite d'être notée, car elle va se confirmer en examinant les autres types de fenêtres à meneau identifiables dans les ouvrages conservés : il semble bien qu'en de nombreux cas, l'architecture castrale a été plus économe que l'architecture bourgeoise urbaine dans ses moyens courants, préférant utiliser la fenêtre à tympans ajourés de faux arcs que la fenêtre à arcs.

Fenêtres à arcs clavés et tympans (fig. 291, A1). Ce type est très rare ; il consistait, ni plus ni moins, à masquer la structure constructive pour rendre l'usage de la fenêtre fonctionnel, en lui donnant une forme rectangulaire. Il s'agit de la démarche exactement inverse de celle qui consistait à ajourer le linteau, ou à l'engraver de décors.

J'en citerai deux exemples particulièrement instructifs. Le premier est celui de la *tour-résidence* de Conflans-Sainte-Honorine (fig. 230), datant probablement des années 1100, voire un peu antérieure. Chacune des fenêtres à meneau est couverte de deux arcs soigneusement clavés, contenant des tympans constitués d'une seule pierre reposant sur les piédroits. Légèrement différente, la fenêtre présente à la tour-porte de Mennetou-sur-Cher offre un cas mixte, où deux demi-baies rectangulaires sont surmontées de deux arcs plein cintre débordants à gauche et à droite : l'effet est donc médian entre une fenêtre à encadrement, et une fenêtre à deux arcs clavés (fig. 231).

Fenêtres rectangulaires à linteaux pleins ou tympans à base rectiligne sous encadrement (fig. 291, A3 et B3). Ce groupe est très représenté, contrairement à ce qui peut être affirmé traditionnellement. Voyons ainsi, au XII^e siècle, la *tour-résidence* de Montoire, qui prouve que l'usage en est fort ancien (fig. 232). On y reviendra au plan des fonctionnalités internes. On a déjà cité, au titre des fenêtres sous encadrement, celles de Montélimar (fig. 221), de Senonches, de Château-Gaillard.

Dès lors, la liste des bâtiments conservés possédant de telles fenêtres s'allonge, tout particulièrement au XIII^e siècle : en Picardie le logis Saint-Louis du château de Septmonts (fig. 159), la porte de Laon à Coucy (t.I, fig. 428), la

grande salle de Boulogne-sur-Mer (fig. 113) ; en Gâtinais la *grande salle* de Yèvre-le-Châtel (fig. 60) ; en Bourgogne la tour du Moulin à Cluny (fig. 233), la *tour-résidence* de Saint-Sernin-du-Bois (fig. 234), la *grande salle* de Mont-Saint-Jean (t.I, fig. 273 ; fig. 269, D) ; en Dauphiné la *tour-résidence* de Crest (fig. 2), la *tour-maison* de Chamaret ; en Guyenne la *grande salle* de Bellocq ; en Alsace le château de

234



234. SAINT-SERNIN-DU-BOIS (Saône-et-Loire). *Tour-résidence* du XIII^e siècle (?).

235



235. FRESSAC (Gard). Fenêtres du logis (fin XIII^e ?). La fenêtre basse semble avoir été constituée de deux jours dans la même embrasure. Au-dessus fenêtre à deux coussinets à bosse, sans doute divisée en deux par un meneau primitivement.

Birkenfels (fig. 243), celui d'Ottrott-Ratsamhausen, celui d'Hohenfels ; en Savoie la tour du Chaffard à Cruet dans la première moitié du XIV^e siècle.

On arrêtera ici la liste, qui pourrait être prolongée bien plus largement : son seul but est d'affirmer la fréquence de ces fenêtres parfaitement fonctionnelles, rectangulaires et divisées en deux par un simple meneau. Elles constituent, peu ou prou, le ferment des fenêtres à meneau et croisillon qui seront la règle à partir des années 1350.

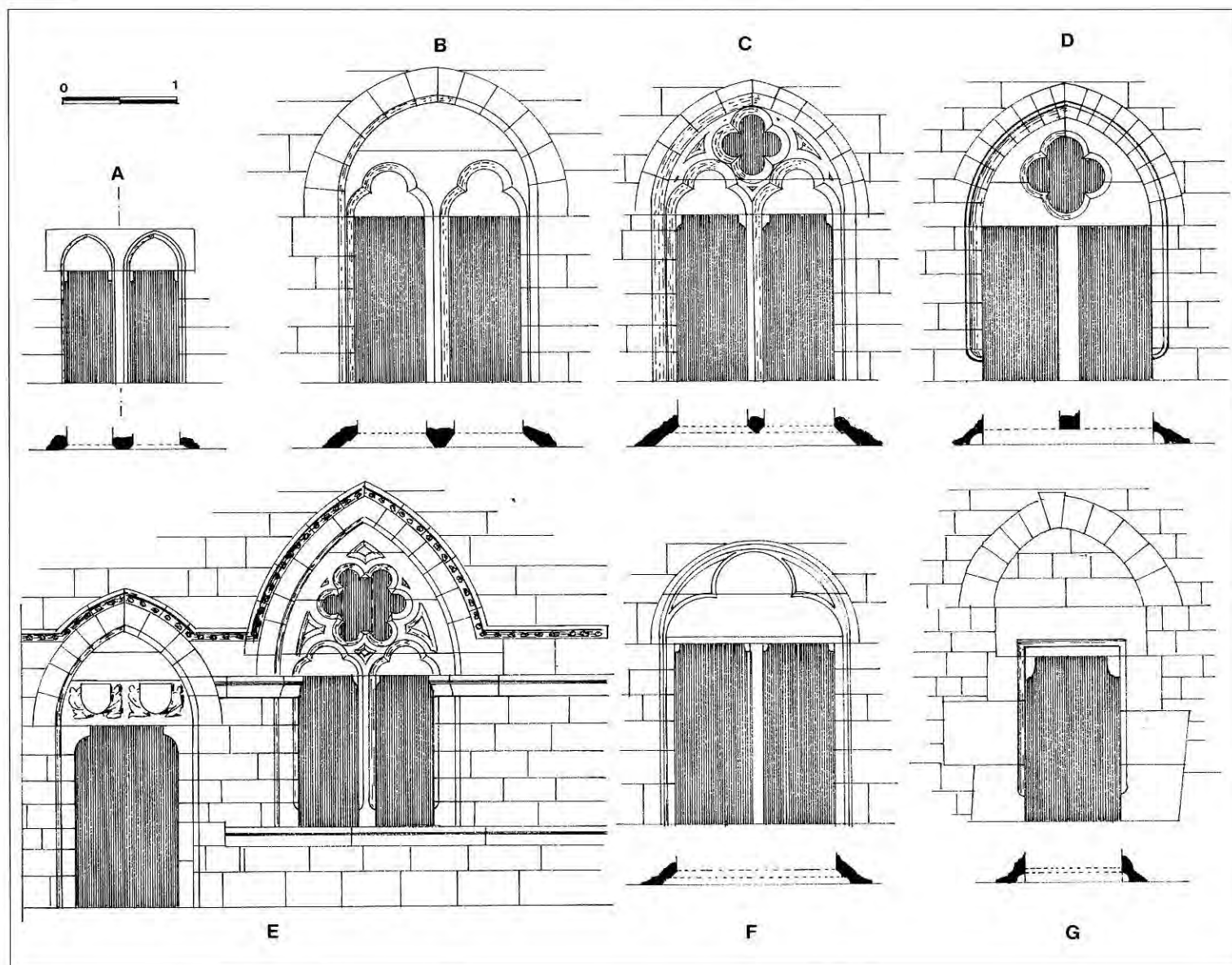
On peut citer en variante, comme pour les fenêtres unitaires, les linteaux soulagés par des coussinets, comme à Fressac (fig. 235) ; une intéressante fenêtre existe à la *tour-résidence* de la

Pérouse, à Saint-Marcel en Savoie, au XIII^e siècle, avec des coussinets tellement saillants, répondant à une console débordante sur le meneau, qu'ils dessinent quasiment des faux arcs en tas de charge. D'une façon fréquente, les coussinets sont peu marqués, destinés à amortir les angles, et, lorsqu'il existe des impostes, elles jouent le même rôle.

Fenêtres à linteaux pleins engravés (fig 291, A4 et B4). Une variante de cette première formule, variante à but décoratif exclusivement, fut l'engravement des linteaux de façon à simuler la présence d'arcs plein cintre, brisés ou trilobés au-dessus des demi-fenêtres rectangulaires (fig. 236).

236. Fenêtres conservées du XIII^e siècle en Ile-de-France. A : Bazoches (Aisne). B : Crépy-en-Valois (Oise). C : Armentière-sur-Ourcq (Aisne). D : Thiers-sur-Thève (Oise). E : Marizy-Saint-Mard (Aisne). F : Le Vivier (XIV^e siècle) (Fontenay-Trésigny-Seine-et-Marne). G : Cramaille (Aisne).

236



Cette variante semble apparaître à la fin du XII^e siècle, comme on peut le voir par exemple à la *tour-maison* de Sainte-Luce (fig. 222), à Crépy-en-Valois (linteaux engravés de trilobes) (fig. 236, B ; 269, A et B) ; elle est fréquente au XIII^e siècle, comme on peut le voir, avec des arcs brisés, dans les édifices d'inspiration philippienne de la Chasse (fig. 237), Bazoches (fig. 236, A), à Montmélian près Saint-Witz (fig. 100), à Sainte-Luce (fig. 222) , à la tour-résidence de Bellecombe en Tarentaise ; au Haut-Barr (fig. 280) ou à Beauregard (fig. 238), à Marigny-la-Gueurce, les engravements sont en plein cintre, avec la particularité, dans le dernier cas, de présenter sur chacun des tympans de petites têtes humaines. Sans aucun doute, la formule fut particulièrement prisée en association avec l'engravement de trilobes, qui fut très fréquente jusqu'au XV^e siècle. On y reviendra en abordant les motifs décoratifs.



237

Fenêtres à linteaux ou tympans ajourés de faux arcs (fig. 291, A5 et B5, fig. 239). Doit-on souligner à nouveau l'ambiguïté de ces structures ? Elles donnaient extérieurement l'illusion d'un fonctionnement en arcs, alors que les linteaux étaient justement fragilisés par les faux arcs qui y étaient découpés.

On peut distinguer une première famille, assez compréhensible, d'ouvertures de ce type. Il s'agit de petites fenêtres divisées en deux par un meneau, le linteau étant ajouré de deux petits arcs plein cintre retombant sur le meneau. La structure jouait ici un rôle purement décoratif, la taille de la fenêtre ne justifiant pas la présence du meneau central. On citera comme applications de ce système les fenêtres de la *tour-résidence* de Chauvigny au XII^e siècle; du palais de Druyes-les-belles-Fontaines, de celui de Girbaden (fig. 215) à la fin de ce siècle ; de Pflixburg, Châlus-Maumont (fig. 240), Clisson, du Coudray-Salbart (tour de Bois-Berthier), de Confolens.

Mais la catégorie s'étend nettement au-delà de cette première famille relativement restrictive dans ses ambitions. Dès la fin du XII^e siècle, les fenêtres du palais de Landsberg sont constituées de deux arcs plein cintre évidés dans des linteaux composites (fig. 285) : la taille même des fenêtres imposa de ménager une pierre par demi-fenêtre, et, pour assurer la solidité du couverture, de superposer à cette première assise évidée une seconde assise. Le procédé fut très largement utilisé en Alsace, à

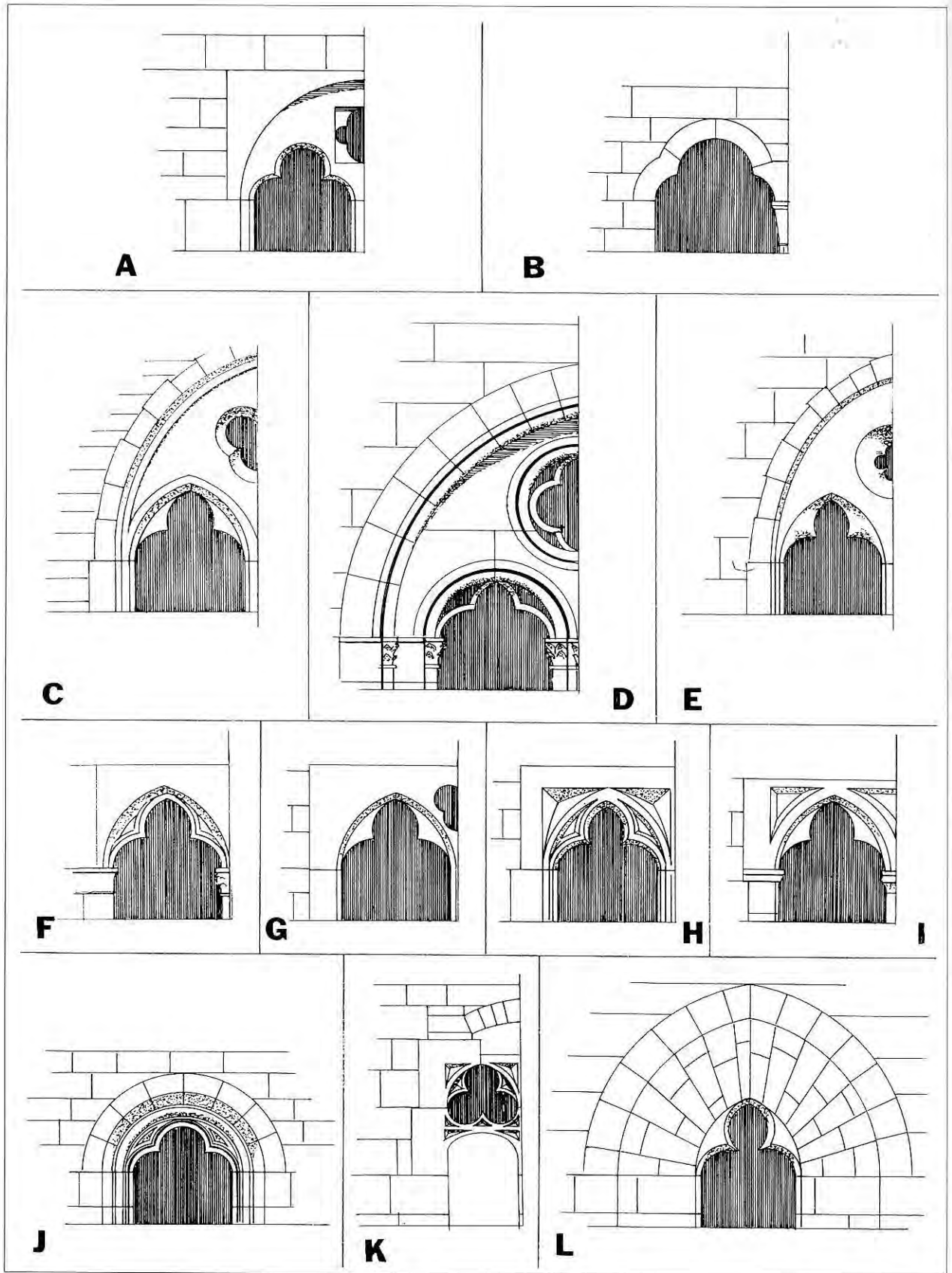


238

237. DOMONT (Val-d'Oise) : Château de la Chasse. Fenêtres du château, associées avec des archères, du premier quart du XIII^e siècle.

238. PUBLY (Jura) : Château de Beauregard. Fenêtre XIII^e siècle du logis.

239. SYNOPTIQUE DE FENÊTRES DES XIII^e ET XIV^e SIÈCLES. Fenêtres à linteaux ou tympans ajourés de faux-arcs (dessins sans échelle). A : Neu-Windstein. B : Najac. C : Kintzheim. D : Bourdeilles, Montjoux. E : Ortenberg, Spesbourg, Wasenbourg. F : Larressingle, Mansencôme. G : Gençay, Kintzheim, Montarnal. H : Arques, Puivert, Thermes. I : Lannepax, Mont-de-Marsan. J : Puivert. K : Arques. L : Bourbon-l'Archambault, Les Baux.



239

des degrés d'aboutissement divers : ainsi, au XIII^e siècle, à la grande salle du château de Saint-Ulrich à Ribeauvillé (fig. 279), Bernstein (double cintre) (fig. 241) ; à Kintzheim, Schöneck, Lutzstein (double arc brisé) ; à Kintzheim, Wangenbourg (double trilobe).

Le summum du travestissement architectural induit par ce genre de structures se rencontre sans doute dans certaines fenêtres de Neu-Windstein, au début du XIV^e siècle : à côté de fenêtres à linteau ajouré d'un double arc brisé, on trouve sur ce site des fenêtres où, outre cet évidemment, le linteau est gravé d'un faux arc en plein cintre imitant un encadrement (fig. 239, A) ! Et, par ailleurs, pour en finir avec les fenêtres, particulièrement nombreuses, encore observables dans les constructions alsaciennes, il est bon de noter l'utilisation très fréquente du tympan ajouré sous encadrement brisé : tympan ajouré de double arcs brisés, comme à Andlau (fig. 219) dans la première moitié du XIV^e siècle, tympan ajouré de double trilobes comme à Ortenberg dès le milieu du XIII^e siècle, à Spesbourg (fig. 209), à Wasenbourg au XIV^e siècle (fig. 239, E).

Ce type de couvrements de fenêtres ne fut, limité à l'Alsace : au XII^e siècle, on en trouve par exemple au palais méconnu des Aubelles ; le linteau dédoublé au droit du meneau en colonnette, est ajouré de deux arcs plein cintre (fig. 242). Le même type de fenêtres peut être observé à la *tour-résidence* du château d'Harcourt à Chauvigny. Disposition que l'on trouve au XIII^e siècle dans les tours urbaines de Vence et Saint-Paul-de-Vence, à la tour maîtresse de Conques-sur-Orbiel, à la fin de ce siècle à Collioure, ainsi qu'à Perpignan.

Si l'on n'observe guère, d'une façon générale, de linteaux ajourés de double arcs brisés (voir par exemple le logis de Montarnal en Rouergue au XIII^e siècle), en revanche les linteaux ajourés de double trilobes furent légion, tout spécialement dans les régions du Sud-Ouest comme dans le Centre dans les années 1250-1350. On aura l'occasion d'y revenir à propos du décor mis en place.

De la même façon, les fenêtres à tympan ajourés sous encadrement apparaissent çà et là, tout en étant moins fréquentes que les fenêtres à double arc en dehors de l'Alsace. On citera néanmoins un bel exemple, celui des fenêtres visibles dans les années 1280-1300 à Bourdeilles, avec leur tympan ajouré de trilobes sous arcs plein cintre (fig. 239, D, 271).



240

240. CHALUS (Haute-Vienne). Maison-forte de Maumont. Fenêtres du pignon et de la tour flanquante du milieu du XIII^e siècle.



241

241. DAMBACH-LA-VILLE (Bas-Rhin) : Château de Bernstein. Fenêtres du logis du début XIII^e siècle. Noter les jours à voussure et ébrasement externe, et les fenêtres à double cintre sous encadrement plein cintre.



242

242. MÈNÉTRÉOL-SOUS-SANCERRE (Cher) : Château des Aubelles. Fenêtre du logis (fin XII^e siècle).

243. OTTROT (Bas-Rhin) : Château de Birkenfels. Logis XIII^e siècle, avec des fenêtres rectangulaires à meneau, et aux deux étages nobles, des claires-voies à baies rectangulaires.



243

244. NIEDERBRONN-LES-BAINS (Bas-Rhin) : Château de Wasenbourg. Façade du logis, avec son mur-bouclier sur la gauche. Au premier étage, fenêtre à tympan ajouré sous encadrement brisé, et claire-voie.



244

245. PRUDHOMAT (Lot) : Château de Castelnaud-Bretenoux. Fenêtres à claire-voie de la tour-salle, côté cour (début XIII^e siècle ?).



245

Fenêtres à réseaux (fig. 291, A7 et B7). On terminera enfin par les fenêtres à réseau, souvent ménagé à l'intérieur d'encadrements en arc. En général réservées aux parties les plus prestigieuses des édifices, elles sont rarement conservées ; on les trouvait en particulier dans les chapelles, ou dans les *grandes salles* les plus importantes statutairement. Un bon exemple en est fourni par la *grande salle* du château épiscopal de Capestang dans la seconde moitié du XIII^e siècle (fig. 287) ; la grande salle de Montargis dont Androüet du Cerceau nous a conservé l'image, possédait dès le premier quart du XIII^e siècle de telles baies immenses à remplage en réseau (fig. 34, 121). Citons aussi la fenêtre encore reconnaissable à la *tour-résidence* de Corbières, dans l'Aveyron, du XIV^e siècle.

On ne s'appesantira pas sur cette dernière catégorie : en effet, son utilisation fut assez rare dans la construction courante : même la *grande salle* du palais de la Cité bâtie sous Philippe le Bel ne possédait que des fenêtres de dimension moyenne, à deux trilobes et rose sous encadrement brisé (fig. 88).

Fenêtres à plusieurs meneaux verticaux ; claires-voies

Si les constructeurs évitaient, en général, les fenêtres très larges pour des raisons de solidité évidentes, on relève quelques cas de baies ambitieuses, assez larges pour justifier la mise en place de meneaux multiples. En Alsace, pays d'élection pour l'analyse des fenêtres, les cas en sont relativement nombreux : on trouve au château du Haut-Kœnigsbourg, dans le palais du XII^e siècle, une fenêtre triple à deux meneaux ; Birkenfels, au début du XIII^e siècle, offre des claires-voies à cinq éléments rectangulaires de hauteur croissante des côtés au centre, sous arc de décharge segmentaire (fig. 243). Ce type de mise en forme fut très prisé en Alsace : on le trouve à Lutzelstein au XIII^e siècle avec cinq jours en arc brisé juxtaposés, également de hauteur dégressive du centre aux bords. L'exemple le plus abouti, au XIV^e siècle, est très certainement celui de Wasenbourg (fig. 244), avec une claire-voie constituée de neuf éléments coiffés de trilobes : cette fois, les éléments sont de hauteur constante, mais sont surmontés de roses croissant en dimension jusqu'au centre, créant le même effet que précédemment sous un arc de décharge segmentaire. Pour en finir avec l'Alsace, on citera encore le château de

Dreistein où ne demeure que l'arc de décharge qui devait couvrir une baie en claire-voie du même type.

Sur le reste du territoire, les exemples de baies aussi ambitieuses dans leur mise en œuvre sont assez rares, au moins au vu des restes conservés. Sensiblement à la même date, c'est-à-dire au début du XIII^e siècle, deux édifices majeurs en sont dotés : la tour maîtresse de Commarque et le château de Castelnaud-Bretenoux. Dans le premier cas, il s'agit d'une claire-voie à six éléments de même hauteur, séparés par des meneaux-colonnettes à chapiteaux très débordants, supportant de minuscules arcs plein cintre (fig. 288) : le maître d'œuvre a manifestement joué ici des formes pour créer, grâce aux chapiteaux, de faux trilobes, les petits arcs au-dessus jouant le rôle de roses. À Bretenoux, les fenêtres sont constituées de quatre ouvertures surmontées d'arcs clavés en plein cintre ; côté extérieur, ces claires-voies sont placées sous de simples arcs de décharge, alors que vers la cour, elles prennent place dans des encadrements à voussure à ressaut segmentaire (fig. 245, 217).

De là, il faut sauter plus d'un siècle et demi pour trouver un autre cas significatif, celui du logis de Clisson, avec une claire-voie de quatre ouvertures trilobées qui sert très certainement d'éclairage pour l'oratoire seigneurial, en connexion avec la chambre (fig. 246). À Collioure, à la fin du XIII^e siècle, on trouve des fenêtres à deux meneaux, comme celles du Haut-Kœnigsbourg déjà cité.

LES FENÊTRES À CROISILLONS HORIZONTAUX

L'apparition des croisillons ou traverses

À quelle époque apparaît l'usage de croisillons horizontaux en pierre dans la baie médiévale ? Il s'agit d'une question encore mal élucidée, dans la mesure où la connaissance est encore trop imparfaite de l'architecture dite civile. Au risque d'apparaître schématique à l'excès, il semble bien que ce ne soit pas avant le milieu du XIV^e siècle, au moins dans l'architecture développée dans châteaux et palais, que ces croisillons se généralisèrent de façon foudroyante. Certes, on note ça et là quelques exemples introduisant ces croisillons divisant verticalement la fenêtre en panneaux supérieurs et inférieurs : on citera ainsi la fenêtre visible au



246

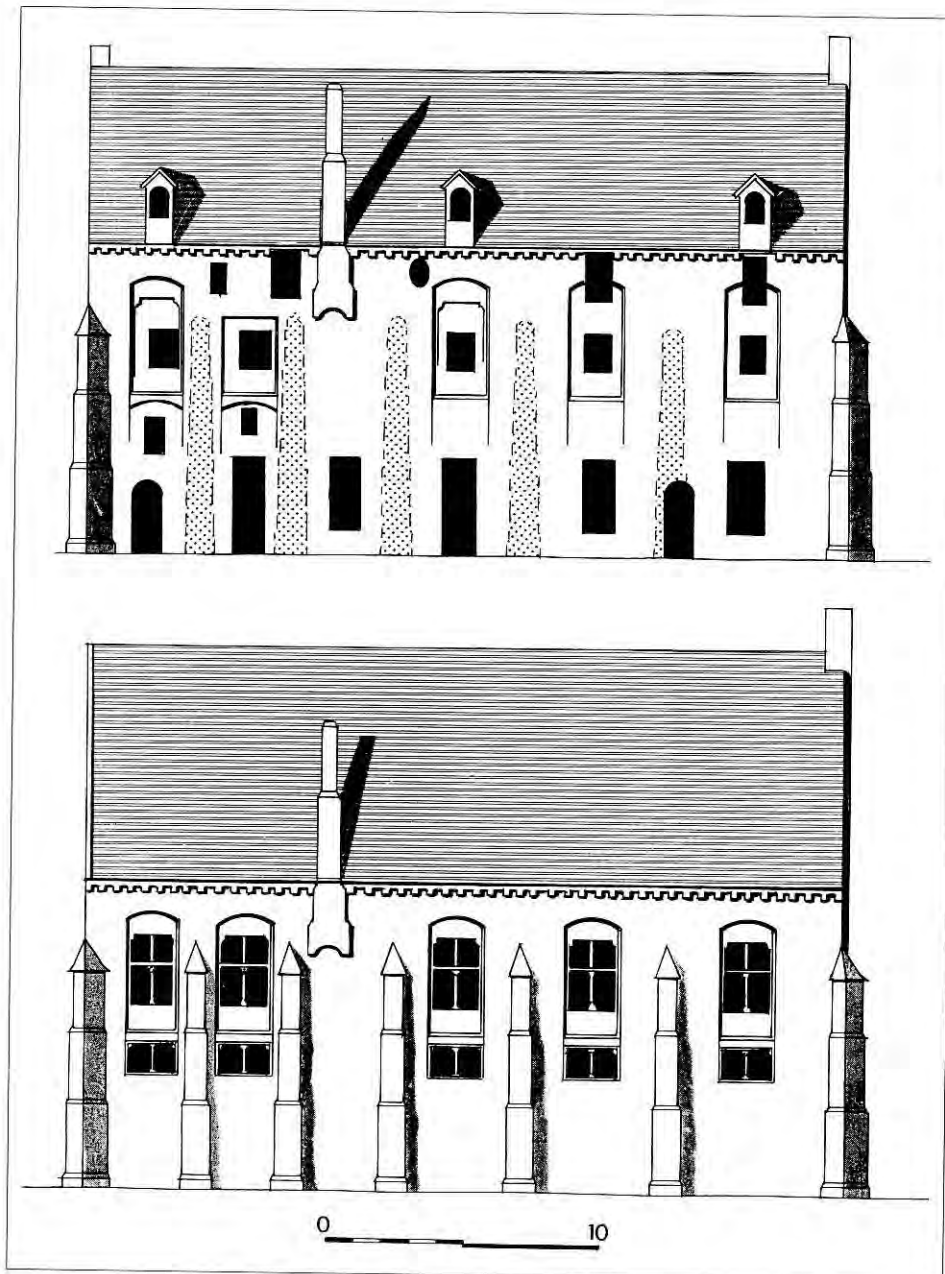
246. CLISSON (Loire-Atlantique). Claire-voie de l'oratoire seigneurial (fin XIV^e siècle). Noter, sur la droite, la loggia seigneuriale, avec son "hagioscope" ; noter également sur la gauche l'amortissement de l'angle par un pan coupé, afin d'améliorer la visibilité depuis la chambre pendant l'office.



247

247. ARRABLOY (Loiret). Fenêtre du logis (début XIV^e siècle ?).

château d'Arques, dans l'Aude, qui pourrait être datée des années 1300 si l'on pouvait s'assurer de son caractère parfaitement contemporain avec le gros-œuvre (fig. 239, K). Ici, la fenêtre était constitué de deux panneaux bas peut-être trilobés, surmontés de deux roses, une fine baguette moulurée séparant les uns des autres. Il n'est pas impossible que la fenêtre visible au petit château d'Arrabloy sur le même principe soit également contemporaine du gros œuvre, c'est-à-dire des années 1300 ; mais, ici encore, le doute reste sur une datation plus tardive, en raison de la difficulté d'analyse des maçonneries (fig. 247). Peut-être les fenêtres de la *grande salle* neuve de Provins, telles qu'elles



248. PROVINS (Seine-et-Marne). Élévation de la façade sur cour de la grande salle neuve : en haut, état en 1883, en bas restitution.

249. TANCARVILLE (Seine-Maritime). Fenêtre de la tour Carrée (dernier quart du XIV^e siècle ?).



249

peuvent être restituées (fig. 248), pourraient-elles fournir un autre exemple, plus représentatif ; leur datation autour de 1250 reste sujette à bien des incertitudes, d'autant que l'encadrement en arc laissant libre un tympan plein rappelle plus volontiers les fenêtres de la seconde moitié du XIV^e siècle observables à Tancarville (fig. 249), Argentan (fig. 220), Beaufort-en-Vallée (t.I, fig. 163). Mais on trouve à Quéribus une grande fenêtre à croisillon qui pourrait dater du début du XIV^e siècle ; de la même façon, de récentes investigations ont montré qu'à Puivert la salle supérieure de la tour maîtresse, dite salle des Musiciens possède des fenêtres où le remplage prenait en compte un croisillon horizontal. Or la date en est attribuée aux années 1320.

Il n'est pas improbable que cette façon de diviser la fenêtre soit née d'une évolution de la fenêtre rectangulaire surmontée de trilobes ou d'arcs brisés ajourés, un linteau marquant la séparation entre la partie inférieure, dotée d'un ouvrant, et la partie supérieure dotée d'un vitrage fixe. On en trouve des exemples, à vrai-sire peu fréquents dans l'architecture castrale, au manoir de Boos en Seine-Maritime, ou à la maladrerie du Tortoir, dans l'Aisne ; la porte Narbonnaise de Carcassonne possède une baie de ce type, à linteaux sous un réseau. On citerait aussi une maison de Vézelay, où ce parti est manifeste, avec des fenêtres dotées de deux ouvrants rectangulaires surmontés d'un réseau à trilobes et rose sous archivolte.

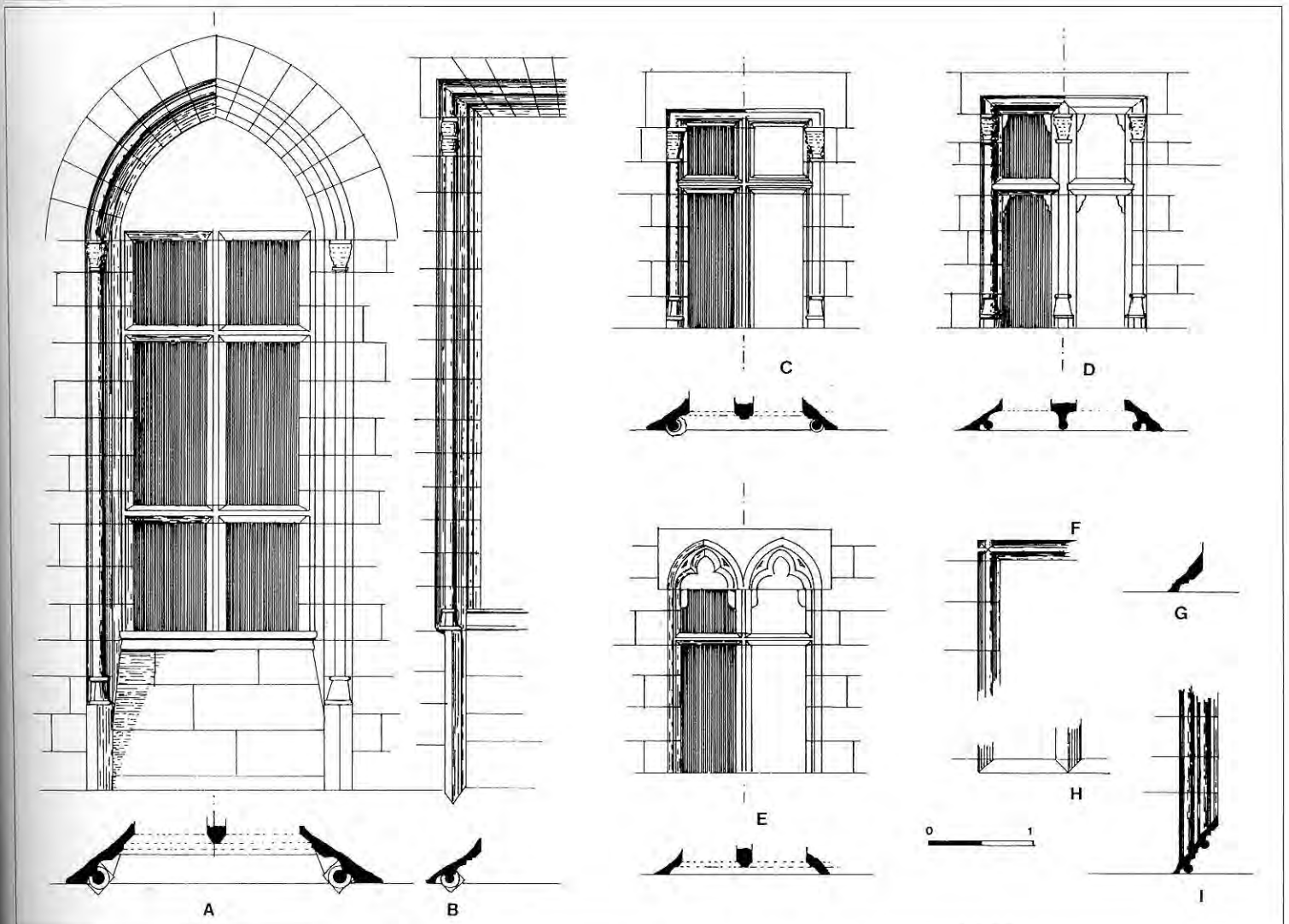
VIOLLET-LE-DUC, dans l'article "Fenêtre" de son *Dictionnaire*, avait mis en exergue une fenêtre urbaine de Flavigny-sur-Ozerain, qu'il datait du milieu du XIII^e siècle, pour avancer une date très haute d'apparition des croisillons divisant la fenêtre en quatre panneaux rectangulaires : dans ce cas, le meneau vertical était assez maladroitement divisé en deux, la partie inférieure en colonnette supportant le croisillon animé d'un double chanfrein, comme la partie haute du meneau. Il n'est pas bien sûr que ce cas puisse être considéré comme très représentatif tant il accumule les fautes de goût ; et l'on peut également douter de son attribution au milieu du XIII^e siècle, le type de couverture par tympan engravé de trilobes pouvant tout aussi bien dater de la seconde moitié du XIV^e siècle, comme on le voit par exemple à l'une des fenêtres à croisillon de Crouy-sur-Ourcq, édifiée dans le dernier tiers du XIV^e siècle (fig. 250, E).

Les datations sont trop souvent mal assurées, et leur application plus difficile encore à des éléments facilement transformables comme les ouvertures, pour que l'on puisse se risquer à aller beaucoup plus loin dans l'époque d'apparition. Mais on notera, circonstance particulièrement intéressante, que le palais vieux d'Avignon, bien daté des années 1340, présente encore des fenêtres à meneau couvertes d'un double arc en plein cintre (tour des Anges, chambre du Pape, tour de Trouillas, galeries autour de la cour intérieure) ; si la tour de Trouillas offre une fenêtre à meneau et croisillon, on aime à croire qu'elle n'a pas été introduite lors des campagnes dues à Clément VI ; mais en tout cas la tour des Anges n'en possède pas une. En 1340-45, suite à l'incendie du palais d'Annecy, cinq fenêtres à croisée (*fenestre croissiate*) sont installées pour "illuminer" la *grande salle*, ce qui peut faire penser qu'il n'en existait pas auparavant.

En revanche, deux décennies plus tard, la rupture est consommée (fig. 250) : le Louvre, comme Vincennes, restructurés par Charles V entre 1364 et 1370, possèdent d'immenses fenêtres dotées de croisillons horizontaux ; suivant la hauteur, elles peuvent en comporter un ou deux. Dès lors, l'usage de croisillons se multiplie ; mais il ne se limite pas à des fenêtres aussi importantes, s'imposant même dans la fenêtre courante.

On peut voir une raison double : raison fonctionnelle au premier chef, la division de la fenêtre en panneaux permettant une bien plus grande souplesse d'utilisation ; raison de mode, symbolique donc, résultant du besoin d'imiter les modèles introduits par la couronne, puis par les grands palais princiers.

250. SYNOPTIQUE DE FENÊTRES DES XIV^e ET XV^e SIÈCLES. Fenêtres à croisillons horizontaux. A : Vincennes. B : Creil. C : Crouy-sur-Ourcq. D : Septmonts. E : Crouy-sur-Ourcq. F : Encadrement à baguettes fines. G : Encadrement à cavets (La Ferté-Milon). H : Encadrement et meneau classique. I : Encadrement à deux baguettes (Coucy).



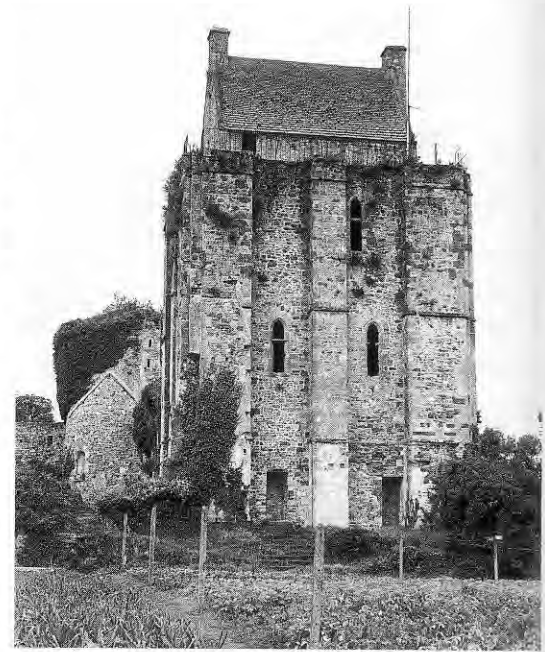
Fenêtres à croisillons et usages anciens

L'usage du croisillon horizontal ne remit pas en cause, dans les premiers temps, les coutumes structurelles ou décoratives plus anciennes : on a vu plus haut que, dans les premiers cas, et jusqu'au XV^e siècle, purent se pratiquer des encadrements par des voussures ou des arcs. Au-delà, on note tout au long des années 1350-1450 le recours, de plus en plus rare d'ailleurs, au vocabulaire des XIII^e et début XIV^e siècles : fenêtres en arc subdivisées en deux, comme à Saint-Sauveur-le-Vicomte (fig. 251) bâti vers 1350, ou à Quéribus ; fenêtres à linteau engravé de trilobes, comme à Crouy-sur-Ourcq dans les années 1370 (fig. 250, E), ou au palais de Bourbon-l'Archambault ; fenêtres à remplage en réseau, comme au palais de Bourges (fig. 252), dans les *salles de paréement* construites par le duc de Berry, ou à Coucy-le-Château dans la *grande salle* restructurée par Louis d'Orléans, à Mehun-sur-Yèvre dans le château de Jean de Berry, ou encore, plus tardivement, à Bricquebec (fig. 274).

Cependant, l'immense majorité des ouvertures percées à partir de cette époque s'accommoda de structures de plus en plus simples : fenêtres rectangulaires à linteau plat, sous arc de décharge ou non. Désormais, les

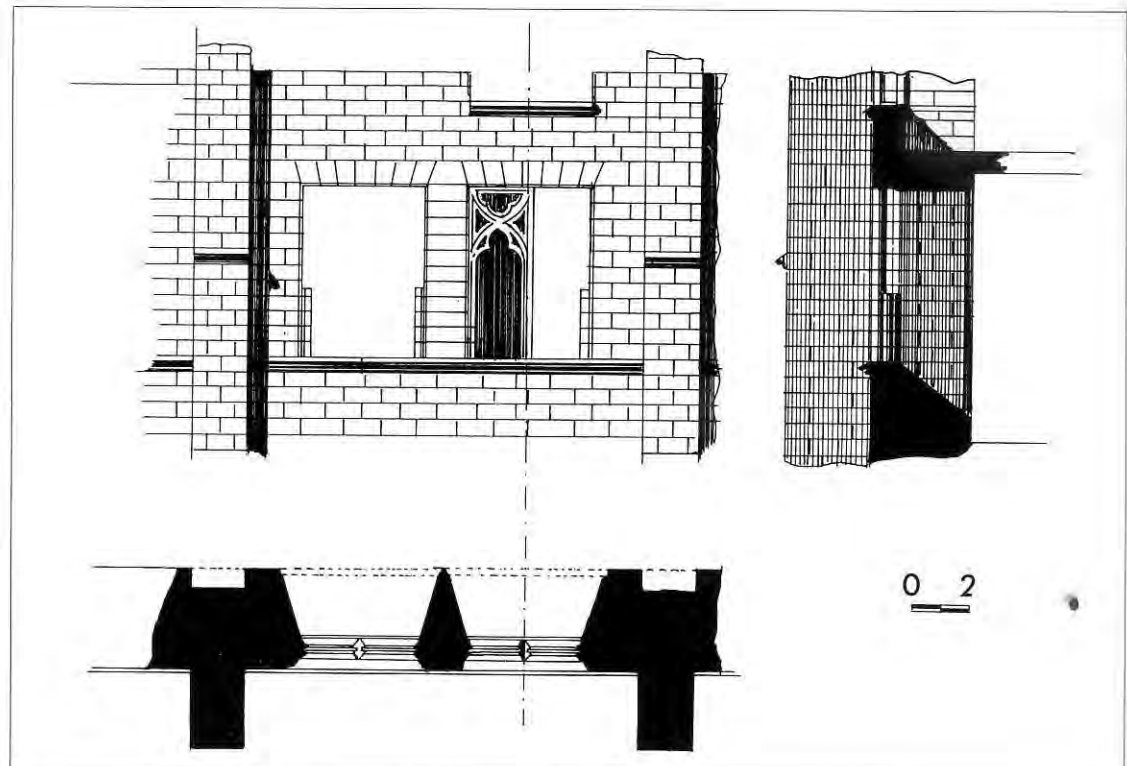
variantes ne furent plus que purement décoratives, liées aux moulurations des piédroits et des meneaux, liées parfois à l'introduction de réseaux, liées enfin à la présence ou non d'archivoltes.

251. SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE (Manche). Fenêtres de la tour-résidence bâtie dans la seconde moitié du XIV^e siècle.



251

252. BOURGES (Cher). Fenêtres de la *salle de paréement* d'après P. de Gauchery.



252

LE DÉCOR DES FENÊTRES

Lorsque l'on dresse le bilan des fenêtres relevées dans les sites castraux conservés, éparpillés sur le territoire, le constat est assez mitigé sur le plan du décor mis en œuvre dans ces ouvertures. Pour qui connaît un tant soit peu l'architecture civile déployée dans les maisons urbaines, de mieux en mieux connues par les études et les inventaires en cours, ce constat est même décevant comparativement. Le risque est alors de jeter un regard désabusé sur le peu de luxe architectural déployé dans l'architecture castrale en regard de l'architecture civile urbaine. Mais, sans doute ne le répètera-t-on jamais assez : la disparition de trop nombreux éléments résidentiels dans le château et dans le palais empêchent d'avoir une vision saine et définitive de cette comparaison. Plus grave encore, les degrés de conservation ne sont en aucune façon homogènes de région à région, et d'époque à époque : de telle sorte que la seconde tentation dans laquelle on entrerait volontiers, celle d'un constat de lacune plus affirmé dans les régions septentrionales par rapport aux régions méridionales pour les XIII^e-XIV^e siècles, n'a sans doute guère de sens, pas plus que n'aurait de sens une trop rapide analyse qui ferait de l'Alsace un pays privilégié, tout simplement par ce que les destructions y ont été moins complètes, et les récupérations de pierres sculptées moins exhaustives qu'ailleurs.

LES PIÉDROITS ET LES ENCADREMENTS

L'usage du chanfrein

Qu'il s'agisse des piédroits, des linteaux ou des arcs, des encadrements, l'élément décoratif, le plus simple et le plus fréquent, est sans aucun doute le chanfrein, accompagné d'un délarde-ment du couverture. Les maîtres d'œuvre n'ont jamais, quelle que soit l'époque, quelle que soit la région, admis les arêtes vives à angle droit dans le décor du fenestrage.

Adoucissement du dessin, souci de ménager la transition entre la façade directement éclairée par la lumière du jour et la fenêtre elle-même naturellement plus sombre, furent les deux raisons de cet artifice qui se retrouve bien évidemment dans les portes. On ne citera évidemment pas une liste de sites, tant le procédé fut fréquent, voire universel, les seules

exceptions étant les cas où un décor sculpté plus ambitieux fut mis en œuvre. Il est bon cependant, avant de rentrer dans la description de ce que purent être toutes les variantes, d'en affirmer l'importance, depuis la fenêtre composite du XII^e siècle jusqu'à la fenêtre à meneau et croisillon du XV^e siècle.

L'usage du cavet

Plus rare, voire beaucoup plus rare, fut l'usage du cavet en lieu et place du chanfrein. Le cavet, quart de cylindre évidé, permettait un jeu beaucoup plus subtil dans la transition de la façade éclairée à la fenêtre naturellement sombre : il interposait entre le parement lumineux et la fenêtre sombre une zone en dégradé tranchant sur la façade, et se fondant dans la fenêtre.

Plus difficile de mise en œuvre, car plus technique, le cavet se rencontre par exemple dans le dernier quart du XIII^e siècle à Thiers-sur-Thève (fig. 236, D), avec un délarde-ment concave des arcs d'encadrement. Un siècle plus

253. LA FERTÉ-MILON (Aisne). Fenêtres à bordure en cavet (1399-1406).



tard, on en retrouve l'usage dans un château extrêmement ambitieux, celui de la Ferté-Milon bâti vers 1400 (fig. 250, G, 253). Mais un examen attentif permet de reconnaître d'autres applications de ce mode décoratif : on citerait ainsi la tour-résidence de Dinan, Blain, Tancarville (tour-résidence bâtie vers 1410), Montépilloy (logis bâti vers 1407), ou encore Chinon au milieu du XV^e siècle.

254. MONTREUIL-BONNIN (Vienne). Fenêtre du logis XIII^e siècle.

254



255. FLAUGNAC (Lot). Fenêtre d'une tour noble du XIII^e siècle dans le village castral.

255

Colonnnettes à chapiteaux supportant des arcs d'encadrement

Dès lors que l'ouverture avait une vocation de prestige, les maîtres d'œuvre affirmèrent souvent cette vocation en faisant retomber les arcs d'encadrement sur des colonnettes à chapiteaux, n'hésitant pas à pasticher une structure porteuse colonnes-voûtes ici sans utilité effective. Cette coutume fut particulièrement marquée dans les édifices d'esprit roman, au XII^e et début du XIII^e siècle : on la trouve par exemple au palais de Girbaden où la voussure à ressauts était en apparence portée par de telles colonnettes (fig. 215) ; de même on citera l'Échiquier de Caen (fig. 224), le logis de Beaumont-le-Richard (fig. 145), la *tour-résidence* de Bossay-sur-Claise pour le XII^e siècle, le palais de Montélimar (fig. 221), la *grande salle* de Boulogne-sur-Mer, ou la *tour-maison* de Sainte-Luce dans la première moitié du XIII^e siècle (fig. 269, A, 222).

Baguettes toriques à chapiteaux : première période avant 1350

Dans le domaine des fenêtres de prestige toujours, le type précédent fut, dès le XIII^e siècle, remplacé par une mode très vivace, en vogue jusqu'au XV^e siècle. Il s'agissait de ménager autour de la fenêtre elle-même, ou autour de son encadrement, ou encore autour des deux, une baguette torique épousant le contour de la structure en arc. Cette baguette épaisse était dotée de chapiteaux marquant la naissance des arcs de l'encadrement ou de la fenêtre.

On citera par exemple le site de Montreuil-Bonnin au début du XIII^e siècle, où tout à la fois les deux demi-fenêtres surmontés d'arcs brisés, et l'encadrement de même forme, sont ainsi décorés (fig. 254) ; Luchaux dans les années 1230, avec des faisceaux de baguettes formant colonnettes décorant les voussures à ressauts, Castelnaud-Bretenoux au début du XIII^e siècle (fig. 217, 245). À Bourdeilles, dans les fenêtres de la *grande salle* de la fin du XIII^e siècle, les encadrements en arc brisé étaient marqués de fines colonnettes à chapiteau, de même que les fenêtres elles-mêmes (fig. 239, D, 271) : le même décor était employé pour les baies moins prestigieuses s'ouvrant dans le pignon, formées de deux demi-fenêtres couvertes d'un linteau engravé de trilobes (fig. 269, H). Il allait presque de soi que les fenêtres

à réseau étaient ainsi décorées, ne serait-ce que par leur naturelle fonction de prestige : les fenêtres de la *grande salle* de Capestang, à la fin du XIII^e siècle, en sont un bon exemple.

L'architecture située à la frange de l'urbain fut plus fréquemment dotée de tels dispositifs décoratifs. On citera par exemple la tour noble de Flaunac (fig. 255) au XIII^e siècle, avec deux demi-fenêtres en arc brisé souligné d'une baguette torique retombant sur des colonnettes à peine marquées dans les piédroits. À Oloron-Sainte-Marie, comme à Albas dans la première moitié du XIV^e siècle, de telles baguettes-colonnettes forment le contour des demi-fenêtres couvertes de trilobes.

Citons enfin un contre-exemple, faisant partie de cette famille décorative, tout en ne présentant pas de chapiteaux : il s'agit des fenêtres du XIII^e siècle visibles à Thil en Bourgogne (fig. 270). Ici, les deux demi-fenêtres surmontées de trilobes sont entourées par une baguette torique continue (fig. 269, C). Mais l'inspiration est bien celle qui prévaut dans l'ensemble des exemples cités plus haut ; tout au plus le maître d'œuvre ne jugea-t-il pas utile de prévoir des chapiteaux, afin de renforcer l'impression de continuité entre les demi-fenêtres et les tympan trilobés.

Baguettes toriques à chapiteaux : seconde période après 1350

La tradition se prolongea assez naturellement dans le XIV^e siècle. Ainsi les encadrements en arc brisé des fenêtres des tours-portes de Vincennes sont soulignés par des baguettes à chapiteaux (fig. 250, A).

Mais les modifications de la structure générale de la fenêtre allaient avoir des répercussions importantes sur ce genre de décors. Comme on l'a déjà vu plus haut, les encadrements tendirent après Vincennes, dès lors qu'ils existaient encore, à adopter des tracés verticaux surmontés d'arcs segmentaires, voire encore plus souvent de linteaux horizontaux, l'encadrement ne formant plus qu'un avec le contour de la fenêtre elle-même. Dès lors, il devenait ardu de placer les chapiteaux distinguant symboliquement la partie verticale - la partie faussement porteuse - de la partie en arc segmentaire ou horizontale. Pourtant, quelques maîtres d'œuvre s'y essayèrent : à Septmonts dans les années 1370-1400, à Crouy-sur-Ourcq



256

256. CROUY-SUR-OURCQ (Seine-et-Marne). Trois fenêtres superposées aux décors différents, de la fin du XIV^e siècle. Il est probable que la fenêtre la plus richement décorée correspond à la chambre seigneuriale.

(fig. 256) dans les mêmes années, la baguette torique ceinture l'encadrement rectangulaire de baies elles-mêmes rectangulaires, les chapiteaux se trouvant à l'extrémité supérieure du piédroit vertical, supportant symboliquement une baguette doublement coudée (fig. 250, C et D). Il en allait de même au logis du palais royal de Creil, attribuable à Charles V dans le dernier tiers du XIV^e siècle, dont les encadrements de fenêtres demeurent au-dessus d'une caserne de pompiers (fig. 250, B). On retrouve cette disposition en plein XV^e siècle encore, au château de Tarascon (fig. 268).

L'adaptation était quelque peu laborieuse, autant qu'elle le fut à Beaufort-en-Vallée, au milieu du XV^e siècle, dans les fenêtres de la tour neuve ajoutée par René d'Anjou au château préexistant (t.I, fig. 163). Le tracé de l'encadrement était ici pourvu d'un arc segmentaire ; pour autant, les chapiteaux de la baguette torique venaient supporter symboliquement le tore entourant l'arc de façon assez artificielle.

257. COUCY-LE-CHATEAU (Aisne). Fenêtre de la *grande salle* (vers 1380).



257

258. LE GRAND-FOUGERAY (Ille-et-Vilaine). La *tour-résidence* de la fin XIV^e siècle, avec ses fenêtres à deux baguettes sur piédroits.



258

Baguettes toriques sans chapiteaux

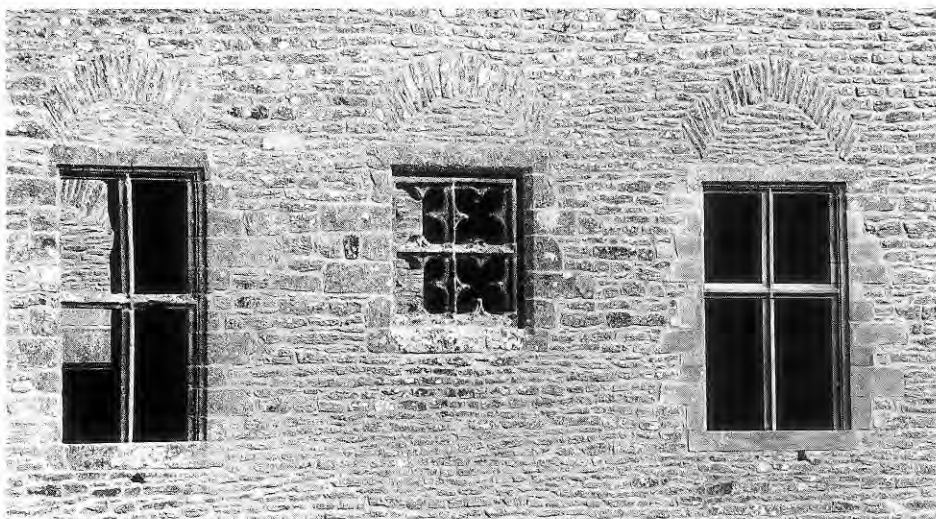
L'évolution ne pouvait aller que vers une suppression des chapiteaux, dès lors que ceux-ci n'avaient plus de signification effective, même dans une logique assujettissant le décor à suivre un ordre apparemment structurel. Déjà, dans les années 1360-70, la tour maîtresse de Vincennes était dotée d'encadrements à baguette torique continue, sans interruption par des chapiteaux ; curieusement, l'enceinte générale, postérieure, reprit, comme on vient de le voir, le thème des baguettes à chapiteaux (fig. 250, A).

Le palais de Coucy, entièrement remodelé avant 1380, possédait des fenêtres rectangulaires monumentales, à réseau trilobé, encadrées de baguettes toriques sans interruption par des chapiteaux (fig. 250, I) (fig. 257) ; un autre exemple, à la même époque, est fourni par les fenêtres du logis royal de l'abbaye du Moncel, dit palais de Fécamp, très certainement dues à l'administration de Charles V ou de son fils.

De facto, la mode ainsi renouvelée devait s'imposer dans toutes les constructions de prestige ; on citerait la tour Jean-sans-Peur à Paris bâtie peu après 1400. Dans d'autres régions telles que la Bretagne, la même mode s'exprimait dans des édifices comme Vitré dès la dernière décennie du XIV^e siècle. Au Grand-Fougeray, les fenêtres principales ne sont pas continûment encadrées de baguettes, celles-ci ne garnissant que les piédroits et prenant appui sur de petites consoles sculptées rappelant les encadrements pratiqués à Vincennes une vingtaine d'années plus tôt (fig. 258) ; mais on y trouve aussi une fenêtre à coussinets, où la baguette continue suit exactement le tracé des coussinets (t.I, fig. 167). On reconnaît la mode ensuite tout au long du XV^e siècle, comme par exemple à Passy-les-Tours, à Mennetou-sur-Cher, à Bellegarde dans le Gard, à Blanquefort, à Thil (fig. 269, C, 270), à Boulbon, à Angers ou à Baugé pour ne citer que l'un des manoirs de la couronne d'Anjou au milieu du XV^e siècle. Le plus souvent, ces décors encadrent des fenêtres au goût du jour, c'est-à-dire des baies rectangulaires ; néanmoins, on peut trouver aussi, sans renier les époques passées, des baguettes toriques formant encadrement plein cintre, comme à la *tour-résidence* de Château-Rouge à Conflans en Savoie à la fin du XIV^e siècle.

Baguettes prismatiques à partir des années 1400

La première moitié du XV^e siècle allait faire évoluer encore ces modes décoratives relatives aux encadrements. Dès lors qu'avait disparu le chapiteau, la forme torique de la baguette, essentiellement due à la nécessité de simuler une colonnette de support, ne s'imposait plus. On passa donc au stade de la baguette prismatique, par un affinement progressif des styles : dès la fin du XIV^e siècle, quelques exemples prouvent la montée de cette nouvelle mode, comme par exemple les fenêtres pratiquées dans le logis de Jean IV à Suscinio (fig. 259). Dans les ouvertures les plus prestigieuses, cette évolution conduisit à partir du milieu du XV^e siècle à l'encadrement à double baguette prismatique, comme on peut le voir par exemple à Bonaguil.



259

259. SARZEAU (Morbihan) : Château de Suscinio. Fenêtres de la grande salle ducale.

L'UTILISATION DE L'ARCHIVOLTE

L'ensemble décoratif formé par la baie pouvait être renforcé par une mise en relief, au-delà des décors spécifiques à l'encadrement. C'était la fonction des archivoltes en cordon, pouvant suivant les cas affirmer le rôle de l'encadrement ou celui du débouché en parement de l'embrasure, pouvant encore souligner le linteau de la fenêtre.

Dès lors qu'existait un encadrement en arc, l'archivolte était un développement naturel de la décoration : dès le XII^e siècle, ceci s'impose à Caen (fig. 224), à Bourdeaux (fig. 260), à Girbaden (fig. 215), à Montélimar (fig. 221), à Bossay-sur-Claise. Un site de petite taille, comme celui de Sainte-Luce dans l'Oise au début du XIII^e siècle, confirme l'importance de la mise en relief de l'arc d'encadrement par une archivolte (fig. 269, A, 222). De la même façon, les fenêtres en claire-voie de Castelnaud-Bretenoux prouvent à quel point les maîtres d'œuvre avaient à cœur de souligner le rôle constructif de la décharge par un cordon en relief, voire une voussure soulignée par ce même cordon (fig. 217, 245).

Cette tendance, en ce qui concerne les fenêtres de prestige, ne se démentit pas : elle s'exprime tout au long des siècles, comme au palais Taillefer d'Angoulême avec des cordons en arc brisé au début du XIII^e siècle, à Marizy-Saint-Mard autour d'une fenêtre à rose de la seconde moitié du siècle (fig. 236, E), à Arques dans l'Aude autour d'une fenêtre trilobée de la



260

260. BOURDEAUX (Drôme). Fenêtre de la tour-résidence (fin XII^e-début XIII^e siècle ?)



261

261. VILLANDRAUT (Gironde). Fenêtres de la *grande salle* du château papal (début XIV^e siècle), remaniées au XV^e siècle par insertion de nouveaux encadrements sous les archivoltes.

fin du XIII^e siècle, Capestang dans l'Hérault autour d'une fenêtre à réseau du début du XIV^e siècle, Villandraut en Guyenne (fig. 261), autour de fenêtres totalement remaniées au XVI^e siècle, à Épierre en Savoie à la fin du XIII^e siècle encadrant des fenêtres rectangulaires à croisillon, à Clisson dans le dernier quart du XIV^e siècle, autour d'une fenêtre en arc brisé à remplage probable, à Brancion à la fin de ce siècle, ou encore à la tour noble principale de Puy-l'Évêque au XV^e siècle autour d'une fenêtre à réseau. Dans les grands édifices royaux, ou inspirés de la veine royale, on les trouve également : ainsi à Paris, à la tour Jean-sans-Peur, où les archivoltes retombent sur des consoles figuratives, représentant des prophètes à phylactères.

Mais le rôle de l'archivolte, soulignement d'un parti structurel par une mise en relief, put être utilisée de façon beaucoup plus artificielle, purement décorative. Le plus bel exemple existe certainement dans la *tour-chambre* qui flanque le palais de Montélimar à son revers, de

peu postérieure à sa construction au début du XIII^e siècle. Ici, au-dessus de fenêtres rectangulaires à linteau, prennent place des archivoltes en bâtière à la face inférieure festonnée : plus rien ici de constructif, le souci d'aspect étant évidemment déterminant (fig. 262).

Ce cas est resté marginal. En revanche, l'utilisation de l'archivolte à des fins moins pures, celles de simuler un fonctionnement structurel en arc, a existé parallèlement à celui des archivoltes soulignant un véritable parti constructif. Ceci est manifeste dès le début du XIII^e siècle, par exemple à Thil, où l'archivolte est constituée d'un simple cordon mince en relief encadrant un tympan fait de pierres assises horizontalement (fig. 269, C, 270). On retrouvera une disposition identique, vers la fin du XIII^e siècle, dans les fenêtres du Mas-d'Auvignon, et il est vraisemblable qu'on en relèverait bien d'autres.

Mais les constructeurs purent user de plus d'honnêteté par rapport à la structure constructive choisie, en soulignant l'existence du linteau

par une archivolte horizontale, retombant de chaque côté de la baie par deux verticales et deux crossettes horizontales. C'est à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, voire même de la fin de ce siècle, que l'on voit se généraliser ce genre d'usages : citons par exemple les fenêtres de la tour maîtresse de Puivert, celles de la tour-maison de Caseneuve en pays d'Apt, du château de Brugnac en Guyenne, d'Uchaux dans la partie du logis agrandie au XIV^e siècle, de Lamastre (fig. 263). À Poët-Laval, le cordon horizontal retombe sur les côtés par deux arcs de cercle, preuve, une fois encore, de la force du concept de l'arc (t.I, fig. 81).

Ce type d'archivoltes horizontales était, bien évidemment, en parfaite harmonie avec les structures qui s'affirmèrent à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, rectangulaires à croisillon. Dès les années 1340, elles sont présentes en Avignon, et on les trouve ici et là, dans les constructions de prestige à partir de cette époque, comme à Tarascon (fig. 268), où elles retombent sur de petits modillons sculptés de têtes humaines, en Avignon dans les livrées cardinalices (fig. 54).



262

262. MONTÉLIMAR (Drôme). Fenêtre à archivolte en bâtière, dans la tour-chambre accolée au palais dans la première moitié du XIII^e siècle.

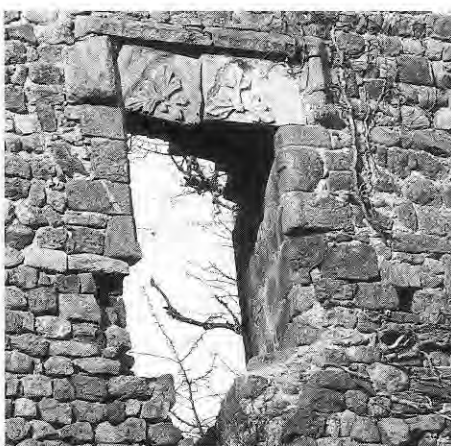
LES DIVISIONS DE LA FENÊTRE : MENEUX ET CROISILLONS

Les meneaux verticaux

Les meneaux verticaux ont été, de tout temps, cantonnés en deux formes : les colonnettes pour les fenêtres les plus prestigieuses, les simples cylindres prismatiques pour les fenêtres communes.

On ne s'étendra pas sur le second type, tant il a été fréquent. Le chanfrein était, ici comme ailleurs, de règle, permettant d'affiner le tracé du meneau au droit du parement, et de cacher dans l'ombre l'épaisseur réelle de celui-ci.

En revanche, il est intéressant de cerner les conditions d'emploi du meneau-colonnette. La pratique de ce genre d'éléments diviseurs se rencontre dès le XII^e siècle, comme on peut le voir par exemple à la *tour-résidence* de Montoire (fig. 232), à celles de Falaise, de Montbazou, de Conflans-Sainte-Honorine (fig. 230), de Nogent-le-Rotrou (fig. 278), d'Autun ; pour le même siècle, on citera aussi les fenêtres reconnaissables aux Aubelles (fig. 242) ou à Girbaden dans les petites fenêtres jumelées sans voussure.



263

263. LAMASTRE (Ardèche). Fenêtre (XIV^e siècle ?) à archivolte plate sur un tympan engravé de deux trilobes contenant des décors floraux.

264. CHAMBOIS (Orne). Fenêtre de la *tour-résidence* de la fin du XII^e siècle. Noter le décor particulier, et la présence derrière le tympan d'un linteau droit permettant la fermeture de volets.



264



265

265. BURLATS (Tarn). Maison d'Adélaïde. Fenêtre (fin XII^e début XIII^e siècle).



266

266. TOURETTES (Les) (Drôme). Fenêtre de la *tour-résidence* du XIII^e siècle.

267. MANSENCÔME (Gers). Fenêtre primitive du logis (première moitié XIV^e siècle) entre des fenêtres à meneau et croisillon plus tardives.



267

Citons encore, pour le XII^e siècle, les remarquables fenêtres de Chambois, avec leur colonnette à chapiteau, mais aussi le curieux modillon en forme de tête humaine placé à la clef des arcs d'encadrement (fig. 264).

Il est important de noter que le meneau-colonnette à chapiteau n'impliquait nullement que les piédroits soient mis en œuvre de façon équivalente. Dans la majorité des cas décrits, cette colonnette médiane formait le seul élément de décor. Mais, au moins à partir du XIII^e siècle, l'existence d'une colonnette à chapiteau au centre de l'ouverture impliqua presque nécessairement la présence d'impostes de part et d'autre, rappelant la structure du tailloir central : encore naissantes comme à Nogent-le-Rotrou (fig. 278), elles s'affirment à Burlats (fig. 265), et s'imposent de façon quasi universelle par la suite, comme à Manosque, à Montreuil-Bonnin (fig. 254), à Castelnaud-Bretenoux (fig. 217, 245), aux Tourettes (fig. 266), à Clisson. À Provins, dans les années 1230, l'une de ces impostes est marquée, dans sa partie formant tailloir, par un petit modillon à figure humaine (fig. 210, 269, F).

L'usage de la colonnette médiane, accompagné des impostes sur piédroits, est fréquent également dans la seconde moitié du XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle : Larressingle, Mansencôme (fig. 239, F, 267), Saint-Félix-Lauragais, Flaugnac (fig. 255), Cahors (tours Duéze et Via), Bruniquel, Puycelci, Mont-de-Marsan (fig. 239, I), Bourdeilles (fig. 239, D ; fig. 269, H, fig. 271), Roumegous. Comme on peut le voir, le Sud-Ouest fut apparemment région de prédilection ; mais le nombre de sites préservés en est sans doute l'explication, et d'autres régions ne sont pas en reste, comme le prouvent les fenêtres de Saint-Pierre-de-Curtille en Savoie, ou Marizy-Saint-Mard en Ile-de-France (fig. 236, E).

En revanche, ce type de décor s'accordait assez mal avec le développement des croisillons horizontaux, à partir du milieu du XIV^e siècle. On a déjà vu, à propos d'une fenêtre de Flavigny-sur-Ozerain, la difficulté d'intégration entre la logique décorative de la colonnette et celle, simplificatrice, de la croisée meneau-croisillon. À Septmonts, dans la *tour-résidence* des évêques de Soissons bâtie dans le dernier tiers du XIV^e siècle, le maître d'œuvre ménagea un meneau en colonnette répondant aux colonnettes des piédroits ; le croisillon en double chanfrein était disposé en retrait par rapport aux colonnettes, afin de ne point créer

une gêne dans l'intersection. Mais ceci resta fort rare, autant que l'on puisse en juger par les meneaux conservés : notons encore, au milieu du XIV^e siècle, le cas intéressant fourni par les fenêtres de Tarascon où, pour éviter cette gêne, le maître d'œuvre a tout simplement prolongé la baguette torique d'encadrement tout à la fois sur le meneau et sur le croisillon, le meneau comme les piédroits étant alors dotés de chapiteaux (fig. 268).



268

Le dernier avatar de ces mises en forme de meneaux répondit alors à l'évolution enregistrée pour le décor des piédroits : les chapiteaux disparurent, laissant les baguettes toriques, voire prismatiques dans la seconde moitié du XV^e siècle, se raccorder avec l'encadrement. Ainsi en est-il à la *grande salle* du palais ducal d'Angers, ou par exemple au manoir de Baugé, tous deux construits ou remaniés sous René d'Anjou.

Les croisillons horizontaux

Les croisillons sont, en général, d'une grande simplicité dans leur mise en forme décorative. À plusieurs reprises déjà, on a vu qu'ils consistaient le plus souvent en prismes à double chanfrein répondant aux chanfreins des piédroits et au délaçement des linteaux.

De fait, la mise en forme du croisillon s'adapte le plus souvent à celle de l'encadrement direct de la fenêtre, plus d'ailleurs qu'à celle du meneau dont on a vu qu'il pouvait être indépendant. Ainsi a-t-on pu mettre en exergue les cas, assez rares et réservés aux fenêtres les plus prestigieuses, où le décor du ou des croisillons est constitué par une baguette torique, voire par une baguette prismatique.

LES FORMES DES ENCADREMENTS ET DES BAIES

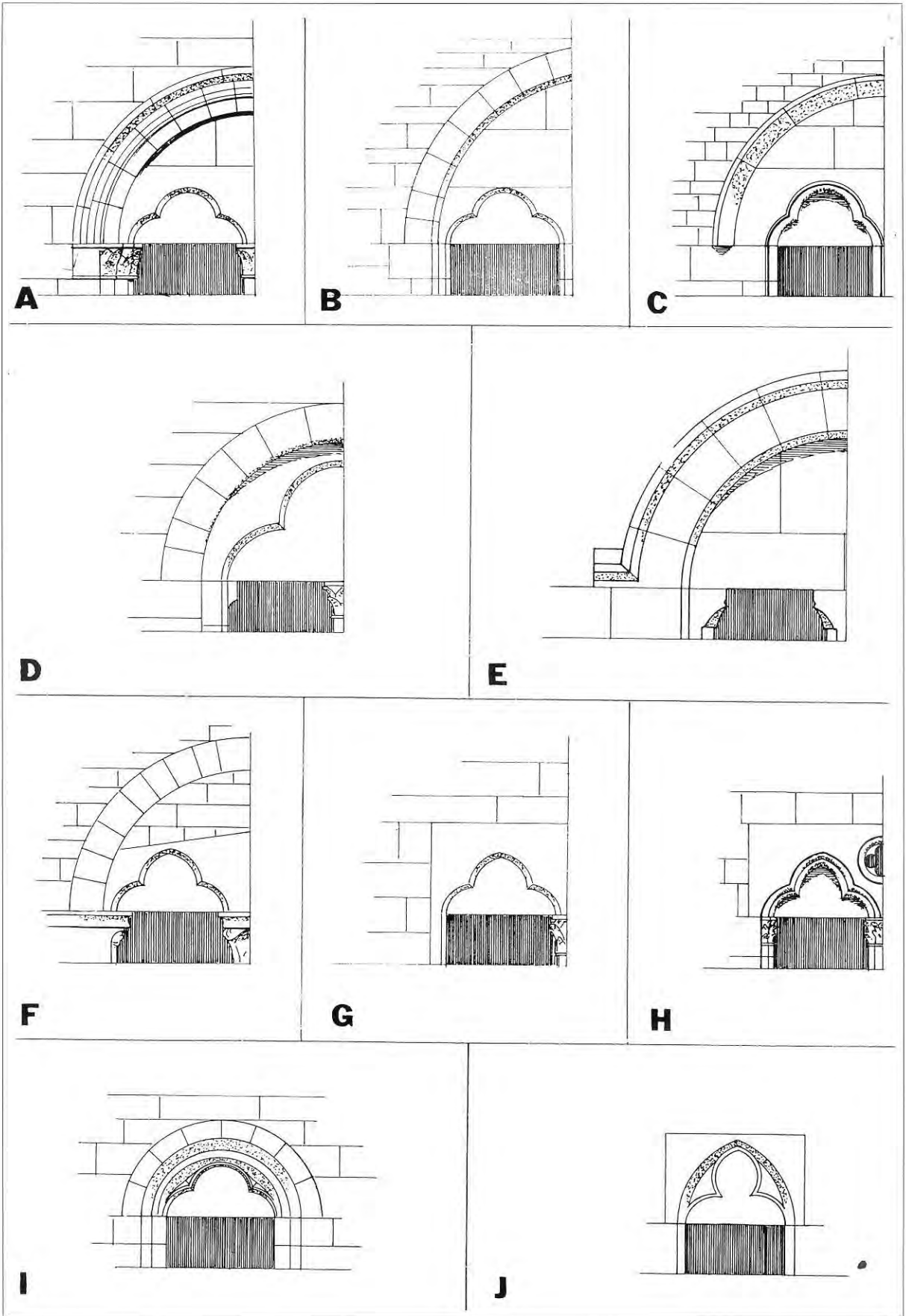
À plusieurs reprises déjà, on a pu rencontrer les formes proprement dites des fenêtres, du rectangle simple aux figures bien plus complexes que se plurent à mettre en œuvre les artisans. On peut aller un peu plus loin, en tentant d'analyser la façon dont ces formes furent utilisées au cours du temps.

FORMES SIMPLES BASÉES SUR UNE UTILISATION PRIMAIRE DE LA DROITE ET DU CERCLE

Ce sont les rectangles, rectangles surmontés d'arcs plein cintre, ou rectangles surmontés d'arcs brisés. Il en va de l'usage de ces formes dans l'architecture castrale comme de leur usage dans les autres secteurs de l'architecture : grossièrement, on dira que le rectangle est universel, le rectangle à plein cintre cantonné aux périodes romanes, c'est-à-dire, suivant les régions, jusqu'à la fin du XII^e siècle ou jusqu'au début du siècle suivant. Le rectangle à arc brisé, en revanche, étend son domaine chronologique de la fin du XII^e siècle jusqu'à la seconde moitié du XV^e siècle.

Néanmoins, il convient d'être un peu moins schématique, surtout à propos du rectangle surmonté d'un arc plein cintre : en effet, le plein cintre se rencontre largement au-delà des années 1200, ne serait-ce que du fait que, facile à tracer, le demi-cercle permettait en particulier d'encadrer les trilobes réguliers, comme on va y revenir. Ainsi trouve-t-on des encadrements plein cintre dans un château du milieu du XIII^e siècle bourguignon, celui de Mont-Saint-Jean, formant le contour de tympan marqué d'un grand trilobe (t.I, fig. 273 ; fig. 269, D) ; de même, en plein XV^e siècle encore, une fenêtre du château du Vivier en Brie possédait un encadrement de même forme (fig. 236, F). Au XIII^e siècle en Picardie, le château d'Élincourt présente des fenêtres enchâssées dans un encadrement plein cintre, pour une simple raison d'harmonies de proportions entre les divers éléments constitutifs (fig. 269, E).

268. TARASCON (Bouches-du-Rhône).
Fenêtres de la chambre du roi.



À une autre échelle, le plein cintre s'accordait assez bien avec les dimensions de la fenêtre unitaire : ainsi l'encadrement d'une fenêtre trilobée de Puivert (fig. 239, J), dans les années 1300, présente-t-il une voussure plein cintre ; dans la seconde moitié du XIV^e siècle, une fenêtre également marquée d'un trilobe, mais cette fois sur un tympan, se présente de la même façon au logis de Châtillon-sur-Indre (fig. 269, I). Voyons aussi une fenêtre de la seconde moitié du XV^e siècle percée dans l'enceinte de la Couvertoirade, avec un tympan engravé d'un demi-cercle encadrant un trilobe ajouré.



270

270. PRÉCY-SOUS-THIL (Côte-d'Or) : Château de Thil. Fenêtre du logis XIII^e siècle.

LE TRILOBE

Le trilobe, forme plus complexe puisqu'elle résulte de l'assemblage de quatre arcs de cercle, a eu, par rapport aux précédentes, un destin remarquable dans la fenêtre, permettant des jeux de volumes extrêmement variés, et de ce fait une différenciation des ouvertures les unes par rapport aux autres.



271

271. BOURDEILLES (Dordogne). Vue d'une façade du logis de la fin du XIII^e siècle. On y reconnaît trois sortes de fenêtres selon la qualité de l'espace qu'elles desservent.

Trilobes engravés ou décaissés sur linteaux et tympan (fig. 269)

L'utilisation du trilobe ne paraît, au vu des fenêtres conservées, guère antérieure à la fin du XII^e siècle. Les premiers exemples recensés sont des engravements de linteaux, comme à Sainte-Luce, à Crépy (fig. 236, B), ou encore à Thil en Bourgogne (fig. 270), tous datables de la charnière entre XII^e et XIII^e siècles (fig. 269, A, B, C). Le trilobe y est dessiné de façon ample, superposant un demi-cercle à deux quarts de cercle symétriques. Il est ménagé au-dessus d'une demi-ouverture.

On trouve au cours de la première moitié du XIII^e siècle quelques autres exemples de trilobes de ce type : ainsi à Marizy-Saint-Mard (seconde moitié du XIII^e siècle : fenêtre à linteau engravé de trilobes décaissés, et rose, sous encadrement en arc brisé à archivoltte) (fig. 236, E), ou à Armentières-sur-Ourcq (fig. 236, C). À Mont-Saint-Jean, dans la première moitié du XIII^e siècle le tympan est marqué d'un trilobe décaissé englobant les deux demi-fenêtres, sous encadrement plein cintre (t.I, fig. 273 ; fig. 269, D).

Au cours du XIII^e siècle, le demi-cercle supérieur du trilobe tend à se transformer en l'ensemble de deux arcs formant une courbe

brisée ; cependant, cette évolution fut relativement peu marquée dans la formule qui nous occupe, et, au demeurant, le trilobe à demi-cercle supérieur demeura çà et là, jusqu'au XIV^e siècle, comme à Châtillon-sur-Indre (seconde moitié du XIV^e siècle : fenêtre unique à linteau marqué d'un trilobe en relief sous encadrement plein cintre) (fig. 269, I). On remarque l'évolution à Provins (vers 1230 ; fenêtres à linteau engravé de trilobes sous arc de décharge) (fig. 210, 269, F), à Morancy (première moitié XIII^e siècle ; fenêtres à linteau engravé de trilobes décaissés, avec rose, sous encadrement brisé), à Bourdeilles (fin XIII^e siècle ; fenêtres à linteau engravé par décaissement de trilobes) (fig. 269, G et H, fig. 271) à Bouligneux (début XIV^e siècle ? ; fenêtre unique sous linteau engravé d'un trilobe décaissé).

269. SYNOPTIQUE DE FENÊTRES DES XIII^e ET XIV^e SIÈCLES. Fenêtres à linteaux engravés de trilobes décaissés ou moulurés (sans échelle). A : Sainte-Luce. B : Crépy-en-Valois. C : Thil. D : Mont-Saint-Jean. E : Élincourt. F : Provins. G : Bourdeilles. H : Bourdeilles. I : Châtillon-sur-Indre. J : Gombervaux, Moyen.

272. VAUCOULEURS (Meuse) : Château de Gombervaux. Façade conservée du château construit à partir du premier quart du XIV^e siècle. Il n'est pas sûr que les fenêtres visibles sur la droite soient de cette époque primitive.



272

La dernière évolution se traduit tant dans la forme que dans l'expression : sur la forme, en premier lieu, l'arc supérieur tend, au XIV^e siècle, à devenir brisé et outrepassé ; sur l'expression, il est mis en œuvre en tant que moulure inscrite dans un arc brisé décaissé et délardé. Une fenêtre visible dans un logis dépendant du château de Sommières, attribuable au début du XIV^e siècle, est ainsi ménagée avec un tympan à double trilobe mouluré sur décaissement. De la même façon on trouve des tympans de ce type au château de Gombervaux (première moitié du XIV^e siècle ? ; fenêtres unitaires à tympan décaissé en arc brisé, mouluré d'un trilobe) (fig. 272) ; à Moyen en Lorraine (XIV^e ou début du XV^e siècle) (fig. 269, J). Ce type se retrouve également à Trévoux, dans la tour en fer à cheval, ainsi qu'à Saint-Bernard dans l'Ain, en plein XV^e siècle.

L'utilisation de ce type de décor sur le tympan ne s'interrompt pas avec l'apparition de la fenêtre à croisillon ; on peut en juger par exemple à Crouy-sur-Ourcq où l'une des fenêtres de la tour-résidence, dans le dernier quart du XIV^e siècle, possède un linteau à deux trilobes décaissés ainsi encadrés dans des arcs brisés délardés (fig. 250, E).

C'est très exactement l'aboutissement de cette démarche que l'on trouve au château royal

du Vivier-en-Brie (milieu XV^e siècle : fenêtre à tympan semi-circulaire marqué d'un trilobe en relief), à une époque où l'accolade le dispute, et l'emporte sur le trilobe (fig. 236, F).

Et, somme toute, l'usage de cette forme de décor du tympan, tout en étant usuelle, est restée d'un emploi modéré, assez circonscrit à des régions septentrionales et à des époques plutôt proches de 1200. Est-ce le hasard de la conservation ? Peut-être ; mais la suite de l'analyse montre qu'une présomption existe pour que ce constat s'avère.

Trilobes ajourés

Les fenêtres comportant des trilobes ajourés ne paraissent pas dans l'architecture castrale avant le XIII^e siècle ; je n'en connais guère d'utilisation précoce dans ce siècle. Ceux qui figurent à une fenêtre à colonnette de la *grande salle* de Châtillon-d'Azergues paraissent provenir d'un remaniement, au demeurant curieux puisque les linteaux ajourés ne sont pas symétriques (fig. 50). L'un des premiers exemples manifestes est celui de Najac, vers 1253, avec une fenêtre à deux demi-baies couvertes de trilobes clavés ajourés (fig. 239, B ; fig. 273) ; les trilobes sont encore tracés plein cintre, avec un arc supérieur de plus grand diamètre que les arcs de cercle inférieurs. En fait, la prédilection pour le

273. NAJAC (Aveyron). Fenêtre de la tour maîtresse, construite vers 1253.

273



trilobe ajouré ne paraît guère avoir débuté que dans la seconde moitié du XIII^e siècle, se poursuivant jusqu'au XV^e siècle de façons diverses.

Malheureusement, il ne semble pas avoir existé d'évolution manifeste dans leur usage, à l'échelle du pays, de telle sorte que l'on ne saurait restituer des chronologies. En revanche, on peut établir l'existence de familles. Mais on notera, en tout premier lieu, que le trilobe ajouré ne se conçoit guère, dans le dessin de la fenêtre, qu'inscrit dans un arc, qu'il soit plein cintre ou brisé. Bien sûr, on trouvera immédiatement des contre-exemples à cette règle posée : par exemple, le château de Neu-Windstein comporte dans la première moitié du XIV^e siècle une fenêtre à linteau très haut, engravé d'un cintre formant faux encadrement, et ajouré de deux trilobes simplement délardés ; il est intéressant de noter d'ailleurs la forme du trilobe, avec un arc supérieur outrepassé en plein cintre (fig. 239, A).

Malgré cette exception à la règle, qui ne fut sans doute pas unique, on retiendra l'évidence de l'encadrement des trilobes ajourés par des arcs décaissés sur le tympan, ou au contraire formant moulure sur ceux-ci. Au titre des pleins cintres, citons par exemple les grandes fenêtres de la *salle* de Bourdeilles à la fin du XIII^e siècle (fig. 239, D, fig. 271), ou l'une des fenêtres de Puivert à la même époque (fig. 239, J). Mais l'encadrement par des arcs brisés fut, de très loin, la formule la plus fréquente : ceci allait de pair avec une notable évolution de la forme du trilobe, le demi-cercle supérieur se transformant en un arc brisé outrepassé tout à fait caractéristique des années postérieures au milieu du XIII^e siècle.

On trouve aujourd'hui deux grandes zones où sont visibles de telles fenêtres à trilobes ajourés : l'Alsace, d'une part, et tout le Sud-Ouest de la France, d'autre part. D'une façon toute schématique, et en ne tenant compte que d'une statistique assez sommaire, on peut avancer que ces deux régions proposèrent des familles décoratives différentes. En Alsace, dans la seconde moitié du XIII^e siècle et la première moitié du siècle suivant, la mode fut plutôt aux fenêtres à encadrement brisé (extradossé ou en tas de charge) appareillé comme le parement (souvent à bossage), contenant un remplissage d'un aspect différent, en grès dressé ; le tympan était souvent d'une seule pièce, et les trilobes peuvent y être ménagés dans une petite voussure en arc brisé, comme au Wasenbourg (fig. 244), au Spesbourg (fig. 209), à l'Orten-

berg (fig. 239, E) ; ailleurs, comme à Kintzheim, le tympan est marqué de deux moulures brisées en relief, délardés en leur intrados, encadrant les trilobes (fig. 239, C).

Le Sud-Ouest est caractérisé, quant à lui, par une famille de fenêtres à double trilobe ajourés dans des linteaux, avec une prédilection pour la sophistication de l'encadrement du trilobe. Le modèle le plus simple fut le trilobe dans un encadrement brisé délardé : ainsi à Montarnal, ou à Gençay (fig. 239, G) ; on trouve aussi, en certains cas, une forme légèrement variante, où le décaissement de l'arc brisé se faisait par une voussure raccordée au trilobe, comme à la tour noble présente dans le village de Beynac.

Le stade suivant de la sophistication consistait à doter le trilobe d'une moulure propre s'inscrivant dans un arc brisé délardé : disposition que l'on trouve par exemple à Larressingle, ou à Mansencôme (fig. 239, F, 267). C'est en prolongement de ce style que l'on trouve des cas où le trilobe se détache totalement de son encadrement, formant un petit réseau apparent : on en trouve un exemple aux grandes fenêtres de Bourdeilles (fig. 239, D, 271), ou à celle de la tour-résidence de Montjoux, toutes deux avec un encadrement plein cintre. Survivance presque, les fenêtres à meneau de Briquebec, au XV^e siècle, présentent des trilobes en réseau sous encadrement rectangulaire (fig. 274).

Enfin, le stade ultime de la sophistication consistait à faire saillir, dans un encadrement rectangulaire obtenu par décaissement, les

274

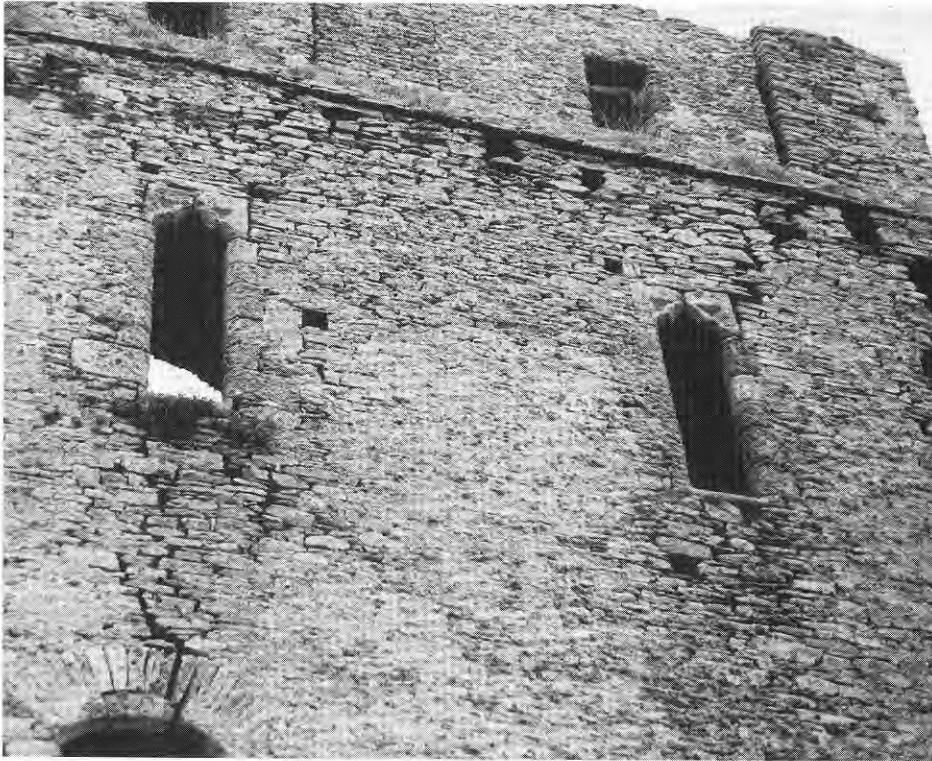


274. BRICQUEBEC (Manche). Fenêtres XV^e siècle de la *grande salle*.



275. THERMES-D'ARMAGNAC (Gers). Fenêtre début XIV^e siècle de la tour-résidence.

276. LANDUNVEZ (Finistère) : Château de Trémazan. Fenêtres de la tour-résidence du XIV^e siècle.



276

moultures du trilobe et de son encadrement. Disposition que l'on trouve dans les fenêtres de Puivert (fig. 239, H), du Mas-d'Auvignon, de Thermes-d'Armagnac (fig. 275), de la *tour-résidence* neuve de Commarque, de Montferrand-de-Périgord, de Mont-de-Marsan (fig. 239, I).

Bien d'autres exemples, dans cette région du Sud-Ouest, attestent du degré d'aboutissement de cette dernière formule, surtout dans la première moitié du XIV^e siècle. Sans doute ne s'agit-il pas d'une mode limitée à cette région : il suffit, on l'a vu, de constater que des sites comme Puivert, ou comme Arques (fig. 239, H), utilisaient les mêmes dessins, ou, bien loin de là, qu'une *tour-résidence* comme celle de Trémazan en Bretagne reprenait la mode, à vrai dire sur une fenêtre unitaire (fig. 276).

Il faudrait une enquête exhaustive des modes contemporaines dans les maisons urbaines pour juger de la pertinence régionale de l'évolution esquissée ; mais, en l'absence de cette enquête, au moins peut-on sans grand risque en valider la portée chronologique, à vrai dire encore très qualitative.

L'UTILISATION DE POLYLOBES

Si le trilobe fut, comme on vient de le voir, une forme assez universellement employée, il est beaucoup moins fréquent de trouver des fenêtres à couverture polylobée (si l'on excepte bien sûr les roses sur lesquelles on va revenir). Dans toutes les investigations menées, je citerai néanmoins une baie qui semble avoir possédé un couverture de ce type, à la maison-forte de Sainte-Mère : la fenêtre possède aujourd'hui un encadrement marqué de cinq arcs de cercle, pour lequel il est impossible de restituer des meneaux verticaux (fig. 277).

Ce type ne fut guère fréquent, les maîtres d'œuvre préférant transformer, tant qu'à faire, les fenêtres en claires-voies dès lors qu'elles atteignaient une largeur importante.

L'ACCOLADE

On n'évoquera ici l'utilisation de l'accolade que pour en signaler le caractère extrêmement tardif par rapport aux siècles traités : l'accolade n'apparaît dans le décor de la fenêtre qu'au-delà du milieu du XV^e siècle, et son utilisation n'est devenue fréquente qu'en progressant dans le siècle, culminant au début de la Renaissance française.

Tout au plus peut-on remarquer que l'accolade, en entrant dans le vocabulaire décoratif de la fenêtre, n'en modifia pas le vocabulaire constructif. Elle remplaça, suivant les cas, le plein cintre, l'arc brisé, le trilobe, employée qu'elle était dans l'archivolte, dans l'encadrement ou dans le couverture de la fenêtre elle-même.

L'UTILISATION DE LA ROSE

On a employé le terme de rose pour désigner tous les jours ouverts au-dessus de la fenêtre, destinés à augmenter le volume de lumière distribué intérieurement, mais aussi à compléter le décor de la baie.

L'usage en fut d'une fréquence très grande, et tout particulièrement dans les fenêtres à encadrement. L'un des premiers exemples est celui de Nogent-le-Rotrou, avec des roses en forme de carrés prenant appui, par un de leurs sommets, sur le sommier de la double fenêtre (fig. 278) ; dans la première moitié du XIII^e siècle, les fenêtres du château de Saint-Ulrich à Ribeauvillé possèdent des roses de la même simplicité, alternativement circulaires et carrées (fig. 279).

Mais cette forme décorative ne se limita nullement aux fenêtres à encadrement, bien qu'elle y ait été particulièrement bien venue ; on la trouve aussi dans les fenêtres simplement couvertes de linteaux, sans encadrements d'aucune sorte. La rose, en général de petite taille dans ce cas, prend place alors à la jonction des deux demi-linteaux, dans leur partie supérieure ; au début du XIII^e siècle, on en trouve un exemple dans certaines fenêtres du château de Bernstein en Alsace. Et, dans le cas toujours des fenêtres sans encadrements, la rose peut prendre place entre les deux arcs couvrant les demi-fenêtres, lorsque celles-ci sont ainsi couvertes : c'est le cas à Flagnac (fig. 255) ainsi qu'à Bruniquel (fig. 282).

Les formes prises par les roses sont, dès le début du XIII^e siècle, et jusqu'à la fin du Moyen Âge, des polylobes (fig. 271). Il n'est pas exagéré de dire que la variété fut ici de règle, atteignant parfois la bizarrerie : on songerait ainsi à la rose en forme de lèvres, dans un encadrement elliptique, pratiquée dans l'une des fenêtres du Neu-Windstein au XIV^e siècle. Dans les cas plus traditionnels, on pourrait dresser une typologie de ces ouvertures, en distinguant les formes, trilobes, quadrilobes essentiellement, les encadrements, les mises en forme. Mais cette typologie n'aurait guère de sens, étant totalement marginale par rapport à celle des fenêtres elles-mêmes.

En revanche, il est important de noter, car ceci n'est pas neutre au plan fonctionnel, que ces roses étaient le plus souvent placées de manière à être verticalement indépendantes des demi-fenêtres ; ou, lorsqu'elles n'en étaient pas indépendantes verticalement, alors elles s'inscrivaient peu ou prou dans leur contour.



277

277. SAINTE-MÈRE (Gers). Fenêtre de la salle à tours du début XIV^e siècle, à décor polylobé.

278



278. NOGENT-LE-ROTROU (Eure-et-Loir). Fenêtre de la tour-résidence (dernier quart du XII^e siècle ?).

279. RIBEAUVILLÉ (Haut-Rhin) : Château de Saint-Ulrich. Fenêtres de la grande salle, de la première moitié du XIII^e siècle. Noter les encoches latérales pour le scellement des gonds.

279



L'EMBRASURE ET SON ACCESSIBILITÉ

POSITION DES FENÊTRES ET ACCESSIBILITÉ

Fenêtres hautes

Selon les fonctionnalités des éléments de la résidence, les fenêtres purent avoir des dispositions intérieures assez différentes. On commencera par les fenêtres hautes, essentiellement présentes dans les salles de prestige, et limitées aux XI^e et XII^e siècles : voyons par exemple les fenêtres des *grandes salles* de Caen, d'Angers, ou encore de Bricquebec dans son état primitif. Ce type de fenêtres perdura au-delà du XII^e siècle, comme on en juge par la représentation ancienne que donne Androüet du Cerceau de la *grande salle* du palais de la Cité à Paris, bâti à la fin du XIII^e siècle par Philippe le Bel.

La caractéristique essentielle de ces fenêtres était d'être placée à une hauteur qui en rendait l'accès impossible : elles étaient généralement dotées d'embrasures à glacis ou à emmarchement permettant à la lumière de pénétrer plus largement dans la salle. Elles s'assimilaient dès lors à des fenêtres courantes en architecture religieuse, n'ayant que peu de chose à voir avec la fonction résidentielle, essentiellement fonction d'usage.

Fenêtres basses

Dès les premiers temps de notre millénaire, la fonction résidentielle ne pouvait manquer de s'affirmer, exigeant l'accessibilité à la fenêtre par les habitants de l'espace intérieur, qu'il soit espace de prestige (*grande salle*) ou espace plus intime (chambres, *salles de parement*). Au XI^e siècle, une *tour-résidence* comme Fréteval le prouve, avec ses profondes embrasures de niveau avec les planchers, permettant d'aller poser le coude sur l'appui intérieur ; dans un autre registre, la *tour-résidence* de Montoire offre des embrasures de fenêtre également accessibles (fig. 232).

On se doit cependant de mentionner, pour le XII^e siècle, certains exemples où l'accessibilité n'était pas totale : E.VIOLLET-LE-DUC citait ainsi, dans son *Dictionnaire* une fenêtre romane

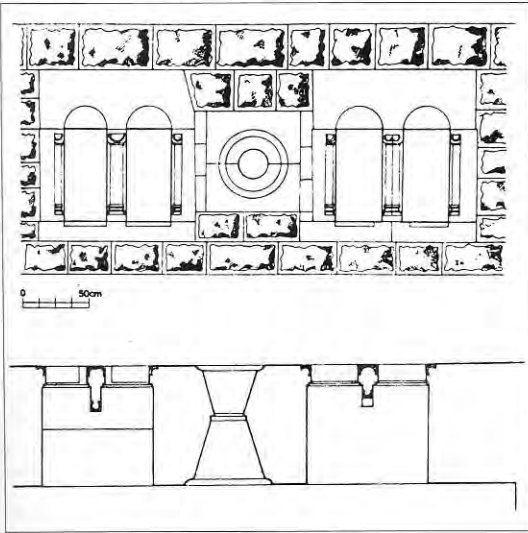
du château de Carcassonne dont l'allège se prolongeait à l'intérieur de l'embrasure ; l'auteur interprétait cette disposition comme pouvant offrir un banc (fig. 283). Au palais du Haut-Barr, on voit deux fenêtres où l'embrasure est, de la même façon, obturée au niveau des allèges (fig. 280).

Cependant, l'évolution naturelle était celle d'une accessibilité jusqu'à l'allège : bien qu'attribuables au début du XIII^e siècle, les fenêtres du logis de Landsberg sont représentatives de ce courant. Les embrasures y sont conçues pour permettre une circulation privilégiée, avec un jumelage deux à deux (fig. 285).

On ne peut donc que constater l'immense majorité qu'a représenté, pour les espaces résidentiels, l'embrasure accessible ; et l'on peut mettre en exergue, à l'intérieur de cette catégorie, une typologie plus fine, différenciant les fenêtres à coussièges des fenêtres sans banquettes.

Il semble bien que l'on ait ici un critère tout à la fois typologique et chronologique : en effet, les embrasures de fenêtres conservées jusqu'à la fin du XII^e siècle ne comportent pas, en général, de ces banquettes latérales appelées coussièges : on n'en trouve pas à Fréteval, Loches, Montoire (fig. 232), Falaise, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, pas plus qu'on n'en trouve par exemple à la *grande salle* de l'évêché d'Angers ou au palais de Druyes-les-belles-Fontaines.

En revanche, le franchissement des années 1200 voit s'imposer le coussiège, qu'il soit symétrique, de part et d'autre de l'embrasure, ou cantonné sur une seule face, cette disposition répondant le plus souvent à la structure de la fenêtre elle-même (fig. 281). On ne se hasarderait pas à une interprétation des raisons qui conduisirent à cette mutation assez profonde, pas plus que l'on ne cherchera à cerner exactement la date de cette mutation, très certainement différente suivant les régions. Mais on ne peut manquer de remarquer que les bâtiments construits par la couronne française à partir des années 1180 utilisèrent systématiquement cette disposition ; il resterait à analyser, comparativement, tous les édifices des années 1150-1180 pour affiner l'affirmation. Mais il suffit de constater en deux *tours-résidences* datées des années 1180, celles de Châteaudun et de Châtillon-Coligny, la totale absence de coussièges dans les embrasures, pour cerner à quel point l'architecture *philippienne* fut ici facteur d'innovation. De même, la fenêtre visible dans



LA FERMETURE DES FENÊTRES

La fermeture de la fenêtre est encore l'un des domaines les plus mal connus : en effet, il serait nécessaire, pour trancher définitivement sur la question, de disposer d'un inventaire systématique de relevés d'embrasures, qu'il faudrait corrélérer avec un dépouillement systématique des sources. Le moins que l'on puisse dire est que ces conditions sont loin d'être atteintes ; et le texte le plus pertinent écrit dans ce domaine demeure l'article relatif aux fenêtres du *Dictionnaire de VIOLLET-LE-DUC*.

Il est possible cependant de compléter quelque peu, avec un plus grand échantillonnage, cet article de l'architecte, sans pour autant apporter de réponses définitives, qui vraisemblablement découleront de recherches plus intensives.

280. SAVERNE (Bas-Rhin) : Château du Haut-Barr. Relevé des fenêtres du palais roman, daté du XII^e siècle.

281. CRÉPY-EN-VALOIS (Oise). Embrasure d'une fenêtre du second étage de la tour-salle, du début du XIII^e siècle. Noter la présence des coussièges, ainsi que la "colombe" destinée à la fermeture des vantaux.



281

Fenêtres hautes : l'évidence d'un vitrage de prestige

Commençons par régler le cas des fenêtres hautes non accessibles ; pour celles-ci, il ne fait guère de doute, au moins dans les résidences les plus prestigieuses, que la fermeture par des verrières ou des vitraux fut de règle dès les époques les plus anciennes. On rappellera, de ce point de vue, le texte de Chrétien de Troyes, extrait du *Conte du Graal*, relatif au palais enchanté où les murs étaient de marbre, au-dessus desquels étaient disposées des verrières si claires que l'on pouvait y voir tous ceux qui passaient la porte du château ; et les verres en étaient peints des couleurs les plus riches et les meilleures qu'on sache concevoir ou faire ("De marbre furent les maisières, et par desus avoit verrières si clères, qui garde preïst, que par la verrière veïst toz ceux qui el palais antrassent, qui parmi la porte passassent. Li vaurres fu pains as colors des plus riches et des meillors qu'an saïche deviser ne faire...").

Le nombre de vitraux conservés est infime : on citera par exemple les deux fragments provenant de Coucy, datés de 1225-1235, récemment identifiés au Metropolitan Museum of Art de New York, aux armes de la célèbre famille. Il n'est pas neutre, pour comprendre la raison de la disparition fréquente de ces éléments, justement de se référer à l'histoire des vitraux de la chapelle de Coucy : selon Antoine d'Asti, secrétaire de Charles d'Orléans au début du XV^e siècle, le duc de Berry offrit des sommes fabuleuses pour

la tour appelée corps de garde à Gisors, datable des années 1160-1180 et attribuable aux rois-duc anglais, malgré la taille de son embrasure, ne comporte pas de bancs latéraux.

Il y a peu à dire de cette véritable explosion universelle, dans toutes les régions, avec peut-être des variations de quelques années dans l'application ; explosion qui fit de l'embrasure à coussièges un genre presque exclusif, pour les fenêtres de toutes tailles, même les plus importantes comme celles, par exemple, qui garnissaient la *grande salle* du palais ducal d'Angers.

acheter ces vitraux, afin de les réimplanter dans un de ses palais. Les vitraux furent donc, le plus souvent, démontés afin de resservir ailleurs, plus ou moins dépecés.

Bien sûr, le constat de présence systématique doit être tempéré ; car l'on ne saurait affirmer que cette présence de fermetures vitrées définitives ait été universelle. Sans doute doit-on établir une gradation en fonction des statuts, d'une part, en fonction également des dimensions des ouvertures. Dans le prolongement du texte ci-dessus, l'auteur ajoute que le palais enchanté comprenait quatre cents fenêtres fermées, et cent ouvertes ("*El palais ot fenestres closses bien III^e et C overtes...*") ; on doit comprendre que le château comprenait quatre cents fenêtres vitrées, cent ne l'étant pas, demeurant ouvertes à demeure. Au demeurant, il faut noter que les preuves manquent singulièrement, ne serait-ce que du fait de la rareté des fenêtres conservées en état, ou de l'absence totale de constatations à leur sujet du fait de leur inaccessibilité, ou de leurs transformations.

Il est clair que, pour ces fenêtres, la fermeture ne pouvait être réalisée que par enchâssement d'une verrière dans l'ébrasement, enchâssement à caractère définitif en raison de l'inaccessibilité de l'ouverture. On en voit un exemple à la *grande salle* neuve du palais comtal de Provins, commencée dans le second quart du XIII^e siècle, où les fenêtres hautes, rectangulaires, du pignon possèdent une feuillure médiane d'enchâssement pour une vitre ou un vitrail.

282. BRUNIQUEL (Tarn-et-Garonne). Fenêtres du logis. Noter les roses, et les emplacements des scellements pour les gonds des vantaux.

282



Fenêtres basses accessibles

L'accessibilité de l'embrasement entraînait, de façon inéluctable, l'existence d'un dispositif de fermeture amovible de la fenêtre. En effet, on ne saurait admettre, au risque d'analyser de façon imbécile l'architecture médiévale, que les constructeurs aient été à ce point inconscients qu'ils n'aient pas pris les mesures nécessaires pour être capables de se protéger des intempéries, et donc de fermer leurs fenêtres ; on ne peut, dans le même souci, penser que les mêmes constructeurs aient conçu des fenêtres qui auraient été fermées en permanence, puisqu'ils autorisaient l'accès à leur allège, à laquelle on pouvait aller s'accouder.

Cependant, la reconnaissance des dispositifs primitifs de fermeture des baies est assez difficile : il n'est pas rare de trouver plusieurs dispositifs de fermeture successifs, et l'on ne peut jamais garantir que celui qui est appréhendable aujourd'hui remonte bien à l'origine.

Problèmes d'identification : la question des gonds, celle des châssis. Pour reconnaître le mode de fermeture d'une fenêtre, on dispose en général d'indices maigres : les gonds, lorsqu'ils ont existé, ont souvent disparu, soit qu'ils aient été arrachés lors de la ruine de l'édifice s'ils étaient seulement enfoncés de force dans les joints de la maçonnerie, soit encore qu'ils aient été enlevés s'ils étaient scellés au plomb dans des encoches spécialement prévus. À l'inverse, lorsqu'ils existent, comment garantir qu'ils correspondent à l'état primitif (fig. 282) ?

Aussi, lorsque la maçonnerie ne laisse entrevoir de trace de gonds, on aura garde d'aller trop vite dans une interprétation commune consistant à les exclure ; par essence, leur trace, dans le cas de l'enfoncement à force, est infime, se confondant avec le délitage des joints, ou étant recouverte par un rejointoiement quelconque.

Un second indice est fourni par la présence, ou l'absence de feuillures dans l'encadrement interne de la baie. Mais, ici encore, on ne peut jamais affirmer qu'une feuillure n'ait pas été ajoutée à une époque quelconque ; d'autre part, une feuillure peut avoir eu un rôle exclusivement décoratif. Et, si la feuillure suggère la notion de matrice accueillant une partie positive, cette dernière peut avoir été un volet totalement amovible, un châssis dormant, enfin un vantail pivotant ; tout dépend de l'existence, ou non, de gonds.

Les vantaux : volets pleins ou cadres ? Aussi les incertitudes sont-elles considérables ; encore n'a-t-on pas évoqué la question du remplissage. Car, quel que soit le mode de fermeture, volets amovibles, vantaux pivotants autour de gonds, vantaux dépendant de châssis dormants, on reste dans le doute le plus total sur la question relative à la constitution de ces volets ou vantaux : volets pleins, volets ajourés, cadres tendus de toiles huilées, cadres vitrés ? Le verre existe au moins dès la première moitié du XIII^e siècle dans la fermeture mobile, comme en témoignent les comptes de la couronne anglaise, les plus complets dont on dispose ; sans doute n'était-il pas aussi rare qu'on l'affirme en général. Les comptes royaux français analysés par R. FAWTIER et F. MAILLARD en attestent, signalant par exemple en 1320 la pose de verres blancs et de couleur, enchâssés au plomb, au "manoir" de Gisors, ou en 1326 le rafraîchissement des "verrines" du château de Carentan.

Mais il ne fut certes pas universel : Camille ENLART cite, dans son *Architecture civile*, toute une série de cas, également révélés par les comptes des XIII^e et XIV^e siècles, où le remplissage des vantaux était assurée par de la toile cirée à la térébenthine, à la cire blanche ou à la résine. En plein XV^e siècle encore (1447-1448), les fenêtres des chambres du roi et de la reine de Sicile à Tarascon sont tendues de toiles cirées, comme celles de la chambre du roi à Pertuis, celles du palais d'Aix.

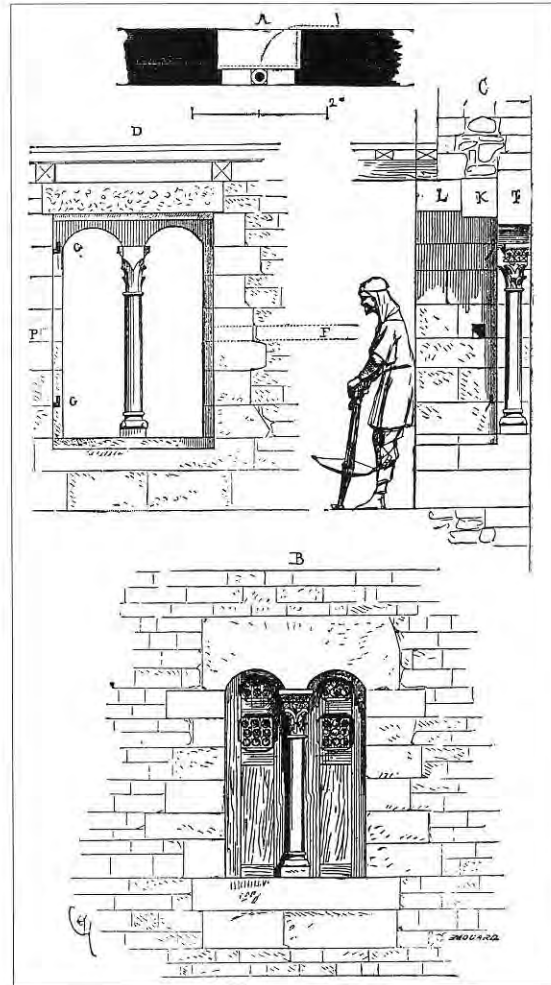
Ce type de remplissage des vantaux s'avère, mais semble bien, au moins dans les demeures de prestige du Nord de la Loire, avoir revêtu un caractère provisoire : ainsi, en 1384, puis à nouveau en 1386, au château bas de Poitiers en plein chantier, la venue impromptue du duc de Berry justifiait la pose en urgence de toiles cirées ("*pour tendre toile cirée en chassix pour ce que les verres n'estoient pas prestes*"). Ces fermetures provisoires pouvaient être assurées également, pour les ouvertures les plus petites (lucarnes) par des peaux de mouton. La différence entre Nord et Sud s'explique assez facilement : en effet, les toiles cirées étaient mieux adaptées à des pays ensoleillés, où l'on essaye d'éviter l'entrée de la lumière crue, alors que l'on cherche à favoriser la circulation d'air, ce qui était exactement l'inverse des souhaits dans les régions moins chaudes.

Les diverses pièces comptables de la fin du XIV^e siècle concernant les travaux des ducs d'Orléans, de Berry, de Bourgogne, celles concernant les travaux royaux, confirment la

fréquence de l'utilisation du verre, souvent transparent, mais aussi peint. On a oublié cet usage, qui pourtant fut fréquent ; voyons, en 1400, les fenêtres de l'Hôtel de la Poterne tout juste acquis par Louis d'Orléans, où l'on démontra les panneaux de verre pour les laver, et les peindre aux armes ducales, aux emblèmes (loup et porc-épic), ou pour les illustrer de thèmes religieux, comme une Annonciation de la Vierge. De la même façon, à Rouen en 1413, les panneaux de verre blanc de la première chambre séparant la *grande salle* de la chambre du roi sont refaites, peintes aux armes du roi, du dauphin, et du roi de Navarre. Les verres peuvent être blancs ou colorés : à Falaise, en 1381, on complète les verrières de deux fenêtres, mi en verre blanc mi en verre coloré. Dans son étude sur la cour d'Anjou-Provence, Françoise ROBIN cite également de très nombreux exemples d'utilisation de ce type de décors.

Mais, une fois encore, il faut prendre garde au fait que les comptes des grands princes ne traduisent que de fort loin la réalité quotidienne dans les édifices de moindre statut. D'ailleurs, même les résidences royales, en plein XV^e siècle, pouvaient marquer de grandes différences suivant leur caractère de prestige : voyons ainsi à Melun, en 1454, les comptes de l'argenterie de la reine enregistrer la dépense de deux aunes de toile blanche cirée pour la *chambre de retrait*, ainsi que du papier et de l'huile pour oindre ce papier afin que les fenêtres soient plus claires. On peut donc estimer sans grand risque d'erreur que les remplissages de fenêtres, allant du simple papier huilé à la vitre, furent essentiellement dépendants de contextes de fortune, de prestige, voire de fréquentation des sites...

283. CARCASSONNE (Aude). Relevé et restitution d'une fenêtre romane du château comtal par Viollet-le-Duc.



283

284. PROVINS (Seine-et-Marne). Embrasement d'une fenêtre de la grande salle ancienne du palais comtal (premier quart XIII^e siècle ?). Noter la présence du coussiège, des deux scellements pour les gonds, encore en place, et de la logette pour la fermeture des vantaux par une barre coulissante.



284

Fermetures à vantaux amovibles ou pivotants sur gonds scellés

Volets ou vantaux jointifs à verrouillage par barre coulissante, pivotant sur des charnières scellées. Le premier type de fermeture amovible avait été mis en exergue par VIOLLET-LE-DUC : il est reconnaissable par la présence d'une loge latérale en forme de mortaise dans une des deux parois de l'embrasement, à peu près à mi-hauteur de celle-ci. L'illustre architecte l'avait interprété en supposant la fermeture par un volet à deux panneaux articulés, une barre horizontale coulissante permettant, en pénétrant dans la loge, de verrouiller le volet. Le volet aurait pivoté autour de gonds scellés dans la maçonnerie de la paroi de l'embrasement opposée à celle de la logette.

Ce dispositif avait été reconnu par lui dans

une fenêtre romane du château de Carcassonne (fig. 283) ; curieusement, bien qu'il ait publié le relevé d'une des fenêtres de la tour-résidence de Falaise, bien datée des années 1120, l'architecte n'y avait pas reconnu l'indice caractéristique, alors qu'il y est, de fait, présent.

L'absence de feuillure dans l'encadrement intérieur peut justifier une telle restitution, témoignant d'un caractère extrêmement fruste de la fermeture ; quand bien même, comme le suppose l'architecte, le volet aurait été ajouré dans sa partie supérieure par une partie vitrée, cette fermeture aurait eu par surcroît un comportement mécanique assez peu intelligent, tout le poids du vantail reposant sur deux gonds de façon asymétrique.

L'exemple d'une des fenêtres de la grande salle ancienne du palais comtal de Provins, datable de la première moitié du XIII^e siècle, présente une disposition qui offre un nouveau

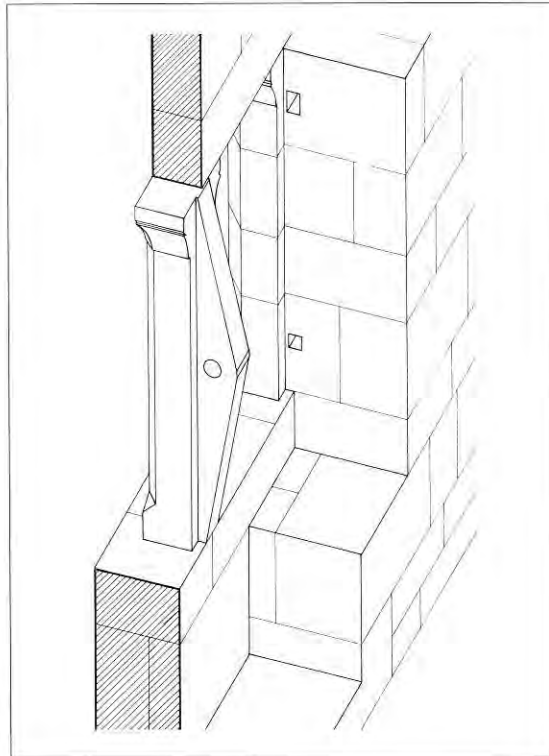
champ d'hypothèses pour ce type de logette (fig. 284). Cette fenêtre a conservé, sur chaque paroi de l'embrasure, deux gonds qui supportaient chacun un vantail venant s'adapter à une feuillure ménagée dans l'allège et dans le linteau ; au milieu de l'embrasure, ils étaient jointifs et battaient contre la paroi intérieure du meneau, qui ne possédait aucun dispositif de fermeture. En revanche, on note sur la paroi droite de l'embrasure une logette, en retrait des gonds. Dès lors, on peut penser que la fermeture de la fenêtre possédait deux vantaux pivotants ; pour la maintenir fermée, une barre de bois maintenue horizontalement par des fers en L tout au long des deux vantaux coulissait dans la logette.

Si l'on reste dans ce type de fenêtres à deux vantaux pivotants jointifs, on trouve beaucoup de sites où le dispositif de scellement des gonds rend totalement explicite la structure : de chaque côté de l'embrasure, des logettes rectangulaires demeurent, au nombre de deux, comme par exemple à Landsberg au début du XIII^e siècle (fig. 285), Ortenberg au milieu de ce siècle, à Thermes-d'Armagnac dans ses dernières décennies. En revanche, d'autres cas, comme celui de Vivioures à la fin du XIII^e siècle, prouvent que les gonds étaient, comme à Provins, directement enfoncés dans les joints de la maçonnerie. Et, dans ces divers cas, le verrouillage des vantaux était très certainement assuré par une barre horizontale comme précédemment, à la différence près qu'elle ne pouvait pas pénétrer dans le mur, aucune logette latérale n'étant prévue : la fermeture était donc moins étanche.

Vantaux pivotants séparés par un meneau à encoche de verrouillage. Le dispositif de verrouillage pouvait être plus étudié, grâce à la présence, sur la face interne du meneau, d'un renflement séparant les vantaux ouvrants, et percé de chaque côté d'une encoche permettant la manœuvre d'une targette ; on trouve ce renflement sous le nom de "colombe" dans les comptes bourguignons du XV^e siècle. Ce dispositif existe dès le XII^e siècle, comme à Frankenburg. Au Landsberg, au début du XIII^e siècle, chaque demi-fenêtre cintrée était dotée d'un vantail pivotant sur deux gonds forcés dans la maçonnerie, et s'inscrivant dans une feuillure (fig. 285) : entre les demi-baies, le meneau était doté intérieurement d'une console en demi-cercle accueillant les deux encoches des targettes.



285

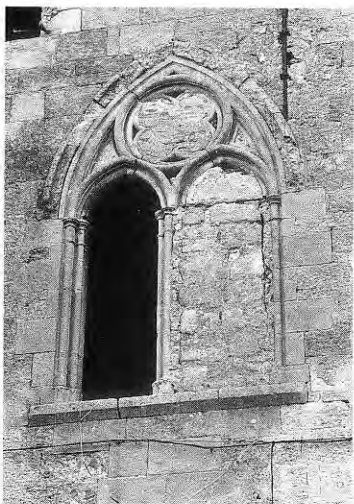


286

285. HEILIGENSTEIN (Bas-Rhin) : Château de Landsberg. Embrasures jumelées des fenêtres du logis du début du XIII^e siècle. Noter la présence, entre les baies, d'une console percée servant pour la fermeture des vantaux.

Plus classiques sont les exemples présents à Crépy (fig. 281), à Élincourt (fig. 286), ou à Ribeuville au début du XIII^e siècle (fig. 279) : le meneau s'enfle en sa partie centrale sur toute sa hauteur pour accueillir les targettes, les vantaux battant sur le linteau de chaque côté du renflement.

286. ÉLINCOURT (Oise). Axonométrie en écorché d'une fenêtre, montrant les logettes de scellement des gonds et la "colombe" pour la fermeture des vantaux. (Dessin Errath)



287. CASPEYNG (Hérault). Fenêtre à réseau de la *grande salle*, fin XIII^e début XIV^e siècle.

Ce mode sophistiqué de fermeture des deux demi-vantaux, mettant en jeu le meneau central, ne fut cependant guère fréquent au-delà de quelques exemples identifiables çà et là au XIII^e siècle. Il est extrêmement probable que la raison en était la séparation entre les métiers liés à la maçonnerie, et ceux à la menuiserie : il n'est nullement déraisonnable de penser que les maîtres d'œuvre de maçonnerie ne traitaient pas de la question de la fermeture, confiée après coup aux maîtres d'œuvre de charpenterie.

La fermeture des fenêtres à tracé complexe (trilobes, oculi, roses). Lorsque les fenêtres à vantaux pivotant sur des gonds assis directement dans la maçonnerie possédaient un tracé complexe, qu'il soit en arc, ou à trilobes, on doit admettre que les vantaux embrassaient en hauteur l'excroissance de l'arc ou du trilobe. Certes l'on peut faire la supposition d'un linteau de bois situé au revers de l'encadrement, séparant fictivement une partie haute fixe de la partie basse mobile ; mais, à vrai dire, les preuves n'en paraissent pas évidentes. On citera néanmoins le cas évoqué par VIOLLET-LE-DUC dans son *Dictionnaire*, relatif à l'une des fenêtres de la porte Narbonnaise.

288. SIREUIL (Dordogne) : Château de Commarque. Vue intérieure de la claire-voie, à l'étage noble de la première tour-résidence.



Il est significatif, de ce point de vue, de constater que les fenêtres à double arc ajouré externe de Chambois sont intérieurement dotées d'un encadrement rectangulaire qui, non vu de l'extérieur, permettait de résoudre le problème posé par la mauvaise étanchéité éventuelle de très grands vantaux (fig. 264). À Capestang, les fenêtres à réseau de la *grande salle* ont été transformées, à une époque inconnue, peut-être proche de la date de construction, en ajoutant de faux tympanes (en plâtre ?) dans les arcs pour permettre la fermeture par des volets de bois encore en place (fig. 287).

En revanche, les *oculi* ou roses situés dans les tympanes furent, d'une façon systématiques, dotés d'une fermeture définitive en verre, qu'il s'agisse de verre peint ou de vitraux : il en va de même ici pour les roses que pour les fenêtres hautes déjà décrites. Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP a pu récemment exhiber l'un des cas, rarissimes, de conservation d'un tel vitrail en place, dans une maison urbaine bâtie autour de 1300 à Cordes.

Les claires-voies. Reste la question de la fermeture des claires-voies de grande taille. Il allait de soi, dans ses ouvertures, qu'il était hors de question de trouver des vantaux mobiles. Une claire-voie comme celle de Commarque, à la fin du XII^e siècle, semble bien n'avoir possédé aucun dispositif de fermeture, pas même un vitrail fixe, dans la mesure où un tel vitrail n'aurait pu s'intégrer dans le dessin complexe des colonnettes à chapiteaux (fig. 288). Force est donc, pour une telle ouverture, de penser qu'il n'existait éventuellement qu'une protection intérieure par une rideau ou une courtine : n'est-ce-pas ce qu'évoque le *Tristan* de Bérout, lorsqu'il permet à Iseut de reconnaître par sa fenêtre la tête de Gondoïne le traître, et à Tristan de voir la même tête "*contre le jor, par la cortine*" ; l'arc bandé, il décoche une flèche qui atteint Gondoïne au travers de la fenêtre.

Mais ceci ne doit pas être considéré, une fois encore, comme une généralité. Ainsi la claire-voie de Wasenburg (fig. 244) possède-t-elle des feuillures à chacune des sept baies, ainsi qu'aux oculi : il était donc possible de garnir chacune d'entre elles de verres ou de vitraux. Très certainement ce cas fut-il le plus fréquent.

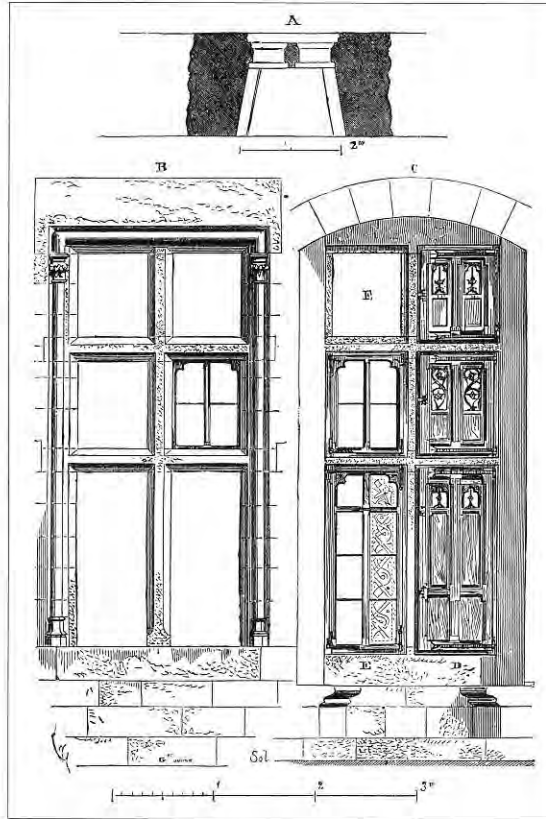
Fenêtres à châssis dormants

Dans tous les exemples précédents, les vantaux formant la fenêtre pivotaient sur des gonds solidaires de la maçonnerie ; ceci se pratiqua bien au-delà du Moyen Âge. Mais cette solution avait des inconvénients majeurs, en particulier au plan de l'étanchéité. Aussi l'évolution des techniques conduisit-elle à l'adoption, de plus en plus fréquente à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, des châssis dormants. Il s'agissait de disposer autour de l'encadrement intérieur une feuillure rectangulaire dans laquelle prenait place un châssis fixe encastré ; sur ce châssis étaient fixés les gonds des vantaux.

Il n'est pas question de donner ici une date précise pour l'apparition de ces châssis dormants : mais le constat le plus évident qu'il soit possible d'effectuer est celui de la coïncidence entre châssis dormants et fenêtres à croisillons horizontaux. Comme si, dès lors que l'on partageait verticalement la fenêtre en plusieurs compartiments, s'imposait l'idée d'un châssis unique pour supporter toutes les charnières de ces compartiments ; et, de fait, cette coïncidence n'est pas fortuite, puisque l'on évitait ainsi des difficultés liées à des scellements superposés difficiles à réaliser aux mêmes cotes (fig. 289).

C'est alors que s'imposa la fenêtre classique, celle qui perdura jusqu'au siècle dernier, avec ses compartiments vitrés, protégés éventuellement, à l'intérieur, par des volets adaptés. Et cette technique était particulièrement adaptée aux fenêtres en usage, même celles qui étaient dotées de jours en trilobes : la forme rectangulaire systématiquement admise autorisait, à l'intérieur, la mise en place d'un châssis dormant rectangulaire, sur lequel prenait place un autre châssis, celui-ci dépourvu de parties mobiles.

Doit-on exclure totalement, avant le milieu du XIV^e siècle, l'existence de tels châssis dormants ? On peut s'interroger parfois, comme au château de Bernstein où, dans les premières années du XIII^e siècle, les deux demi-fenêtres possèdent chacune leur feuillure intérieure, sans gonds apparents ; sur l'une des parois de l'embrasure, assez en retrait, une logette semble correspondre à un dispositif de verrouillage. Il semble que chaque fenêtre ait comporté un châssis dormant sur lequel pivotait un vantail, une grande barre horizontale assurant ce verrouillage ; mais cette interprétation n'est guère assurée (fig. 290).



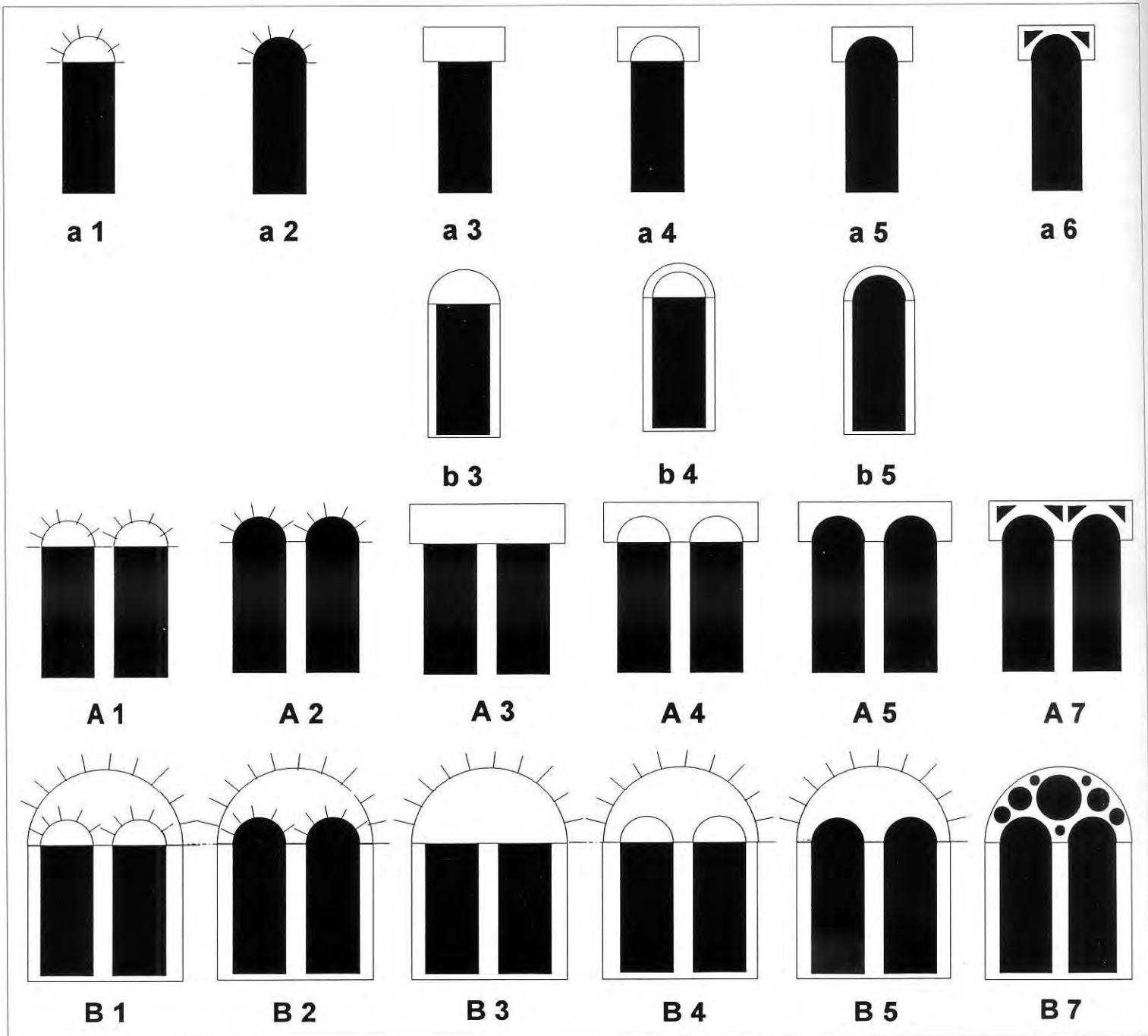
289. Fenêtre à châssis dormant du XIV^e siècle, d'après VIOLLET-LE-DUC.



290

290. DAMBACH-LA-VILLE (Bas-Rhin) : Château de Bernstein. Embrasure d'une des fenêtres du logis, du début du XIII^e siècle.

Types de baies



291. Synoptique des types constructifs des fenêtres médiévales à meneau (sans croisillon). Par simplification, on n'a utilisé ici que la forme en plein cintre ; ce synoptique est évidemment transposable

à l'arc brisé, ou au trilobe pour ce qui concerne les arcs de couverture. De A1 à A7, fenêtres sans arcs de décharge ni encadrements ; de B1 à B7, fenêtres à encadrements.

291

Types de baies

a1	Rectangle	Décharge plein cintre	Beaulieu-les-Loches, Coëtquen Lagarde, Langeais, Loches Montépilloy, Saint-Malo
	Rectangle à coussinets	Décharge plein cintre	Châteaugiron
	Rectangle	Décharge segmentaire	Quillan
	Rectangle	Encadrement plein cintre	Cluny (Tour du Moullin) Grasse Montmélian
	Rectangle	Encadrement brisé, rose	Château-sur-Epte
a2	Arc plein cintre		Albi (Berbie), Arlempdes Bricquebec, Courcy Plazac Porchères, Vic-sur-Aisne
	Arc plein cintre	Archivolte plein cintre	Caen
	Arc segmentaire		Règneville
	Arc brisé		Labastide-Villefranche Turenne
	Arc brisé	Voussure à rouleau	Huriel Petite-Pierre
	Arc brisé	Archivolte plate à crossettes	Puivert
	Trilobe	Voussure plein cintre	Les Baux Puivert
	Trilobe	Voussure brisée	Bourbon-l'Archambault La Rochette (Estandeuil)
	Trilobe	Archivolte brisée	Arques
a3	Rectangle		Brandon Fréteval Gallardon
	Rectangle à coussinets		Aigues-Mortes (enceinte) Allègre Barbentane Cramaille Puilaurens Vivioures
a4	Rectangle	Engravement plein cintre	Ribeauville (Saint-Ulrich)
	Rectangle	Engravement brisé	Uchaux Vernon Villeneuve-sur-Yonne
	Rectangle	Engravement trilobé	Bressieux
	Rectangle	Engravement trilobé dans plein cintre	Châtillon-sur-Indre
	Rectangle	Engravement trilobé dans arc brisé	Gombervaux Saint-Bernard Trévoux
a5	Trilobe		La Chaise-Dieu Roquetaillade
	Trilobe	Engravement plein cintre	Jovelle

	Trilobe	Engrèvement brisé	Mansencôme Ribeauvillé (Saint-Ulrich) La Tour-Blanche
a6	Trilobe	Encadrement rectangulaire	Albas Mas d'Auvignon Puivert Ratières Thermes-d'Armagnac Trémazan
	Trilobe	Encadrement brisé	Rauzan Sainte-Mère
A1	Arcs plein cintre		Conflans-Ste-Honorine Mennetou-sur-Cher (enceinte)
A2	Arcs plein cintre		Beaugency Châtillon-d'Azergues Durban Falaise Manosque (enceinte) Salon-de-Provence
	Arcs brisés		Cahors (Tour Duèze) Puycelci Roumegous Saint-Pierre-de-Curtille Tourettes (Les)
	Arcs brisés, rose		Bruniquel Flaugnac
	Trilobes		Najac
A3	Rectangles		Baux (Les) Bellocq Birkenfels Bonneval Chamaret Cluny (Tour des Fromages) Coucy (Porte de Laon) Crest Cruet (Chaffard) Eguisheim (Hau Fleckenstein Hohenfels Hohlandsberg Montoire Najac Ottrott (Lutzembourg) Saint-Sernin Septmonts (Logis Saint-Louis)
	Rectangles, rose		Najac
	Rectangles à coussinets		Fressac Pérouse (Saint-Marcel)
A4	Rectangles	Engravements plein cintre	Beauregard Haut-Barr
	Rectangles	Engravements brisés	Bazoches La Chasse

			Sainte-Luce Villiers-sur-Port
	Rectangles, rose	Engravements brisés	Bellecombe-Tarentaise
	Rectangles	Engravements trilobés	Bourdeilles
	Rectangles	Engravements trilobés, archivolte plein cintre	Thil
	Rectangles	Engravements trilobés à motifs, archivolte plate à crossettes	Lamastre
	Rectangles, rose	Engravements trilobés	Bourdeilles
	Rectangles	Engravements trilobés dans arcs brisés	Ansouhaite à Moulon Moyen Sommières
	Rectangles	Engravements trilobés dans arcs brisés, archivolte plate à crossettes	Uchaux
A5	Arcs plein cintre		Aubelles (Les) Belvès Beynac Carcassonne Castet-Gelos Chalus-Chabrol Chalus-Maumont Châtillon-d'Azergues Chauvigny (Ch.épiscopal) Chauvigny (Harcourt) Clisson Collioure Confolens (enceinte) Conques-sur-Orbiel Coudray-Salbart Druyes Girbaden Haut-Barr Landsberg Perpignan Pflixbourg Saint-Félix-Lauragais Vence (enceinte)
	Arcs plein cintre	Archivolte plate	Saint-Paul-de-Vence
	Arcs plein cintre, rose		Bernstein Ribeauvillé (Saint-Ulrich)
	Arcs segmentaires		Chambois
	Arcs brisés		Avignon (Palais vieux) Bourdeilles Coudray-Salbart Doizieu, Kintzheim Montarnal Petite-Pierre Saint-Bonnet-de-Chavagne Schöneck Wangenbourg Windstein (nouveau)
	Arcs brisés, rose		Windstein (nouveau)

	Arcs brisés	Archivolte plate	Avignon
	Arcs brisés	Archivolte plate à crossettes	Brugnac Caseneuve
	Arcs brisés	Archivolte surbaissée	Poët-Laval
	Trilobes, rose	Engrèvement d'un plein cintre	Windstein (nouveau)
	Trilobes dans arcs plein cintre		Montjaux
	Trilobes dans arcs brisés		Beynac (tour urbaine) Kintzheim Larressingle Mansencôme Plancherine
	Trilobes dans arcs brisés, rose		Gençay Montarnal
A6	Trilobes dans arcs brisés	Encadrement rectangulaire	Albas Arques Belaye Commarque Gajan Lamothe-Gondrin Mont-de-Marsan Montferrand-de-Périgord Rauzan Thermes-d'Armagnac
	Trilobes dans arcs brisés, rose		Cahors (Tour Via)
B1	Rectangles	Encadrement brisé, engravements brisés	Beaulieu-les-Loches
B2	Arcs plein cintre	Encadrement plein cintre	Châteaudun Girbaden Laval Montbazou Montbrun
	Arcs plein cintre	Encadrement plein cintre, archivolté	Autun Bourdeaux Burlats
	Arcs plein cintre	Encadrement brisé	Montrichard
	Arcs brisés, rose carrée	Encadrement plein cintre	Nogent-le-Rotrou
	Arcs brisés	Encadrement brisé à colonnettes	Montreuil-Bonmin
B3	Rectangles	Décharge plein cintre	Bois-Ruffin Cerny-les-Bucy Houdan Ottrott (Ratsamhausen) Yèvre-le-Châtel
	Rectangles	Décharge segmentaire	Penne-du-Tarn
	Rectangles	Encadrement plein cintre	Nogent-le-Rotrou Pontarmé Senonches
	Rectangles	Encadrement plein cintre, trilobe unique engravé	Mont-Saint-Jean Le Vivier
	Rectangles	Encadrement plein cintre, archivolté	Élincourt Montélimar

	Rectangles	Encadrement brisé	Carcassonne Château-Gaillard Laval
	Rectangles	Encadrement brisé, tympan ajouré ?	Boulogne
	Rectangles	Encadrement brisé, rose	Thiers-sur-Thève
B4	Rectangles	Décharge plein cintre, engravements trilobés	Provins salle ancienne
	Rectangles	Encadrement plein cintre, archivolte, engravements trilobés	Sainte-Luce
	Rectangles, rose	Encadrement brisé, engravements brisés	Lucheux
	Rectangles	Encadrement brisé, engravements brisés	Montmélian Senlis
	Rectangles	Encadrement brisé, engravements trilobés	Crépy-en-Valois
	Rectangles	Encadrement brisé, engravements trilobés, archivolte brisée	Estrépouy à Gazaupouy
	Rectangles, rose	Encadrement brisé, engravements trilobés	Armentières Marizy-Saint-Mard Morancy
B5	Arcs plein cintre	Encadrement plein cintre	Bernstein
	Arcs plein cintre, rose	Encadrement plein cintre	Landsberg
	Arcs plein cintre, rose	Décharge de tympan segmentaire	Ribeauvillé (St-Ulrich)
	Arcs segmentaires	Encadrement brisé	Chambois
	Arcs brisés, rose	Encadrement brisé	Andlau Cigogné
	Trilobes dans arcs brisés, rose	Encadrement brisé	Kintheim Ortenberg Spesbourg Wasenbourg Wasigenstein
	Trilobes, rose	Archivolte en arc brisé	Mas-d'Auvignon
B6	Arcs brisés, rose trilobée	Encadrement brisé	Capestang Chalus-Maumont
	Trilobes dans arcs plein cintre, rose quadrilobée	Encadrement brisé	Bourdeilles Chalucet

La décoration

Dans la fonction résidentielle, la décoration joua très certainement un rôle majeur, peut-être le rôle essentiel après l'expression de la symbolique de la *salle*. En effet, la féodalité allait de pair avec une nécessité d'ostentation au travers du décor de la puissance, de la légitimité du souverain, à quelque niveau qu'il se trouve. Toutes les manifestations possibles furent donc recherchées, à commencer par les plus évidentes et plus faciles, autorisées par l'emploi de structures déplaçables : le mobilier, d'une part, les tapisseries d'autre part. Mais ce concept est devenu à tel point un poncif, qu'il masque la connaissance réelle du décor recherché et mis en place par les maîtres d'ouvrage.

Dans la majorité des cas, contrairement à ce qui peut s'affirmer ci-et-là, les maîtres d'ouvrage tinrent à mettre en place un décor pérenne dans leurs résidences ; s'il a disparu le plus souvent, ce n'est pas preuve d'absence, mais tout simplement de ruine, de décrépitude, voire même de restauration. Car notre époque ne conçoit pas que les monuments aient été, au Moyen Âge, entièrement peints, sculptés, décorés : trop souvent l'on admet comme vérité médiévale la pierre nue, alors que la société médiévale n'aimait pas, voire rejetait ce genre de surfaces qu'elle considérait frustes. Malgré toute la difficulté que l'on peut ressentir de ce point de vue, il faut affirmer avec force que les restitutions de VIOLLET-LE-DUC et de ses émules à la fin du siècle dernier furent certainement plus près de la réalité médiévale que les surfaces neutralisées remises au goût du jour à notre époque par manque d'imagination.

LA PEINTURE

La peinture sur enduit fut le domaine de prédilection des maîtres d'ouvrage - et maîtres d'œuvre - et l'esprit actuel y est fort peu préparé. Inutile de revenir sur le constat qui vient d'être fait : encore faut-il lui donner toute sa dimension, extérieure comme intérieure. Croirait-on que ce constat ne valait que pour les espaces résidentiels, qu'il faudrait immédiatement s'amender : car il suffit d'examiner les parements intérieurs d'une porte urbaine comme la porte de Laon à Coucy, datée des

années 1230, pour réaliser que même dans un édifice de ce type, l'appareil brut était caché par un enduit sur lequel figurait... un appareil à faux-joints, l'enduit étant à fond beige, les joints en rouge (fig. 292). Récemment, Virginie MOTTE a pu mettre en évidence, au plus profond des gaines du château de Cambrai, de tels enduits à faux-joints, prouvant sans l'ombre d'un doute que le décor était omniprésent ; le même constat a pu être fait à Valenciennes par A.SALAMAGNE.

On se limitera ici à évoquer le décor intérieur ; mais, avant de l'aborder, il faut ajouter que ce constat relatif à l'absence des maçonneries apparentes fut certainement aussi présent à l'extérieur qu'à l'intérieur. Si aujourd'hui, de façon fréquente, on peut s'étonner de mettre en évidence des appareils de qualité très médiocre sur les extérieurs, les angles ou les encadrements d'ouvertures étant soigneusement appareillés, c'est tout simplement que les façades, dès lors qu'elles n'étaient pas réalisées en appareil soigné, étaient enduites. Il n'est que de regarder les enluminures du XV^e siècle, dans les manuscrits nombreux qui existent ici et là, pour constater que la plupart des édifices étaient enduits, ne serait-ce que par un *chaulage* laissant apparaître les chaînages d'angle et les encadrements de fenêtres.

LES DÉCORS SANS FIGURATIONS DE SCÈNES VIVANTES

La décoration minimale semble donc avoir été le faux-joint ; mais dans les espaces nobles, il est certain qu'elle ne suffisait pas. Un degré plus évolué était celui des décors géométriques simples, tels que ceux qui ornaient à la fin du XII^e siècle la chambre du comte de Savoie à Chillon : A. NAEFF avait mis en évidence un décor simulant des courtines accrochées à des tringles par des anneaux, ornées de damiers colorés blanc et rouge. Pour lui, ce décor n'était qu'un apprêt, destiné à être recouvert par des tentures.

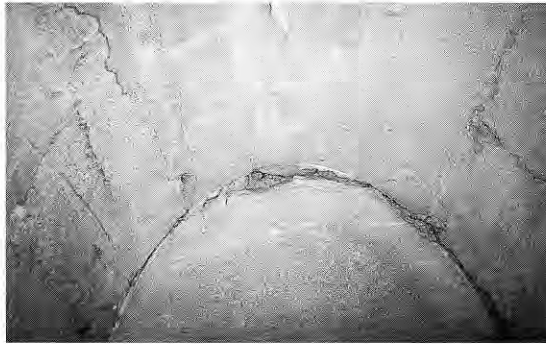
À Coucy, dans la première moitié du XIII^e siècle, le décor de la Tour du Roi, la tour Sud-Est, était constitué par un fond de faux-joints rouges, sur lequel s'imposait un semis de

couronnes bleues, reliées par des lauriers dorés quadrillant les murs suivant des diagonales.

Mais l'usage des décors géométriques pouvait aller bien plus loin : la peinture, malheureusement refaite au XIX^e siècle, de la *grande salle* du palais épiscopal d'Angers utilise chevrons, motifs divers (étoiles, croix), combinés avec les faux-joints, pour une mise en scène proliférante, surchargée pour l'observateur moderne (fig. 198). Et, si l'on progresse dans le temps, comme dans l'échelle statutaire, les décors présents dans la chambre de Benoît XII (vers 1337-38) à la Tour des Anges du palais des Papes d'Avignon prouvent que l'utilisation des motifs géométriques pouvait atteindre un niveau de complexité considérable : au-dessus d'un registre simulant une courtine accrochée à une tringle, des arabesques ou rinceaux dorés sur fond bleu, ornées de feuilles, forment un environnement quasi féérique, alors qu'un troisième registre contenait une frise de quatre feuilles. Les embrasures de fenêtres étaient décorées de remplages gothiques peints en or sur fond bleu. Des motifs du même genre existaient dans les chambres de la Tour de l'étude, construite sous le même pape (fig. 293).

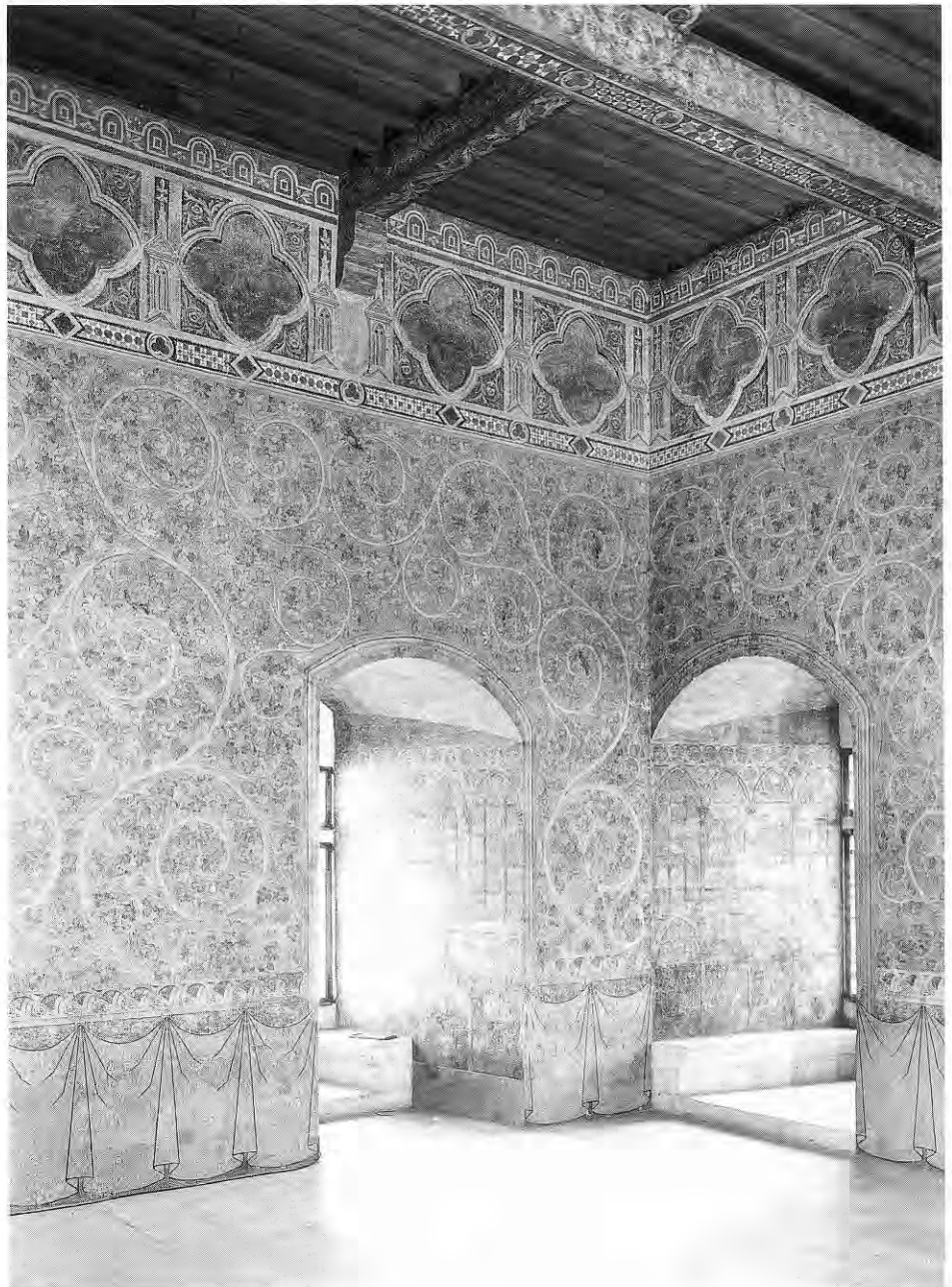
Dans la Tour de la garde-robe, construite quelques années plus tard par Clément VI, la garde-robe supérieure était décorée de motifs géométriques combinés, gris et rouges (losanges, octogones et carrés), surmontées d'une première frise de quadrilobes encadrant des blasons, et d'une seconde frise d'animaux réels ou fantastiques.

On cerne ici un aspect intéressant de l'usage du décor peint : en effet, dans cette tour, la formalisation de ce décor devient de plus en plus évoluée à mesure que l'on s'élève dans les étages, c'est-à-dire que l'on se rapproche du niveau papal, culminant avec la chambre du Cerf sur laquelle on va revenir. Ainsi s'introduit le mélange progressif entre le décor purement géométrique et le décor fait de scènes vivantes. Un autre exemple très intéressant est fourni par le décor de l'*aula* de Theys, en Isère : ici, au-dessus d'une draperie coutumière, la composition géométrique de la fin du XIV^e siècle ou du début du siècle suivant était réalisée au moyen de grands triangles isocèles, reliés à leurs sommets par des médaillons en quadrilobes contenant des scènes historiées. Au-dessus prenait place une frise d'écus peints : l'analogie dans la mise en espace avec Avignon prouve que les us et coutumes étaient marqués par une formalisation assez structurée.



292

292. COUCY-LE-CHATEAU (Aisne). Porte de Laon. Vue de l'un des couloirs intérieurs, avec son décor à faux-joints sur enduit, aujourd'hui passé, et pourtant extrêmement représentatif. On distingue en particulier le faux tympan dessiné par les faux-joints.



293

293. AVIGNON (Vaucluse). Palais des Papes, tour des Anges. Vue du décor peint de la chambre du pape. (Cl.Arch.M.-H.-SPADEM).



294

294. PERNES-LES-FONTAINES (Vaucluse). Tour Ferrande. Vue de l'une des scènes du décor peint de la salle haute, des années 1280 : combat d'un chevalier (Guillaume d'Orange ?) avec un "géant" mythique.

D'autres exemples permettent d'affirmer la présence et l'importance du décor géométrique dans la résidence de toutes époques, tant il est vrai que ce type de décors fut le recours premier, dès lors que l'on ne cherchait pas des compositions figuratives complexes, donc coûteuses. Ainsi la Livrée Ceccano, en Avignon au milieu du XIV^e siècle, offre-t-elle un très beau décor de motifs qui ne sont plus exactement géométriques, mais sont des trompe-l'œil simulant des dispositifs architecturaux : faux clavelages d'arcs, fausses arcatures simulant le soutien du plancher, faux modillons vus de biais soutenant une corniche peinte. Le plus extraordinaire, dans cette maison cardinalice, était que la peinture ne s'accordait pas avec l'architecture : ainsi les arcatures en trompe-l'œil faisaient-elles fi de la travure de la charpente... Mais c'était, à vrai dire, une constante : à Theys, les motifs géométriques se superposaient curieusement à une architecture existante, sans en tenir compte, de telle sorte que les alignements ou les perspectives étaient rompus par les ouvertures ou les cheminées.

Et, en trame constante de ces décors géométriques, a fortiori ensuite pour les décors

à scènes vivantes qui ne firent le plus souvent que s'y insérer, il est frappant de constater la présence des blasons, le plus souvent en frise haute. Celle-ci ne pouvait s'affirmer qu'à partir de l'époque où les armes familiales se fixèrent, dans un langage chevaleresque codifié : c'est-à-dire à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle au plus tôt. Mais, dès cette époque, les frises de blasons furent monnaie commune, car elles étaient le moyen le plus évident d'affirmer la noblesse et le statut de l'hôte, permettant de retracer ses alliances avec les familles les plus nobles du temps.

LES DÉCORS FIGURATIFS DE SCÈNES VIVANTES

La peinture sur enduit ne pouvait se limiter à de tels décors : on a vu que, dès lors que l'on progressait soit en statut, soit en chronologie, la tendance allait vers la figuration de scènes vivantes. La littérature médiévale permet de penser que cette tendance existait dès le XII^e siècle : dans le *Cligès* de Chrétien de

Troyes, au dernier quart du XII^e siècle, les étages de la tour merveilleuse où Cligès allait enfermer Fénice pour y abriter leurs amours étaient peints d'"images" belles et bien enluminées, ce que l'on traduit évidemment par scènes vivantes. À la même époque, le *Lai de Guigemar* de Marie de France décrit la chambre de l'épouse cloîtrée par jalousie de la façon suivante : "La chambre ert peinte tut en tur. Venus, la deuesse d'amur, fu très bien mise en la peinture ; les traiz mustrot e la nature cument hom deit amur tenir". Quant au *Lancelot* en prose, écrit au XIII^e siècle, il décrit le besoin qu'eut le héros, enfermé par Morgane, de peindre sa chambre de ses actions et des comportements de sa dame, la reine Guenièvre.

La figuration de scènes vécues, voire de contes ou de légendes, fut très certainement une mode connue dès le XII^e siècle, s'étendant jusqu'à la fin du Moyen Âge, et même bien au-delà. L'un des premiers exemples identifiés de cette mode se trouve à la Tour Ferrande de Pernes-les-Fontaines, dans le Vaucluse, datée du dernier quart du XIII^e siècle. Ici, conformément à l'usage déjà rencontré, la salle inférieure n'est décorée que de motifs géométriques, particulièrement simples puisqu'il s'agit d'un appareil à faux-joints polychrome. Dans la salle supérieure de la tour prennent place, insérés dans un décor géométrique (losanges ou carrés polychromes, draperie), des scènes médiévales formant une frise discontinue relatant les faits de guerre de Charles d'Anjou contre Manfred, fils de l'Empereur Frédéric II, puis contre Conradin petit-fils du même empereur. S'y ajoute une représentation de saint Christophe portant l'Enfant Jésus, et de la Vierge à l'enfant couronné (fig. 294).

Les exemples de ce type, aussi bien conservés, sont rares. Néanmoins, la découverte récente d'un décor figuratif à la maison-forte de Cruet en Savoie, daté des dernières années du XIII^e siècle, prouve que les petits seigneurs n'hésitaient pas, pour décorer leur *grande salle*, à faire appel à des peintres professionnels : la frise historiée consacre, dans ce cas, des faits de chevalerie, des scènes guerrières, des tournois et des chasses, sans que l'on puisse jusqu'à présent identifier le thème exact. Ce décor se présente comme une frise insérée dans un décor à faux-joints classique.

Partout, où que l'on regarde dans les comptes du Moyen Âge, s'impose l'évidence d'une telle mise en décor de la résidence, ordonnancée par les peintres les plus à la mode.

Mais les exemples conservés sont assez rares : on citera par exemple Chillon, où la chambre ducale s'orne entre 1337 et 1340 de scènes "mauresques" mettant en jeu tigres, lions, buffles, chameaux, cerfs, ours, panthères, bœufs, lions, gazelles, au-dessus d'une draperie, et sous une frise de blasons aux armes de Savoie, de Genevois et de Montferrat. Comme à la Tour Ferrande, le patronage d'un saint est néanmoins recherché : saint Georges prend place sur la cheminée.

Dans la décennie suivante, le palais des Papes d'Avignon, et en particulier la Tour de la garde-robe, s'ornait d'un décor également remarquable ; on l'a déjà évoqué, mais il reste à mentionner celui de l'étude de Clément VI, ménagée à l'étage supérieur pour remplacer celle de son prédécesseur, trop exigüe. Ce fut le fameux décor de la chambre du Cerf, heureusement conservé, avec les scènes figurant des activités agrestes, pêche, chasse à courre, vie dans les champs. Un décor indépendant de toute référence à la littérature ou à la mythologie : Clément VI, lorsqu'il le fit réaliser pour son étude, cherchait tout simplement à figurer sur les murs ses inclinations, naturellement tournées vers la symbiose avec la nature (fig. 295).

Les comptes nombreux conservés pour cette époque devraient éviter de s'appesantir sur ces aspects ; malheureusement, s'ils signalent la mise en œuvre de peintures, souvent par les plus grands ateliers du moment, ils évoquent rare-

295. AVIGNON (Vaucluse). Palais des Papes, tour de la Garde-robe. Vue partielle des peintures sur enduit de la salle clémentine (Cl. Arch. M.-H.-SPADEM).

295





296. SAINT-FLORET (Puy-de-Dôme). Vue d'une partie des peintures sur enduit représentant le roman de Tristan en prose, de la fin du XIV^e siècle.

296

ment les thèmes retenus. Aussi est-il intéressant de constater que la *tour-maison* de Saint-Floret, dans le Puy-de-Dôme, fut ornée à son niveau inférieur, celui de la *grande salle*, d'un exceptionnel décor peint consacré au roman du *Tristan* en prose. La datation en est désormais assez précise, grâce à l'étude des costumes : ce décor fut réalisé entre 1364 et 1370 ; il s'accompagna de sculptures de chapiteaux en rapport avec les motifs du roman. Puisqu'il s'agissait d'un roman médiéval, les scènes de tournoi, consacrées à la chevalerie, étaient prédominantes, mais le personnage central était cependant la reine Iseut, délicatement représentée avec une longue chevelure blonde, et reproduite dans un des chapiteaux (fig. 296).

Un autre exemple médiéval, sans prétendre à l'exhaustivité, a été récemment mis en évidence : il s'agit de la maison-forte de Theys en Isère, datable de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle, où les scènes vivantes sont figurées dans les médaillons en quadrilobe à l'intersection des figures géométriques constituant le fond : scènes de tournois, scènes agrestes encore, scènes de pêche, voire même scènes de vie quotidienne, figurent dans ces médaillons.

Ainsi s'imposent, dans les scènes figurées sur les murs, deux grands axes thématiques : les histoires chevaleresques, mythiques ou non, les scènes de vie au contact de la nature. On en voit bien l'illustration dans le décor peint sous Charles V des appartements de la reine à l'hôtel Saint-Pol, tel que nous le rapporte Sauval : côté apparat, le chevaleresque dominait, avec la salle de parement décorée des exploits de Thésée (parallèlement, la *salle de parement* du roi était dédiée à Charlemagne), alors que, du côté privatif, la galerie principale était peinte d'un décor agreste, représentant une grande forêt, un verger, des fleurs, où s'ébattaient des enfants. On rejoint ici le besoin, déjà analysé plus haut, d'un contact avec la nature, s'exprimant à travers les jardins, mais aussi dans les appartements eux-mêmes.

LES VOÛTES ET LES PLAFONDS

Cette mise en peinture de l'espace intérieur de la résidence ne se limita nullement aux murs latéraux. On a déjà eu l'occasion d'évoquer les décors pratiqués sur les structures de couverture, qu'il faut étendre aux structures

porteuses (colonnes, piliers et arcades). Le maître mot était très certainement la polychromie, déjà rencontrée à la *grande salle* d'Angers : l'état primitif de la chambre de Chillon, à la fin du XII^e siècle, comportait un plafond aux solives peintes en vert, ainsi que le pilier de support, alors que le plancher était orné d'un carrelage de fleurs rouges. Plus tard, le décor du plafond fut remplacé, entre 1337 et 1340, par un semis de fleurs de lys dans les caissons (fig. 297).

Le décor des surfaces couvrantes fut très certainement aussi soigné que celui des murs latéraux ; malheureusement, il n'en existe plus trace pour les charpentes lambrissées en vaisseau renversé qui furent très fréquentes dans les *grandes salles*. Cependant, un bel exemple est fourni par le couvrement de la chapelle du château de Farcheville en Ile-de-France, clairement daté des années 1300 : le lambris en nef renversée est orné de cent-quatre-vingt-douze panneaux dont chacun portait la figuration d'un ange musicien au nimbe doré. Il s'agissait ici, de toute évidence, d'un motif religieux, l'orchestre céleste étant censé accompagner les prières humaines, thème que l'on retrouve par exemple dans la galerie de l'hôtel Saint-Pol permettant à la reine d'aller à son oratoire, à la



fin du XV^e siècle, où Sauval décrit "une légion d'anges jouants des instruments et chantant des antiennes de Notre-Dame" ; mais l'on retiendra surtout l'esprit de ce décor, où le couvrement augmentait encore l'effet décoratif.

Les constructeurs du Moyen Âge n'hési-

297. PERNES-LES-FONTAINES (Vaucluse). *Tour Ferrande*. Vue du plafond et du décor mural du premier étage, sous la chambre à décor historique. Les parois sont décorées de faux-joints multichromes, alors que les entrevous du plafond sont ornés de faux-carreaux aux décors géométriques.



298. AVIGNON (Vaucluse) : *Palais des Papes, chapelle Saint-Martial*. Vue du décor peint de la voûte, dû à Matteo Giovannetti (1344-45) (Cl. Éd. Gaud).



299

299. AVIGNON (Vaucluse). Palais des Papes, tour de la Garde-robe. Vue de l'un des plafonds décorés (Cl.Arch.M.-H.-SPADEM).

taient pas, en effet, à cumuler les effets décoratifs, au risque de surcharger et de rendre la lecture de l'espace difficile. Si l'on met à part les vaisseaux lambrissés, dont il ne reste plus d'exemple, il ne fait aucun doute que tous les plafonds furent ornés ; très exactement de

même que les murs, ils purent recevoir des ornements purement géométriques, des ornements figuratifs de premier ordre comme des blasons, ou encore des ornements figurant des scènes vivantes.

L'un des exemples les plus anciens qui demeure de ces plafonds décorés est celui du doyenné de Brioude, datée de 1282-85 ; s'il ne s'agit pas d'un édifice castral ni palatial, il fournit néanmoins un bel exemple de décor ménagé pour un chanoine noble de haute condition. Poutres et entrepoutres sont ornées de séries de blasons peints ; l'originalité réside dans ce que les entrepoutres sont décorées de figures sculptées et peintes rapportées sous les planches du plafond, représentant des motifs géométriques ou des animaux extraordinaires. Par ailleurs, l'ensemble de blasons fournit un remarquable florilège de la noblesse auvergnate du temps, mais aussi de la noblesse nationale puisqu'il semble que tous ces blasons aient été ceux des membres de la croisade de Sicile.

Bien sûr, Chillon comme Avignon offrent, dans les années 1340, d'autres remarquables exemples : en Avignon, la chambre du Cerf présente un plafond peint de feuillages, de rosaces, d'étoiles et d'autres ornements géométriques. Ce dernier cas est très représentatif de la décoration la plus commune ; cependant, les plafonds décorés de Capestang et de Gabian, dans l'Hérault, prouvent que les plafonds purent aussi supporter des scènes vivantes. Ils sont à vrai dire plus tardifs ; cependant, on ne peut ne pas citer le plafond de Capestang, par exemple, où les poutres sont ornées de motifs géométriques, et surmontées, dans les intervalles qui les séparent du solivage, de panneaux peints délicatement ornés de scènes de vie multiples, depuis une Vierge à l'enfant jusqu'à des motifs courtois. À Gabian, le château de l'évêque de Béziers fut, dans la *salle*, doté au milieu du XV^e siècle d'une décoration du même type.

Ces quelques exemples ne sauraient constituer un répertoire exhaustif ; ils montrent tout au plus la fréquence de cette décoration zénithale, qui s'étendaient bien évidemment aux voûtes maçonnées. De ce point de vue, Avignon fournit, une fois encore, un superbe répertoire (figs. 298, 299).

LE CARRELAGE

Murs et plafonds étaient peints : restait le sol. Or celui-ci fut également l'objet du soin des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre : qu'il suffise, une fois encore, de se référer à la littérature, ainsi *La folie Tristan* de Berne, où "*la raine entra en sa chanbre don li pavemenz est de l'anbre*". Le *conte du Graal* de Chrétien de Troyes signale "*la sale qui fut pavée*" ; en un autre endroit, "*li pavement dou palais fu verz et vermeus, indes et pers, de totes couleurs fu divers, molt ovrez et bien poliz*".

Les pavements, comprenons les carrelages, appartenaient à la décoration d'ensemble ; malheureusement, il n'existe point encore de *corpus* à ce niveau, et l'histoire du carrelage reste à faire. Décorés le plus souvent de motifs décoratifs, mais parfois aussi de blasons, les carreaux différaient par leur composition, leur coloration, leur cuisson, leur émail. Il est intéressant de noter, sur les grands chantiers du dernier quart du XIV^e siècle, le recours à des carrelers étrangers, méditerranéens, spécialistes des céramiques de culture arabe ; pour n'en citer qu'un, Jean de Valence, le Sarrasin, intervint par exemple vers 1384 au palais de Poitiers. Nul doute qu'il apporta ici sa science des *azulejos*. Les comptes des autres chantiers contemporains confirment d'ailleurs ce recours à des spécialistes étrangers.

LA SCULPTURE

La sculpture fut aussi un support d'expression artistique, indicateur du luxe souhaité, et atteint par le maître d'ouvrage, indicateur aussi de sa richesse. Il faut évidemment distinguer entre le décor sculpté que l'on pourrait appeler permanent, celui des moulures, des chapiteaux correspondant aux éléments principaux d'architecture, du décor sculpté rapporté, constitué par la statuaire.

LE DÉCOR SCULPTÉ

On ne s'étendra pas outre mesure sur ce pan, qui rejoint le décor général de l'architecture médiévale. D'une façon générale, le seul constat que l'on puisse faire est celui d'un relatif retrait du décor sculpté permanent de la résidence castrale par rapport à celui qui s'exprimait à la même époque dans l'architecture reli-



300

300. MAZILLE (Saône-et-Loire). Doyenné de l'abbaye de Cluny. Chapiteau de la chapelle (vers 1270-1280), initialement peint.

gieuse : ne serait-ce que du fait que la voûte était moins fréquente dans le logis que dans l'église, et que de ce fait les éléments, à commencer par les chapiteaux, étaient moins présents.

Dans ce domaine, les évolutions enregistrées dans la résidence ne font donc que suivre celles qui sont mises en évidence dans l'architecture religieuse. Des chapiteaux aux décors stylisés du XII^e siècle, aux chapiteaux de prophètes à phylactères de la fin du XIV^e siècle, c'est toute l'histoire du décor sculpté qui se déroule dans le château aussi ; avec ses modes, avec son caractère souvent fruste par rapport aux modèles d'architecture religieuse. On songerait ainsi aux chapiteaux de la tour maîtresse de Septmonts, attribuables au dernier tiers du XIV^e siècle, mis en forme comme des chapiteaux contemporains, et pourtant sculptés avec une naïveté qui pourrait presque leur attribuer un caractère roman. Mais, à l'inverse, les chapiteaux aux figures de reines, de rois, de prélats, qui décorent une petite maison-forte comme celle de Saint-Floret dans les années 1360-70, formant contrepoint à la légende de Tristan peinte sur les murs, sont la preuve que de petits seigneurs pouvaient faire appel aux meilleures compétences pour mettre en œuvre leur programme décoratif.

La mise en scène par le biais de la sculpture resta cependant très nettement en retrait de celle qui pouvait résulter de la mise en peinture : on a vu, de ce point de vue, que la Livrée Ceccano, en Avignon, privilégiait au milieu du

301. PARIS (Seine). Tour Jean-sans-Peur. Voûte de la grande vis édifiée en même temps que la tour, au tout début du XV^e siècle, imitant un arbre de jardin avec sa ramure feuillue.



301

XIV^e siècle les trompe-l'œil picturaux sur une mise en architecture. De superbes morceaux de sculpture tels que la voûte de la *grande vis* de l'hôtel d'Artois, bâtie au début du XV^e siècle par Jean sans Peur, demeurent assez exceptionnels (fig. 301).

LA STATUAIRE

Bien que, dès le XIII^e siècle, les diverses versions du *Tristan* affirment la présence de la statuaire, en évoquant la *salle aux images* où Tristan fit sculpter la statue d'Yseut, et d'autres, pour se remémorer sa maîtresse qu'il possédait en pierre alors que le roi Marc la possédait en chair, il ne demeure guère d'indices quant au recours à une statuaire dans les résidences médiévales, avant que Philippe le Bel ne fasse réaliser la *grande salle* du palais de la Cité à Paris, dans les années 1300. C'est alors que fut magnifié, pour la première fois à ma connaissance par le biais de la statuaire, le concept dynastique : les piliers et les pilastres de la *grande salle* étaient, en effet, ornés en partie supérieure par les statues des rois de la dynastie française, placés sous des dais en forme de couronnes (fig. 88).

La statuaire était donc, dans ce cas, partie intégrante de la décoration, puisque les statues et leur niches sous dais ininterrompaient piliers et pilastres. On ne peut dire que ce type de mise en espace s'imposa au fil du temps : il n'est guère que la *grande salle* de Coucy, réaménagée avant 1380 par Enguerrand VII, pour avoir présenté un décor du même type. Ici, les statues prenaient place dans des niches, couvertes de dais comme au palais de la Cité ; ces dais étaient ornés de décors gothiques d'une extrême finesse, alors que les niches étaient occupées par les statues des neuf Preux alors en vogue. Il s'agissait de Josué, Judas Macchabée, David, Hector, Jules César, Alexandre, Arthus, Charlemagne, Godefroy de Bouillon, auxquelles Louis d'Orléans ajouta par la suite Bertrand du Guesclin (fig. 302).

Le même château comprenait, dans la chambre du poêle, une cheminée ornée d'un haut-relief sculpté aux neuf Preuses, que je pense ajoutée par Louis d'Orléans : ces neuf Preuses étaient Sémiramis, reine des Assyriens, Tharimis reine des Scythes, Déiphile qui soumit Thèbes, les reines des Amazones Lampedo, Ménélippe, Marpésie et Orythie, Penthisélée qui aida les Troyens, enfin Hyppolite vaincue par Thésée (fig. 128).



302

302. COUCY-LE-CHATEAU (Aisne). Vue de la paroi conservée de la *grande salle*, avec les niches destinées à accueillir les statues des neuf Preux.



303

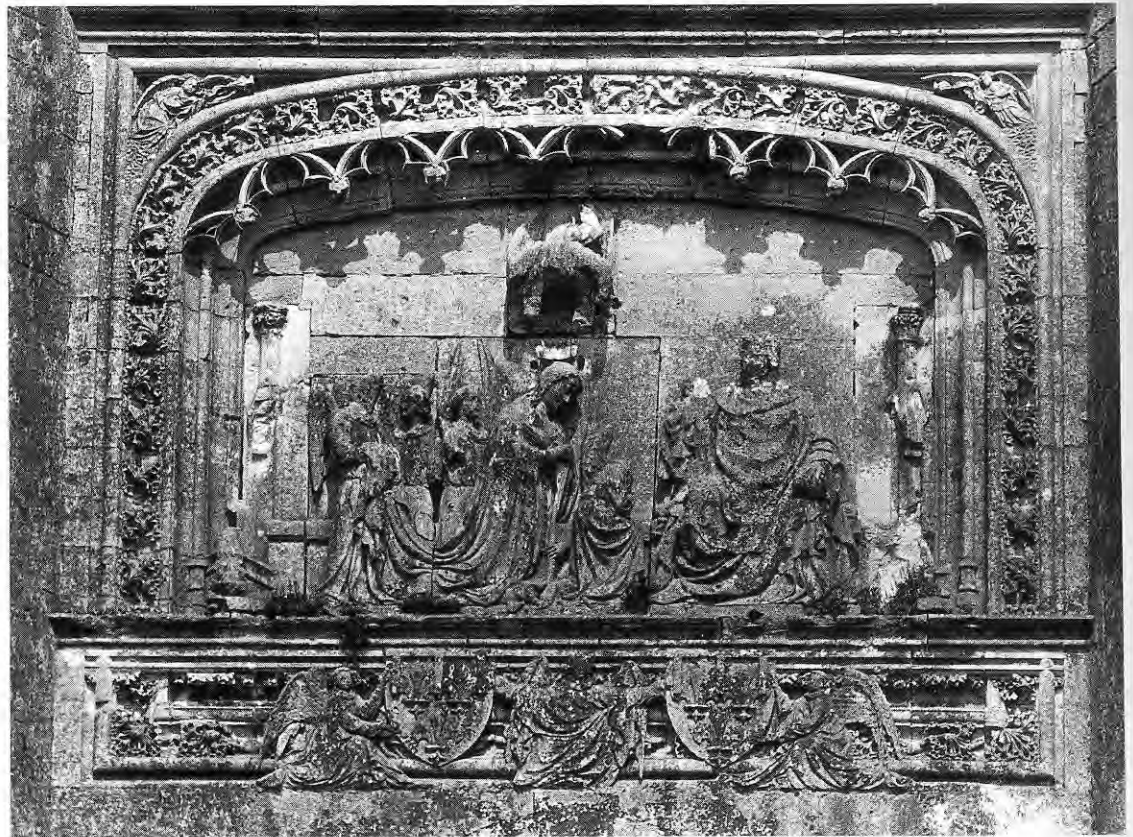
303. PIERREFONDS (Oise). Vue de l'un des Preux qui ornait les tours du château.



304

304. LA FERTÉ-MILON (Aisne). Vue de l'une des Preuses, encore en place, ornant les tours du château.

305. LA FERTÉ-MILON (Aisne). Le couronnement de la Vierge, des années 1400-1407, morceau de choix de la décoration externe d'un palais princier au début du XIV^e siècle. Ce haut-relief était placé au-dessus de la porte d'entrée du château de Louis d'Orléans.



305

Mais le palais de la Cité, comme les *salles* de Coucy qui s'en inspirèrent certainement, furent des exceptions : bien plus fréquemment, la statuaire fut placée en extérieur, de telle façon qu'elle soit visible de tous. On situera le début de cette mode relative dans la seconde moitié du XIV^e siècle, avec Charles V : ce roi n'hésita pas à décorer les deux portes principales de Vincennes, celle du Village et celle de la chemise, des effigies du roi, de la reine, et de leurs enfants ; disposition que l'on retrouvait aussi au-dessus de l'entrée primitive de la Bastille, attribuable à ce roi. De la même façon, la *grande vis* du Louvre comportait les statues du roi et de son épouse, ainsi que celles des sergents

d'armes. Cette mode, introduite par Charles V, se retrouva par la suite dans un certain nombre de sites : à commencer par le palais ducal de Poitiers, où figurent, à l'extérieur de la tour Maubergeon, les effigies du duc, de la duchesse, mais aussi du roi et de la reine ; de la même façon, à Pierrefonds et à la Ferté-Milon, bâtis entre 1396 et 1407 par Louis d'Orléans, ce sont les statues des Preux et des Preuses que l'on trouve en extérieur (fig. 303, fig. 304).

La sculpture statuaire fut, en dehors de ces quelques exemples, réservée aux espaces d'essence religieuse, mieux adaptée par la disponibilité de l'espace.